Digitized by Google

37. 2. 8

9397

Palat. XLIII 4 (1

Digitized by Google

RÉGLEMENT

PROVISOIRE

SUR L'INSTRUCTION

A PIED ET A CHEVAL

DANS LES

RÉGIMENTS D'ARTILLERIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

VA1 1528144 SBN

RÈGLEMENT

PROVISOIRE

SUR L'INSTRUCTION

A PIED ET A CHEVAL

DANS LES

RÉGIMENTS D'ARTILLERIE,

APPROUVÉ LE 15 JUILLET 1835,

Par M. le Ministre Secrétaire d'État de la guerre,

CONTENANT

LES TITRES 1.er, 2 ET 3.

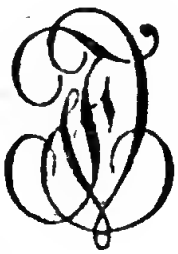

A METZ,

Chez VERRONNAIS, Imprimeur-Libraire et Lithographe *pour les Troupes de toutes Armes*, rue des Jardins, n. 14.

1836.

Digitized by Google

RÉGLEMENT

PROVISOIRE

SUR L'INSTRUCTION

A PIED ET A CHEVAL

DANS LES RÉGIMENTS D'ARTILLERIE.

TITRE I.er

BASES GÉNÉRALES DE L'INSTRUCTION.

ARTICLE I.er

DU NOMBRE, DU CHOIX ET DU DEVOIR DES INSTRUCTEURS.

Le colonel est responsable de l'instruction du régiment et ne peut, sous aucun prétexte, apporter des changements aux dispositions contenues dans la présente ordonnance.

Il assiste, autant que ses devoirs le lui permettent, aux instructions théoriques et pratiques, et particulièrement à celle des officiers réunis.

Le lieutenant-colonel est spécialement chargé de surveiller l'instruction du régiment, et c'est à lui que sont adressés les ordres du colonel qui y sont relatifs.

Le chef d'escadron de semaine surveille les instructions sous les ordres du lieutenant-colonel.

Le capitaine-instructeur d'équitation et de conduite des voitures est chargé de l'instruction des hommes non admis à la première classe à cheval, jusqu'aux écoles du peloton et du canonnier conducteur inclusivement; il dirige en outre le travail des sous-instructeurs d'équitation.

Il a sous ses ordres des officiers et des sous-officiers en nombre suffisant.

Chaque année, le colonel désigne un capitaine pour diriger l'instruction à pied des hommes non admis à la première classe de cette instruction. Il a sous ses ordres des officiers et des sous-officiers en nombre suffisant.

Tous les hommes ne réunissant pas au même degré l'intelligence et la patience nécessaires pour en instruire d'autres, il est essentiel de bien choisir les officiers, sous-officiers et brigadiers destinés aux fonctions d'instructeur.

On a soin de prendre, autant que possible, le même nombre d'instructeurs dans chaque batterie.

On désigne aussi par batterie plusieurs brigadiers pour aider les sous-officiers instructeurs, et les suppléer au besoin.

Chaque année, avant l'époque où commence le travail d'hiver, les capitaines-instructeurs soumettent aux chefs d'escadron, et remettent ensuite au lieutenant-colonel, qui le présente à l'approbation du colonel, le contrôle des officiers, sous-officiers et brigadiers reconnus capables de concourir à l'instruction, tant à pied qu'à cheval.

A la même époque, le lieutenant-colonel, assisté des chefs d'escadron, des capitaines-instructeurs et des capitaines commandants, examine successivement les sous-officiers, brigadiers et canonniers de chaque batterie, et détermine à quelle classe ils doivent appartenir.

Il arrête aussi la composition d'un peloton d'instruction qui est formé des sous-instructeurs d'équitation, et dans lequel peuvent être admis les sujets de tous grades proposés pour l'avancement, et qui annoncent le plus d'aptitude pour le service à cheval.

Le régiment est alors divisé en trois classes, tant à pied qu'à cheval.

A PIED.

La première classe est composée des sous-officiers, brigadiers et canonniers les plus instruits;

La deuxième classe, de ceux qui le sont moins;

La troisième classe se compose des recrues.

A CHEVAL.

La composition des classes est semblable.

Les capitaines commandants de batteries sont chargés de l'instruction des hommes admis aux premières classes.

Les officiers, sous-officiers et brigadiers désignés pour être employés à l'instruction sont aux ordres des capitaines-instructeurs, qui les attachent aux détails pour lesquels ils les croient le plus capables, sans pouvoir toutefois les exempter de leur service. Lorsqu'ils n'en sont pas contents,

ils en rendent compte au chef d'escadron de semaine ; celui-ci en fait son rapport au lieutenant-colonel, qui prend les ordres du colonel pour les faire remplacer.

Après que les classes d'instruction ont été assemblées et inspectées par les brigadiers, sous-officiers et lieutenants de semaine, sous la surveillance de l'adjudant-major de semaine, les instructeurs en prennent le commandement et en deviennent dès lors responsables.

Les instructeurs conduisent les classes sur le terrain d'exercice et les ramènent en ordre au quartier.

Quand les lieutenants et sous-lieutenants sont réunis pour une instruction pratique, ils sont habituellement commandés par le capitaine-instructeur chargé de cette instruction. Le colonel ou le lieutenant-colonel, et, en leur absence, un chef d'escadron, préside à ce travail.

Les capitaines-instructeurs dirigent spécialement le travail de leurs instructeurs réunis et celui du peloton d'instruction. Ils sont chargés de la *théorie* des lieutenants et sous-lieutenants, et particulièrement de celle des instructeurs.

Ils surveillent la *théorie* des sous-officiers et brigadiers.

Chaque capitaine-instructeur a l'état général des classes.

Les officiers et sous-officiers instructeurs ont aussi l'état nominatif des classes auxquelles ils sont attachés.

Au 1.er de chaque mois, la situation numé-

rique des classes est remise, par chacun des capitaines-instructeurs, au chef d'escadron de semaine ; celui-ci la remet au lieutenant-colonel, qui la présente au colonel en lui rendant compte des mutations survenues.

Les officiers, sous-officiers et brigadiers employés à l'instruction ne peuvent passer d'une classe à une autre, soit à pied, soit à cheval, qu'après avoir été examinés sur le terrain par le capitaine-instructeur, en présence du lieutenant-colonel et du chef d'escadron de semaine.

L'instruction individuelle étant la base de l'instruction des batteries, de laquelle dépend celle d'un régiment, et les premiers principes exerçant la plus grande influence sur cette instruction individuelle, on doit surveiller avec un soin particulier les classes de recrues, et y attacher, autant que possible, dès les premières leçons soit à pied, soit à cheval, les officiers et sous-officiers les plus capables.

Les instructeurs se placent habituellement à une distance telle, qu'ils puissent d'un coup d'œil embrasser l'ensemble de leur troupe et s'en faire bien entendre. Ils se déplacent le moins possible, et seulement pour les rectifications indispensables dans la position des canonniers et l'exécution des mouvements.

Ils rappellent en peu de paroles, claires et précises, les explications qui n'ont pas été bien comprises ; et, afin de ne pas surcharger la mémoire des canonniers, ils se servent toujours des mêmes termes pour démontrer les mêmes principes.

Ils doivent joindre souvent l'exemple au précepte, soutenir l'attention par un ton animé, et faire passer à un autre mouvement dès que celui qu'ils commandent a été exécuté d'une manière satisfaisante. Enfin, ils doivent se montrer de jour en jour plus exigeants sous le rapport de la précision et de l'ensemble.

Pendant les repos, les instructeurs questionnent les canonniers pour s'assurer que leurs leçons ont été bien comprises. Dans les *théories*, on exige que les commandements et les explications soient faits comme si l'on était sur le terrain.

ARTICLE II.

DIVISION, ORDRE ET PROGRESSION DU TRAVAIL.

L'instruction ne pouvant être solidement établie qu'en joignant la théorie à la pratique, il y a dans le régiment une instruction théorique indépendamment des exercices sur le terrain.

Pendant le semestre d'hiver, le lieutenant-colonel réunit les capitaines une fois par semaine, pour la *théorie* sur les différentes parties de leur instruction. Les chefs d'escadron y assistent, et l'un d'eux le supplée au besoin.

Les capitaines-instructeurs réunissent, pour le même objet, les lieutenants et sous-lieutenants, et l'un des officiers instructeurs, dans chaque partie, réunit également à cet effet les sous-officiers et brigadiers. Chacune de ces théories a lieu au moins une fois par semaine, et elle devient théorie pratique, principalement pour

les sous-officiers et brigadiers, aussitôt que l'instructeur le juge convenable.

La *théorie* des sous-instructeurs a lieu séparément, deux fois par mois.

Pendant le semestre d'été, les théories ne sont continuées que pour ceux à qui elles sont encore nécessaires.

L'instruction pratique est divisée en *travail d'hiver* et *travail d'été*, comprenant l'*instruction à pied* et l'*instruction à cheval*.

L'*instruction à pied*, de même que l'*instruction à cheval*, comprend l'*école du canonnier*, l'*école du peloton* et l'*école de l'escadron*.

L'*instruction à cheval* comprend de plus la *conduite des voitures*.

L'*école du canonnier à pied* et *à cheval* est divisée en trois leçons, et chaque leçon en deux parties.

L'*école du peloton* est divisée en trois articles.

L'*école d'escadron* est divisée en trois articles.

La *conduite des voitures* est divisée en deux leçons, et chaque leçon en deux parties.

TRAVAIL D'HIVER.

Pendant le semestre d'hiver, le régiment est réparti en trois classes.

La première est composée des sous-officiers, brigadiers et canonniers les plus instruits;

La deuxième est composée de ceux qui le sont moins;

La troisième est composée des recrues.

La première et la deuxième classe, tant à

pied qu'à cheval, sont exercées à l'école du peloton.

La troisième classe est exercée à l'école du canonnier, et successivement à l'école du peloton.

Le travail d'hiver est spécialement consacré à l'instruction des troisième et deuxième classes; cependant les premières classes sont exercées autant que possible aux différents genres d'instruction.

Lorsque le temps ne permet pas de faire travailler dehors, les troisième et deuxième classes sont exercées au manège et à des instructions intérieures.

Les premières classes sont instruites, dans l'intérieur, à monter et à démonter toutes les parties de l'armement, de l'équipement et du harnachement; à bien connaître toutes les dénominations de chacune; à seller, garnir, brider et charger.

Les chevaux des maréchaux-des-logis chefs, des fourriers et des trompettes, ne peuvent, sous aucun prétexte, être dispensés de participer aux différentes classes d'instruction.

Les chevaux désignés pour la réforme de l'année sont affectés aux premières leçons des recrues.

Les chevaux qui n'ont pas travaillé aux différentes classes sont promenés en bridon au moins trois fois par semaine, et, autant que possible, ils sont tous sellés et montés.

Les chevaux de remonte qui n'ont que quatre ans sont promenés en couverte et en bridon;

ceux de cinq ans travaillent trois fois par semaine, et sont montés par des instructeurs ou des sous-officiers, brigadiers et canonniers choisis à cet effet.

Pendant le semestre d'hiver, les lieutenants et sous-lieutenants montent ensemble au manège une fois par semaine, sur leurs chevaux. Ceux qui ont besoin de se fortifier dans les instructions sont employés aux différentes classes.

Ils n'en sont pas moins astreints à travailler avec les autres officiers les jours où ils se réunissent.

Le peloton d'instruction est exercé au moins une fois par semaine en hiver et en été.

TRAVAIL D'ÉTÉ.

Les troisième et deuxième classes, tant à pied qu'à cheval, continuent les mêmes instructions que dans le semestre d'hiver.

Les premières classes sont exercées à l'école du peloton, puis réunies pour les manœuvres de l'école d'escadron, et enfin pour les évolutions du régiment à pied.

Aussitôt que le travail des premières classes commence, il est dirigé par les officiers des batteries en nombre suffisant.

Les sous-officiers, brigadiers et canonniers qui se négligent dans les différents exercices sont remis aux classes inférieures, ainsi que ceux qui reviennent de semestre ou qui ont une absence de plus d'un mois, si leur instruction l'exige.

Quand les escadrons de manœuvre sont réunis, le colonel doit, de temps à autre, faire commander les différentes reprises des évolutions par les officiers supérieurs, afin de juger du degré de leur instruction ; il doit aussi, lorsque l'instruction est assez avancée, faire exercer par les officiers de divers grades un commandement supérieur à celui de leur emploi.

ARTICLE III.

GRADATION DE L'INSTRUCTION.

RECRUES.

L'instruction de l'homme de recrue commence par le travail à pied. La première semaine de son arrivée au régiment est employée exclusivement à l'instruction de tous les détails de discipline, de police et de service intérieur, ainsi que de ceux relatifs à la tenue du canonnier, et en outre au pansage du cheval pour les hommes montés.

On apprend à ces derniers à sauter à cheval, à gauche et à droite.

On fait connaître à l'homme de recrue les principales parties de l'armement et de l'équipement, ainsi que les moyens de les tenir propres, la manière de rouler le manteau ou la capote, de plier les effets et de les placer dans le porte-manteau ou dans le havre-sac, de seller, trousser la queue, harnâcher, etc.

Ces diverses instructions sont données par

le brigadier de chambrée, sous la surveillance des sous-officiers et du lieutenant de semaine.

Les hommes de recrue, après ces huit jours, sont mis à la première leçon à pied; on continue à les instruire des détails ci-dessus mentionnés.

Ils sont exercés à pied, autant que possible, deux fois par jour, et chaque fois pendant deux heures; une demi-heure de ce temps est employée à leur enseigner les devoirs des hommes de garde.

Les hommes de recrue doivent, après six semaines ou deux mois au plus, être en état de monter la garde au quartier, et avoir par conséquent exécuté les trois leçons de l'école du canonnier à pied. Le capitaine-instructeur en rend compte au chef d'escadron de semaine, qui prend les ordres du lieutenant-colonel.

Les hommes montés commencent alors leur instruction à cheval, et continuent en même temps l'instruction à pied : on a l'attention de leur donner des chevaux sages et bien dressés.

Les hommes non montés continuent l'instruction à pied.

L'école du peloton à pied doit toujours précéder l'école du peloton à cheval, et marche à peu près en même temps que la troisième leçon à cheval; de telle sorte que les hommes montés ont exécuté les trois articles de l'école du peloton à pied lorsqu'ils commencent le premier article à cheval.

Cet article terminé, les servants à cheval

continuent l'école du peloton à cheval et l'instruction à pied (cette dernière plus rarement).

RÉCAPITULATION DU TEMPS NÉCESSAIRE POUR INSTRUIRE UN CANONNIER JUSQU'A L'ÉCOLE DU PELOTON A PIED ET A CHEVAL, ET CONDUITE DES VOITURES INCLUSIVEMENT.

A PIED.

École du canonnier.

1.re leçon	1.re partie....	4 leçons.	12 leçons.
	2.e *id*.....	8	
2.e leçon.	1.re partie....	6 leçons.	24 leçons.
	2.e *id*.....	18	
3.e leçon.	1.re partie....	8 leçons.	14 leçons.
	2.e *id*.....	6	
	TOTAL.....		50

École du peloton à pied.

1.er article....	8 leçons.	24 leçons.
2.e *id*.....	6	
3.e *id*.....	10	
TOTAL....	24 leçons.	

(Cette récapitulation est donnée seulement pour le canonnier non monté.)

A CHEVAL.

École du canonnier.

1.re leçon	1.re partie....	5 leçons.	20 leçons.
	2.e *id*.....	15	
	A REPORTER.....		20 leçons.

	REPORT.....		20 leçons.
2.e leçon.	1.re partie....	20 leçons.	40 leçons.
	2.e *id*.....	20	
3.e leçon.	1.re partie....	30 leçons.	45 leçons.
	2.e *id*.....	15	
	TOTAL.....		105 leçons.

École du peloton.

1.er article.....	15 leçons.	40 leçons.
2.e *id*.....	10	
3.e *id*.....	15	
TOTAL.....	40 leçons.	
TOTAL GÉNÉRAL.....		145 leçons.

CONDUITE DES VOITURES.

1.re leçon	1.re partie....	2 leçons.	8 leçons.
	2.e *id*.....	6	
2.e leçon.	1.re partie....	8 leçons.	20 leçons.
	2.e *id*.....	12	
	TOTAL.....		28 leçons.

BRIGADIERS.

Les brigadiers doivent savoir exécuter toutes les instructions des premières classes, et enseigner les trois leçons à pied et la première leçon à cheval.

Nota. Les artificiers doivent posséder les mêmes connaissances pratiques et théoriques que les brigadiers, autant que le permet la spécialité de leurs fonctions.

SOUS-OFFICIERS.

Les sous-officiers doivent savoir exécuter toutes les instructions des premières classes, et pouvoir enseigner les trois leçons à pied et à cheval, et la conduite des voitures.

Ils doivent également connaitre tous les détails du service, afin d'être en état de conduire leur troupe et de remplacer au besoin les chefs de peloton.

La théorie des sous-officiers doit embrasser *les bases de l'instruction, l'école du canonnier, l'école du peloton à pied et à cheval,* et *la conduite des voitures.*

Le colonel choisit dans chaque batterie ceux des brigadiers et artificiers qu'il juge susceptibles d'être admis à la théorie des sous-officiers.

OFFICIERS.

Les officiers, depuis le colonel jusqu'au sous-lieutenant, doivent être en état de commander, chacun en ce qui concerne son grade. Nul n'est réputé complètement instruit s'il ne sait, en outre, expliquer et exécuter tout ce qui est contenu dans la présente ordonnance.

La *théorie* des officiers doit comprendre les titres de cette ordonnance.

Tout officier arrivant au régiment pour la première fois doit être examiné par le lieutenant-colonel sur son instruction théorique et pratique.

Si les fautes commises aux exercices par un officier, quel que soit son grade, proviennent de

négligence ou de défaut d'instruction, le commandant du régiment le fait immédiatement remplacer et passer en serre-file ; il peut même lui interdire les fonctions de son grade aux évolutions, jusqu'à ce qu'il soit en état de les mieux remplir.

Le colonel peut, s'il le juge à propos, dispenser de la *théorie* les officiers dont l'instruction est complète.

ARTICLE IV.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX.

Une TROUPE se compose de rangs et de files.

Un RANG se compose de canonniers les uns à côté des autres.

Une FILE se compose de deux canonniers, l'un derrière l'autre.

CHEF-DE-FILE, est l'homme du premier rang d'une troupe, relativement à celui qui est placé derrière lui au deuxième rang.

SERRE-FILE, est un officier ou un sous-officier placé derrière le deuxième rang.

FRONT, est le devant d'une troupe, soit en bataille, soit en colonne.

CENTRE, est le milieu d'une troupe.

AILE, est l'extrémité de droite ou de gauche d'une troupe en bataille.

FLANC, est le côté de droite ou de gauche d'une colonne.

HAUTEUR, s'entend du nombre de rangs dont une troupe est composée.

INTERVALLE, est l'espace vide entre deux troupes ou entre les fractions d'une troupe en bataille[1].

DISTANCE, est l'espace vide d'une troupe à une autre en colonne, ou entre les rangs d'une même troupe, soit en colonne, soit en bataille.

La distance entre les rangs ouverts à cheval est de six pas (six mètres), mesurés de la croupe des chevaux du premier rang à la tête des chevaux du deuxième : à pied, cette distance est de six pas (4 mètres).

Lorsque les rangs sont serrés, la distance à cheval est de deux tiers de mètre (2 pieds), comptés de la croupe des chevaux du premier rang à la tête de ceux du deuxième ; à pied, elle n'est que d'un tiers de mètre (1 pied), mesuré de la poitrine du canonnier du deuxième rang au dos de son chef de file.

Lorsqu'une troupe est formée en colonne par pelotons, les distances sont mesurées, à pied et à cheval, des canonniers du premier rang aux canonniers d'un autre premier rang.

PROFONDEUR, est l'espace compris entre la tête et la queue d'une colonne.

ALIGNEMENT, est la disposition de plusieurs canonniers ou de plusieurs troupes sur une même ligne. On en distingue deux sortes : *l'alignement individuel* et *l'alignement par troupe*.

1 Il s'entend plus particulièrement de l'espace que les escadrons d'un régiment en bataille doivent conserver entre eux.

Cet intervalle est de 9 pas 3/4 mesuré entre le coude du maréchal-des-logis de la gauche d'un escadron (non compté dans le rang) et celui du maréchal-des-logis de la droite, qui le suit en bataille.

L'alignement individuel est celui de canonniers se plaçant les uns à côté des autres, dans une direction parallèle entre eux, et sans que l'un soit en avant ou en arrière de l'autre.

L'alignement par troupe est celui d'une troupe se portant sur le prolongement d'une ligne déjà occupée.

Toute troupe qui doit se former et s'aligner sur une autre s'arrête à la hauteur des serre-file, parallèlement à la ligne de formation, pour se porter ensuite sur l'alignement de la troupe déjà formée.

Tout commandant d'une troupe se porte, pour l'aligner, du côté indiqué par le commandement : il en est de même si la troupe qu'il commande sert de base d'alignement à une autre troupe ; mais le commandant de la troupe qui s'aligne sur une autre se porte du côté opposé pour l'aligner.

Peloton, se compose habituellement de douze files ; il peut aussi être porté à seize.

Escadron, se compose de quatre pelotons.

Régiment dans l'ordre en bataille, se compose d'escadrons disposés sur une même ligne avec leurs intervalles. Il est dans l'ordre naturel, lorsque ces escadrons sont placés par ordre de numéros de la droite à la gauche.

Il est dans l'ordre inverse, lorsque ses premiers escadrons sont à la gauche de la ligne et ses derniers à la droite, ou lorsque les subdivisions de chaque escadron sont interverties entre elles.

On ne doit prendre cet ordre qu'autant que les circonstances l'exigent.

Colonne, est la disposition d'une troupe dont les fractions sont les unes derrière les autres.

Colonne de route, est formée de canonniers par deux ou par quatre.

Colonne avec distance, est formée de pelotons ayant entre eux la distance nécessaire pour se remettre en bataille dans tous les sens.

Colonne serrée, est formée d'escadrons avec douze pas (12 mètres), à cheval, et neuf pas trois quarts (6 mètres 50), à pied, de distance d'un escadron à l'autre : cette distance a pour objet de donner le moins de profondeur possible à la colonne.

La colonne a la droite en tête lorsque ses fractions sont disposées par ordre de numéros, de la tête à la queue.

La colonne a la gauche en tête lorsque ses dernières fractions, par ordre de numéros, se trouvent les premières.

Points fixes ou de direction, servent à indiquer la direction dans laquelle on veut faire marcher une troupe en bataille ou en colonne, ou bien à établir la droite et la gauche d'une ligne.

Points intermédiaires, sont ceux pris entre des points fixes. Ils servent à maintenir une troupe pendant sa marche dans la direction indiquée, ou bien à assurer la rectitude de la formation des lignes.

Guides généraux, sont les deux sous-officiers

servant à marquer, dans la formation d'un régiment, les points où sa droite et sa gauche doivent s'appuyer.

Ils sont choisis dans le premier et le dernier escadron et sont à la disposition des adjudants-majors, pour le tracé des lignes.

Guides principaux, sont les sous-officiers servant à marquer les points intermédiaires dans la formation en bataille.

Les sous-officiers serre-file des premier et quatrième pelotons sont les guides principaux de leurs escadrons respectifs.

Guides particuliers, sont les sous-officiers qui se portent sur la ligne de formation pour marquer l'encadrement de leurs escadrons à mesure qu'ils y arrivent.

Les deux sous-officiers des ailes non comptés dans le rang sont les guides particuliers de leurs escadrons respectifs.

Guide de la marche en bataille, est le sous-officier serre-file de l'une des ailes qui, dans la marche en bataille, remplace au premier rang le guide particulier, lorsque celui-ci se porte sur l'alignement des officiers pour assurer la direction de la marche, en servant de point intermédiaire.

Guide de colonne, est l'homme de l'une des ailes du premier rang d'une troupe en colonne; il est chargé de la direction de la marche.

Le guide est toujours à gauche lorsque la droite est en tête, et il est à droite lorsque la gauche est en tête : les exceptions à cette règle

générale sont indiquées au titre des évolutions.

Dans la marche oblique, le guide est du côté vers lequel on oblique ; et lorsque après avoir obliqué l'on rentre dans la direction primitive, le guide se reprend où il était précédemment.

CONVERSION, s'entend du mouvement circulaire exécuté par un canonnier ou par une troupe revenant au point de départ.

Lorsqu'une troupe exécute une conversion, elle tourne sur l'une de ses ailes, chacun des canonniers qui la composent décrivant un cercle plus ou moins grand, en raison de son éloignement du point central.

DEMI-TOUR, est une demi-conversion.

A-DROITE ou A-GAUCHE, est un quart de conversion.

DEMI A-DROITE OU DEMI A-GAUCHE, est le huitième de la conversion.

QUART D'A-DROITE OU QUART D'A-GAUCHE, est le seizième de la conversion.

PIVOT, est le canonnier placé au premier rang de l'aile sur laquelle on converse. On en distingue deux sortes, le *pivot fixe* et le *pivot mouvant*.

Le pivot est *fixe* toutes les fois qu'il tourne sur lui-même ; il est *mouvant* lorsqu'il décrit un arc de cercle plus ou moins grand.

L'arc de cercle décrit par le pivot d'un rang de deux, de quatre, de huit, ou par le pivot d'un peloton exécutant un quart de conversion, est de cinq pas (5 mètres), à cheval, ou trois

mètres un tiers, à pied ; et pour un escadron, il est de vingt pas (20 mètres ou 13 mètres 1/3).

Débottement exprime le commencement d'un mouvement de conversion, exécuté par les fractions d'un escadron dont les ailes marchantes se séparent du pivot de la fraction qui les avoisine.

Emboitement exprime la fin d'un mouvement de conversion, exécuté par les fractions d'un escadron pour se mettre en bataille, quand l'aile marchante de chaque fraction se réunit au pivot de celle qui la précède.

Ploiement, est le mouvement par lequel un régiment quitte l'ordre en bataille pour prendre l'ordre en colonne serrée.

Déploiement, est le mouvement par lequel un régiment quitte l'ordre en colonne serrée pour prendre l'ordre en bataille.

Formation, est le placement régulier de toutes les fractions d'une troupe, soit dans l'ordre en bataille, soit dans l'ordre en colonne.

Pas et allures : on distingue deux espèces de pas, le *pas ordinaire* et le *pas accéléré*. On distingue trois espèces d'allures, le *pas*, le *trot*, et le *galop*.

A pied, les mouvements s'exécutent habituellement au *pas accéléré*, sans que le commandement en soit fait. Quand on veut les exécuter au *pas ordinaire*, le commandement doit l'indiquer.

A cheval, lorsque le commandement n'indique pas l'allure, le mouvement se fait toujours *au*

pas, si la troupe est de pied ferme ; et si elle est en marche, il se fait à l'allure à laquelle elle marchait précédemment.

Le pas, considéré comme mesure, se compte, à pied, à raison de deux tiers de mètre (2 pieds) ; le pas en arrière est d'un tiers de mètre (1 pied).

A cheval, il est d'un mètre (3 pieds).

A pied, la vitesse du pas ordinaire est de soixante-seize à la minute, celle du pas accéléré est de cent pas.

L'étendue du terrain qu'un cheval non attelé peut parcourir aux différentes allures varie en raison de sa conformation ; mais on peut calculer généralement qu'un cheval parcourt à chaque pas quatre-vingt-trois centimètres (2 pieds 8 pouces); à chaque temps de trot, cent vingt centimètres (3 pieds 8 pouces) ; et à chaque temps de galop, trois mètres vingt-cinq centimètres (environ 10 pieds) : d'où il résulte qu'un cheval doit parcourir au pas, dans une minute, cent mètres (50 toises) ; au trot, deux cent quarante mètres (120 toises), et au galop, trois cents mètres (150 toises).

Marche directe, est celle qui s'exécute par une troupe en ligne ou en colonne, pour se porter en avant, perpendiculairement à son front.

Marche de flanc, est celle par laquelle on gagne du terrain vers sa droite ou vers sa gauche, après avoir exécuté un quart de conversion.

La marche diagonale n'est ainsi nommée que

par rapport au front d'où l'on part, en changeant de direction par un *demi à-droite* (ou un *demi à-gauche*), pour arriver à un point déterminé vers la droite ou vers la gauche.

MARCHE OBLIQUE, est celle par laquelle on se porte en avant, en gagnant du terrain vers l'un de ses flancs sans changer de front. On en distingue deux sortes : la *marche oblique individuelle*, et la *marche oblique par troupe*.

LA MARCHE OBLIQUE INDIVIDUELLE est celle qui s'exécute par un mouvement particulier de chaque canonnier.

LA MARCHE OBLIQUE PAR TROUPE est celle qui s'exécute par un mouvement d'ensemble de chacune des subdivisions d'une troupe en bataille.

MARCHE CIRCULAIRE, est celle qu'on exécute en décrivant un cercle ou une portion de cercle.

CONTRE-MARCHE, est un mouvement par lequel les canonniers des deux rangs, après avoir fait successivement un *à-droite* ou un *à-gauche*, viennent se reformer, face en arrière, parallèlement à la première formation.

OBSTACLE, s'entend d'un accident de terrain qui oblige une troupe en bataille à ployer une partie de son front.

DÉFILÉ, s'entend de tout passage qui oblige une troupe en bataille à se ployer en colonne, ou une troupe en colonne à diminuer son front.

ÉVOLUTIONS, sont les mouvements réguliers par lesquels un régiment passe d'un ordre à un autre.

COMMANDEMENT. On en distingue trois sortes :

le commandement d'*avertissement*, qui est GARDE A VOUS. Il sert de signal pour prendre l'immobilité et prêter attention.

Le commandement *préparatoire;* il indique le mouvement qui va se faire.

Le commandement *d'exécution*, qui est MARCHE OU HALTE.

Le ton de commandement doit être animé, distinct, et d'une étendue de voix proportionnée à la troupe que l'on commande.

On prononce le commandement GARDE A VOUS dans le haut de la voix et en appuyant sur la dernière syllabe.

Les commandements d'*exécution* sont prononcés d'un ton plus ferme que les commandements *préparatoires*. On les prolonge, parce que le mouvement qui doit les suivre se communiquant de l'homme au cheval, on évite par là toute espèce de saccade et d'à-coup.

Pour quelques mouvements, ainsi que pour l'instruction de détail, il y a des commandements et des finales de commandement, qui déterminent une exécution ; on leur applique ce qui est prescrit pour les commandements d'exécution.

Dans l'exercice à pied et le maniement des armes, la partie du commandement qui détermine l'exécution doit être prononcée d'un ton ferme et bref.

Les commandements d'avertissement et préparatoires sont distingués par des lettres *italiques;* ceux d'exécution par des lettres *majuscules*.

Les commandements préparatoires qui, par leur longueur, deviennent difficiles à être prononcés de suite, doivent être coupés en deux ou trois parties, en observant une progression ascendante dans le ton du commandement, mais toûjours de manière que celui d'exécution soit plus énergique et plus élevé. (*Les coupures sont indiquées par des tirets* —.) On ne prononce pas les parties de commandement placées entre deux parenthèses.

Temps, en instruction de détail, est une action d'exercice qui s'exécute à un commandement ou partie de commandement, et qui se divise en *mouvements*, pour en démontrer le mécanisme et en faciliter l'exécution.

Sonneries, sont les signaux de trompette indiquant à la troupe les mouvements ou les détails de service qu'elle doit exécuter.

ARTICLE V.

SONNERIES (*ordre de cavalerie*).

1. La générale.
2. Le boute-selle.
3. Le boute-charge.
4. A cheval.
5. L'appel.
6. L'assemblée.
7. A l'étendard.
8. La marche. (*Elle sert aussi pour la marche à pied au pas accéléré.*)
9. Le ralliement.
10. Le réveil.

11. Le repas des chevaux.
12. Le pansage.
13. L'abreuvoir. (*On sonne un demi-appel.*)
14. La soupe.
15. Le rassemblement de la garde.
16. Le ban.
17. La fermeture du ban.
18. A l'ordre.
19. A l'ordre pour les maréchaux-des-logis chefs.
20. A l'ordre pour les fourriers.
21. La réunion des trompettes.
22. La retraite.
23. Pour éteindre les feux.
24. Appel des consignés.
25. Les corvées.
26. Les distributions.
27. L'instruction.
28. Le rassemblement du régiment à pied. (*On sonne quatre appels.*)
29. Le pas ordinaire.

POUR LES MANOEUVRES.

1. En avant.
2. Halte.
3. Au pas.
4. Au trot.
5. A gauche.
6. A droite.
7. Demi-tour à gauche.
8. Ralliement.
9. Montez sur les coffrets (*On sonne un demi-appel.*)

ARTICLE VI.

RASSEMBLEMENT D'UN RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED.

Lorsqu'un régiment doit prendre les armes à pied, on fait sonner quatre appels consécutifs; à ce signal, les canonniers sont réunis par pièces, par le maréchal-des-logis chef, et inspectés par les officiers de la batterie.

Les chefs d'escadron, après avoir reçu les rapports des capitaines commandants de leurs batteries, font leur rapport au lieutenant-colonel; semblables rapports sont rendus par les maréchaux-des-logis chefs à l'adjudant sous-officier de semaine, qui les transmet à l'adjudant-major de semaine, lequel les rend au lieutenant-colonel.

Le lieutenant-colonel ayant reçu ces différents rapports, et s'étant assuré que toutes les inspections ont été passées, donne ses ordres à l'officier supérieur de semaine pour faire sonner l'*assemblée* et réunir et former le régiment.

Après la réunion du régiment, il en passe l'inspection, et, à l'arrivée du colonel, il lui fait son rapport et prend ses ordres.

Le colonel détache la troupe qui doit aller chercher l'étendard.

Si l'étendard est trop éloigné du lieu de rassemblement, le lieutenant-colonel en détache l'escorte avant l'arrivée du colonel.

Dans les camps, ou lorsque le colonel loge

dans le quartier, le porte-étendard va prendre l'étendard escorté seulement de deux maréchaux-des-logis.

FORMATION D'UN RÉGIMENT D'ARTILLERIE EN BATAILLE A PIED, ET DISPOSÉ POUR UNE INSPECTION DU COLONEL.

(Pl. 1.re)

Le régiment est partagé par batteries, distinguées par la dénomination de première, deuxième, troisième, etc. ; elles sont formées sur deux rangs et sur la même ligne, dans l'ordre de ces numéros, en commençant par la droite, à six pas (4 mètres) d'intervalle.

Chaque batterie est formée par rang de taille, les canonniers servants à la droite, les canonniers conducteurs à la gauche, et les plus grands au premier rang.

Les brigadiers sont placés aux deux ailes de leur batterie respective, dans les batteries à cheval ; les brigadiers non montés aux ailes des canonniers servants, et les brigadiers montés aux ailes des conducteurs, dans les autres batteries [1].

Le capitaine commandant est placé au centre de sa batterie, et à un pas (2/3 de mètre) en avant du premier rang.

Le premier et le deuxième lieutenant sont placés à droite et à gauche du capitaine commandant, au milieu de la portion de troupe comprise entre le centre et chacune des ailes

1 Si le régiment est disposé pour une revue d'effectif, les brigadiers et canonniers sont placés par grade et à leur rang du contrôle.

de la batterie, sur l'alignement du capitaine commandant.

Le premier et le deuxième maréchal-des-logis sont placés à la droite et à la gauche du premier rang de la batterie ; ils ne comptent pas dans le rang.

Les autres sous-officiers en serre-file sont placés par ancienneté, et à des intervalles égaux, de la droite à la gauche, à un pas (2/3 de mètre) en arrière du deuxième rang [1].

PLACE DES OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS DE L'ÉTAT-MAJOR D'UN RÉGIMENT EN BATAILLE A PIED, ET DISPOSÉ POUR UNE INSPECTION.

Le colonel, le lieutenant-colonel, les officiers, sous-officiers de l'état-major, sont aux places indiquées dans la formation d'un régiment de manœuvre : le premier chef d'escadron au centre des première et deuxième batteries ; le deuxième au centre des troisième et quatrième, etc., sur l'alignement du lieutenant-colonel et du major.

Le porte-étendard est placé à l'avant-dernière file de gauche de la sixième batterie, entre deux maréchaux-des-logis, comptant ainsi que lui dans le rang.

Le capitaine d'habillement est placé au centre

1 Pour porter le régiment d'un point à un autre, le colonel, après avoir fait compter par quatre dans chaque batterie, fait rompre par quatre, ce qui s'exécute conformément aux principes prescrits pour le régiment de manœuvre.

La formation d'une batterie est applicable aux compagnies du bataillon de pontonniers et aux compagnies d'ouvriers.

Le bataillon de pontonniers sera également disposé pour une inspection comme le régiment d'artillerie.

du peloton hors rang, sur l'alignement des capitaines commandants.

Les trompettes, formés sur deux rangs, sont placés leur gauche à deux pas (1 mètre 1/3) de l'adjudant-major de droite, sur l'alignement du premier rang. Ils se portent à cinquante pas en avant du centre du régiment, s'ils doivent exécuter des fanfares.

ARTICLE VII.

RASSEMBLEMENT D'UN RÉGIMENT D'ARTILLERIE AVEC SES CHEVAUX.

Quand un régiment doit être réuni avec ses chevaux, on sonne le *boute-selle*; à ce signal, on selle.

Lorsqu'on sonne le *boute-charge*, on charge et l'on bride; les canonniers tiennent leurs chevaux prêts à sortir de l'écurie.

Quand on sonne *à cheval*, l'officier de semaine et les maréchaux-des-logis les font sortir.

Les canonniers sont réunis, inspectés, et les rapports rendus comme il est prescrit.

En cas d'alerte ou de surprise, comme il s'agit de se mettre sous les armes le plus tôt possible, on sonne à cheval; alors le canonnier selle, charge, bride et monte à cheval avec la plus grande célérité, pour se rendre au lieu du rassemblement, qui est toujours déterminé d'avance.

FORMATION D'UN RÉGIMENT D'ARTILLERIE EN BATAILLE AVEC SES CHEVAUX, ET DISPOSÉ POUR UNE INSPECTION.

(Pl. 2, fig. A.)

Les batteries sont formées sur deux lignes parallèles, dans l'ordre de leur numéro, et à douze pas (12 mètres) d'intervalle.

En première ligne, sont les canonniers servants; en seconde ligne, les canonniers conducteurs: la deuxième ligne à vingt pas (20 mètres) de la première, distance comptée d'un premier rang à l'autre.

Les canonniers servants sont formés sur deux rangs, les canonniers conducteurs sur un seul [1], tous par pièce. Les lignes se correspondent de centre en centre.

Les canonniers conducteurs conservent deux tiers de mètre de distance entre leurs sous-verges et le porteur placé à leur droite.

Les conducteurs non montés sont réunis en un seul peloton à la gauche des servants.

Le premier rang des servants non montés s'aligne sur le premier rang des servants à cheval.

Le capitaine commandant est placé au centre de la première ligne, la croupe de son cheval à deux pas (2 mètres) en avant de la tête des chevaux du premier rang, dans les batteries à

1 Si les batteries ont un plus grand nombre de chevaux que celui fixé par le pied de paix, on pourra disposer les canonniers sur deux lignes, par demi-batteries.

cheval ; à trois pas (3 mètres) en avant du premier rang, dans les batteries montées.

Le premier et le deuxième lieutenant sont placés au centre et en avant des demi-batteries de la deuxième ligne, la croupe de leurs chevaux à un pas (1 mètre) en avant de la tête des chevaux des conducteurs.

Le maréchal-des-logis chef et le fourrier sont placés en serre-file derrière la première ligne. Dans les batteries à cheval, le maréchal-des-logis chef est placé au centre du peloton des servants, la tête de son cheval à un pas (1 mètre) de la croupe du deuxième rang. Le fourrier sur le même alignement, au centre du peloton des hommes non montés. Dans les batteries à pied montées, ces deux sous-officiers sont placés au centre des demi-batteries, sur l'alignement des serre-file des batteries à cheval, à environ cinq pas (5 mètres) du deuxième rang des hommes à pied.

Les maréchaux-des-logis, dans les batteries à cheval, sont placés au centre des canonniers conducteurs de leurs pièces, sur l'alignement des lieutenants. Dans les batteries montées, les maréchaux-des-logis montés sont placés comme dans les batteries à cheval ; ceux non montés, en serre-file, derrière leurs pièces.

Les brigadiers montés ou non montés sont à la droite de leurs pièces respectives, en première ou en deuxième ligne.

Les officiers et sous-officiers de l'état-major, les trompettes, etc., sont placés comme dans

la formation du régiment de manœuvre, avec les modifications suivantes.

Le porte-étendard est au milieu de l'intervalle des sixième et septième batteries, sur l'alignement des chevaux de la première ligne ; il est escorté de quatre maréchaux-des-logis et d'un brigadier, tous montés ; ils sont formés sur deux rangs, le brigadier derrière le porte-étendard.

Le trésorier, l'adjoint au trésorier, les chirurgiens, le chef artificier et les vétérinaires sont placés sur un seul rang, en arrière des trompettes, à la hauteur de la deuxième ligne.

ARTICLE VIII.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES REVUES OU INSPECTIONS DES OFFICIERS-GÉNÉRAUX.

Dans une revue ou inspection, le lieutenant-colonel et le major se rapprochent du premier rang et se placent sur la ligne des officiers.

Le premier chef d'escadron se place sur la même ligne, à la gauche et à un pas du lieutenant-colonel.

Le deuxième chef d'escadron sur le même alignement, à un pas de la droite du premier des escadrons qu'il commande, si le régiment est formé par escadrons de manœuvre, ou de la droite de la troisième batterie, dans les autres cas de formation.

Les autres chefs d'escadron se placent de même à la droite de leur premier escadron ou de leur première batterie.

Le colonel, après avoir fait porter les armes et commandé l'alignement, ordonne aux trompettes de sonner, et se rend vivement au devant de la personne à qui on rend les honneurs, salue du sabre, et reste à portée de recevoir ses ordres ; en l'accompagnant dans sa revue, il lui cède toujours le côté de la troupe.

Lorsqu'on fait ouvrir les rangs, les officiers supérieurs et autres font face à la troupe, à six pas du premier rang (4 mètres à pied, 6 à cheval). A cet effet, ils se portent en avant et font, à pied, *demi-tour à droite*; à cheval, *demi-tour à gauche*. Les serre-file reculent également, de manière à se trouver à six pas du deuxième rang (4 mètres à pied, 6 à cheval).

L'inspection finie, losqu'on fait serrer les rangs, tous les officiers se remettent face en tête par un *demi-tour à droite*.

FORMATION DE LA TROUPE D'ESCORTE DE L'ÉTENDARD.

(Pl. 2, fig. B.)

Les batteries d'un régiment, en commençant par la première, fournissent tour à tour l'escorte de l'étendard.

Elle est composée de deux pelotons.

Lorsque les pelotons sont formés de canonniers montés, ils ont le sabre à la main.

Les trompettes, formés par quatre et conduits par un adjudant, marchent à dix pas en avant du premier peloton.

Les pelotons marchent par quatre.

Le porte-étendard marche derrière les quatre dernières files du premier peloton, entre deux maréchaux-des-logis.

Le capitaine marche à quatre pas du flanc gauche, à hauteur du porte-étendard.

Ce détachement, arrivé sans bruit de trompettes au lieu où est l'étendard, y est formé en bataille.

L'adjudant porte-étendard va chercher l'étendard.

RÉCEPTION DE L'ÉTENDARD.

Dès que l'étendard paraît, le capitaine fait présenter les armes, les trompettes sonnent à l'*étendard*.

Après deux reprises de cette sonnerie, le capitaine fait porter les armes et rompre pour se remettre en marche, dans le même ordre où l'on est venu; les trompettes sonnent *la marche*.

Lorsque l'étendard arrive, le colonel fait porter les armes; les trompettes cessent de sonner et vont prendre, ainsi que l'escorte, leur place de bataille en passant derrière le régiment.

Le porte-étendard accompagné de deux maréchaux-des-logis, se dirige vers le centre du régiment, parallèlement au front, et s'arrête devant le colonel, faisant face au régiment; le colonel fait alors présenter les armes et sonner à *l'étendard;* il salue du sabre. Le porte-étendard se rend ensuite à sa place de bataille, et le colonel fait porter les armes.

Les officiers supérieurs saluent du sabre lorsque l'étendard passe devant eux.

L'étendard reçoit à son départ les mêmes honneurs qu'à son arrivée, et il est reconduit au logement du colonel dans l'ordre prescrit ci-dessus.

A cheval, l'escorte est composée de la même manière et l'étendard reçoit les mêmes honneurs.

SALUT DE L'ÉTENDARD.

Lorsque l'étendard doit rendre les honneurs, le porte-étendard salue de la manière suivante, en deux temps :

1. A quatre pas de la personne qu'on doit saluer, baisser doucement la lance en avant, en se rapprochant le plus possible de la ligne horizontale ;

2. Relever doucement la lance lorsque la personne que l'on a saluée est dépassée de quatre pas.

SALUT DU SABRE.

Lorsque les officiers supérieurs et officiers doivent saluer, soit à cheval, soit à pied, de pied ferme ou en marchant, ils le font en quatre temps.

1. A quatre pas de la personne qu'on doit saluer, élever le sabre perpendiculairement, la pointe en haut, le tranchant à gauche. la poignée vis-à-vis et à trente-trois centimètres (1 pied) de l'épaule droite, le coude à seize centimètres (6 pouces) du corps.

2. Baisser la lame en étendant le bras de toute sa longueur, les ongles en dessus, jusqu'à ce que la pointe du sabre se trouve vers le pied.

3. Relever vivement le sabre, la pointe en haut, comme au premier temps, lorsque la personne qu'on a saluée est dépassée de quatre pas.

4. Porter le sabre à l'épaule.

TITRE II.

INSTRUCTION A PIED.

BASES PARTICULIÈRES DE L'INSTRUCTION.

L'instruction à pied de l'homme de recrue doit commencer par la connaissance des principales parties de l'armement, de l'équipement et des moyens de les entretenir.

On doit y joindre la manière de plier les effets, de les placer dans le sac, de rouler la capote, ainsi que l'ordre suivant lequel on doit démonter et remonter le mousqueton.

MANIÈRE DE PLIER LES EFFETS ET DE LES PLACER DANS LE SAC.

1.° Le pantalon d'ordonnance plié et roulé de la longueur du sac, au fond.

2.° Les chemises roulées en porte-manteau.

3.° Les guêtres blanches et celles de drap.

4.° L'aigrette, le cordon, le livret, le col,

le serre-tête, les mouchoirs pliés de la longueur du sac.

5.° Les souliers placés dans la largeur du sac, les semelles en dessus.

6.° La trousse, la brosse, la patience, la fiole à émeri, répartis dans les coins.

7.° Le linge sale dans la devanture du sac.

8.° Le bonnet de police sous la devanture.

9.° La veste ou l'habit, avec les épaulettes, roulés dans l'étui et placés sur le sac.

MANIÈRE DE ROULER L'HABIT.

Placer l'habit déplié dans son entier, la doublure en dessous; rabattre le collet, les manches à plat pliées en deux près du coude; relever les basques, plier les côtés en ramenant en dedans l'extrémité supérieure du plastron; rouler l'habit dans le sens de sa longueur, le mettre ainsi dans l'étui, placer les épaulettes aux extrémités de l'étui, le corps engagé dans les plis de l'habit, la frange en dehors, les rondelles par-dessus.

La veste se pliera d'une manière analogue.

MANIÈRE DE ROULER LA CAPOTE POUR LA PORTER SUR LE SAC.

Plier la capote en deux, la doublure en dedans; la replier de nouveau de chaque côté, de manière à obtenir la largeur du sac; étendre la manche supérieure en long, entre les plis formés; rabattre sur lui-même le bas de la capote de sept à huit pouces, le pli dépassant la fente; rabattre de même le haut de la capote,

de manière à ramener en dessus la manche inférieure; plier cette manche en deux sur le collet, dans le sens de la largeur de la capote; rouler le tout fortement, et engager la partie roulée dans l'espèce de portefeuille formé par la partie du bas rabattu.

MANIÈRE DE ROULER LA CAPOTE POUR LA PORTER EN BANDOULIÈRE.

Déplier entièrement la capote, la doublure en dessous; détrousser les parements des manches, qu'on étend jusqu'au bord des côtés; retrousser le bas de la capote, le pli dépassant la fente et se terminant en pointe à chaque extrémité; rabattre de même le collet jusqu'à la doublure des manches; rouler ainsi fortement la capote, en commençant par le collet. La capote roulée, la doubler sur elle-même en réunissant les deux bouts, dont on rabat les extrémités en dedans, l'une contre l'autre, et que l'on fixe avec une petite courroie.

MANIÈRE DE DÉMONTER LE MOUSQUETON.

1.° La bretelle;
2.° La baguette;
3.° Les vis de la platine;
4.° La platine;
5.° Le porte-vis (ou contre-platine);
6.° La vis de culasse;
7.° L'embouchoir;
8.° Le canon;
9.° La vis de pontet;

10.° Le pontet;
11.° La vis de sous-garde;
12.° L'écusson.

DÉMONTER LA PLATINE.

Abattre le chien, faire une pression avec le monte-ressort sur le grand ressort de platine; ôter la vis du grand ressort et le grand ressort, la vis du ressort de gâchette (avant de la retirer entièrement, on frappe sur le cul du ressort, afin de faire sortir le pivot de son encastrement), le ressort de gâchette, la vis de gâchette, la gâchette, la vis de bride, la bride, la vis de noix, la noix (il faut la repousser avec le chasse-noix du nécessaire d'armes), le chien, la vis de batterie (on fait auparavant une pression sur le ressort de la batterie avec le monte-ressort), la batterie, la vis du ressort de batterie, le ressort de batterie, la vis du bassinet, le bassinet, la vis du chien, la mâchoire.

Le mousqueton et la platine doivent être remontés dans un ordre inverse. On doit se servir du bourre-noix pour remettre la noix en place, et mettre une goutte d'huile aux articulations.

Ces diverses instructions sont données par le brigadier chef de chambrée, sous la surveillance du maréchal-des-logis et du lieutenant de semaine.

Nota. La vis de sous-garde, l'écusson, les vis de battant de crosse, le battant de crosse, les vis de plaque et la plaque ne doivent être déplacés que lorsque la rouille ne permet pas de les nettoyer en place.

La platine et la sous-garde doivent être démontées très-rarement, et sur l'ordre d'un sous-officier seulement.

La culasse ne doit être démontée que par le maître armurier.

ÉCOLE DU CANONNIER A PIED.

1. Cette école ayant pour objet l'instruction individuelle et progressive des recrues, l'instructeur ne fait jamais exécuter un mouvement avant d'en avoir donné l'explication littérale, et il exécute le mouvement qu'il commande, afin de joindre l'exemple au principe. Il accoutume l'homme de recrue à prendre de lui-même la position démontrée, ne le touche pour la rectifier que lorsque son défaut d'intelligence l'exige, et veille à ce que tous les mouvements soient exécutés avec calme et sans précipitation.

Chacun des mouvements doit être parfaitement compris avant de faire passer à un autre. Lorsqu'ils ont été bien exécutés, en suivant la série indiquée dans chaque leçon, l'instructeur ne s'astreint plus à cet ordre ; il doit, au contraire, l'intervertir, pour juger de l'intelligence des canonniers.

2. L'instructeur fait toujours reposer à la fin de chaque partie des leçons, et plus souvent s'il le juge nécessaire, surtout dans le commencement ; à cet effet, il commande : REPOS.

Au commandement : REPOS, le canonnier n'est plus tenu à garder l'immobilité, ni à rester en place.

Si l'instructeur ne veut que soulager l'attention

du canonnier, il commande : *en place* — REPOS ; à la dernière partie du commandement, qui est REPOS, le canonnier n'est plus astreint à garder l'immobilité ; mais il conserve toujours l'un ou l'autre pied en place.

3. Lorsque l'instructeur veut faire recommencer le travail, il commande : GARDE A VOUS.

A ce commandement, le canonnier prend sa position, l'immobilité et fixe son attention.

PREMIÈRE LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.	DEUXIÈME PARTIE.
Position du canonnier à pied.	Pas ordinaire.
Tête droite, tête gauche.	Marquer le pas.
A droite, à gauche.	Changer le pas.
Demi-tour à droite.	A droite ou à gauche en marchant.
Quart d'à-droite.	Quart d'à-droite ou quart d'à-gauche en marchant.
Quart d'à-gauche.	Pas accéléré.
	Pas en arrière.

PREMIÈRE PARTIE.

4. Les premiers principes de la position et ceux de la marche sont donnés, autant que possible, homme par homme, ou au plus à quatre canonniers à la fois. Dans ce dernier cas, ils sont placés sur la même ligne, à un mètre (3 pieds) l'un de l'autre, sans exiger qu'ils s'alignent entre eux. Le canonnier est en veste et bonnet de police.

POSITION DU CANONNIER A PIED.

5. Les talons sur la même ligne et rapprochés autant que la conformation de l'homme le permet ;

Les pieds un peu moins ouverts que l'équerre, également tournés en dehors;
Les jarrets tendus sans les raidir;
Le corps d'aplomb sur les hanches et un peu penché en avant;
Les épaules effacées et également tombantes;
Les coudes près du corps;
La paume de la main un peu tournée en dehors, le petit doigt le long de la couture du pantalon;
La tête droite sans être gênée;
Le menton rapproché du col sans le couvrir;
Les yeux fixés droit devant soi.

Quand le canonnier est en armes, il a la main gauche pendante sur le côté, par-dessus le sabre.

6. *Les talons sur la même ligne :* parce que, s'il y en avait un plus reculé que l'autre, l'épaule du même côté serait en arrière.

Les pieds un peu moins ouverts que l'équerre : parce que, si les pieds étaient trop tournés en dehors, le haut du corps ne pourrait être porté en avant sans que la position devînt chancelante.

Également tournés en dehors : parce que, si un pied était plus en dehors que l'autre, l'épaule du même côté serait en arrière.

Les jarrets tendus sans les raidir : parce que, si l'homme les raidissait, il en résulterait de la gêne et de la fatigue.

Le corps d'aplomb sur les hanches : parce que c'est le seul moyen de donner à l'homme un parfait équilibre. (L'instructeur doit observer que la plupart des recrues ont la mauvaise habitude de pencher une épaule, de creuser un côté ou d'avancer une hanche.)

Le haut du corps un peu penché en avant : parce que les hommes de recrue ont l'habitude de creuser les reins, d'avancer le ventre et de renverser les épaules. Il est essentiel de prévenir ce vice de position ou de le détruire, car il met le canonnier hors de son aplomb. (Pour s'assurer qu'un canonnier a le haut du corps bien placé, il faut appuyer le doigt contre la poitrine ; si sa position est bonne, il résiste à la pression.)

Les épaules effacées : parce que si l'homme avait les épaules en avant et le dos voûté, défauts ordinaires de la plupart des recrues, il ne pourrait ni s'aligner, ni manier son arme avec facilité. (Il faut observer soigneusement, en faisant effacer les épaules, de ne pas les jeter trop en arrière, ce qui ferait creuser les reins.)

Les coudes près du corps et la paume de la main un peu tournée en dehors : parce qu'il importe, soit pour la perfection du port d'armes, soit pour n'occuper dans le rang que l'espace nécessaire au maniement des armes, que le canonnier ait les coudes bien placés. Cette position des coudes et des mains remplit l'un et l'autre objet, et a de plus l'avantage de faire effacer les épaules.

La tête droite sans être gênée : parce que, si elle penchait, elle ferait abaisser les épaules du même côté, et que, s'il y avait de la raideur, elle se communiquerait à toute la partie supérieure du corps, dont elle gênerait les mouvements.

Les yeux fixés droit devant soi : parce qu'en tournant les yeux, on finit par tourner la tête du même côté ; la tête directe étant le plus sûr moyen de maintenir les épaules carrément, on ne peut trop s'attacher à donner aux canonniers l'habitude de cette position.

TÊTE A DROITE, TÊTE A GAUCHE.

7. L'instructeur commande :

1. *Tête* — (à) DROITE.
2. FIXE.

A la dernière partie du premier commandement, qui est DROITE, tourner doucement la tête à droite, de manière que le coin de l'œil gauche, du côté du nez, corresponde à la ligne des boutons de la veste. Au commandement FIXE, replacer doucement la tête directe.

8. Le mouvement *tête à gauche* s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements :

1. *Tête* — (à) GAUCHE.
2. FIXE.

9. L'instructeur veille à ce que les mouvements de la tête n'entraînent pas les épaules, ce qui pourrait arriver si on brusquait le mouvement ou si on tournait la tête plus qu'il n'est indiqué.

Le canonnier ne devant tourner la tête que pour s'aligner et dans les mouvements de conversion, il importe de l'habituer à ne la tourner que fort peu.

A DROITE, A GAUCHE, DEMI-TOUR A DROITE, QUART D'A-DROITE, QUART D'A-GAUCHE.

10. L'instructeur commande :

1. *Canonnier à droite* (ou *à gauche*).
2. (à) DROITE (ou [à] GAUCHE).

1 *temps*.

(Pl. 3, fig. A et B.)

Au deuxième commandement, qui est DROITE (ou GAUCHE), soulever légèrement le pied droit, tourner sur le talon gauche en élevant un peu la pointe du pied, et replacer de suite le talon droit a côté du gauche et sur la même ligne.

11. CANONNIER, DEMI-TOUR — (à) DROITE.

2 *temps*.

(Pl. 3, fig. C et D.)

1. A la première partie du commandement, qui est CANONNIER, DEMI-TOUR, faire un *demi à-droite* sur le talon gauche, en portant le pied droit en équerre derrière le gauche, le cou-de-pied droit vis-à-vis et à huit centimètres (3 pouces) du talon.

2. A la dernière partie du commandement, qui est DROITE, tourner sur les deux talons pour faire face en arrière, en élevant un peu la pointe des pieds, les jarrets tendus, et rapporter le pied droit à côté du gauche.

12. 1. *Canonnier, oblique à droite* (ou *à gauche*).
2. (à) DROITE (ou [à] GAUCHE).

1 *temps*.

(Pl. 3, fig. E et F.)

Au deuxième commandement, qui est DROITE (ou GAUCHE), soulever légèrement le pied droit,

tourner sur le talon gauche, en élevant un peu la pointe du pied, et replacer de suite le talon droit à côté du gauche et sur la même ligne, ayant l'attention de n'exécuter qu'un *quart d'à-droite* ou un *quart d'à-gauche*.

13. L'instructeur exige que ces mouvements ne dérangent pas la position du corps.

DEUXIÈME PARTIE.

PAS ORDINAIRE.

14. La longueur du pas ordinaire est de soixante-cinq centimètres (2 pieds) mesurés d'un talon à l'autre ; sa vitesse est de soixante-seize par minute.

15. Pour expliquer les principes et le mécanisme du pas, l'instructeur se place à huit ou dix pas en avant, faisant face au canonnier ; lui-même exécute lentement le pas.

Il commande :

1. *Canonnier, en avant.*
2. MARCHE.

Au commandement *canonnier, en avant*, porter le poids du corps sur la jambe droite.

Au commandement MARCHE, porter vivement et sans secousse le pied gauche en avant, à deux tiers de mètre (2 pieds) du droit, le jarret tendu, la pointe du pied un peu baissée, légèrement tournée en dehors ainsi que le genou, le haut du corps en avant ; marquer dans cette position un léger temps d'arrêt ; poser sans frapper le pied gauche à plat, précisément à la distance où il se trouve du pied droit, tout le poids du corps se portant sur le pied qui pose à terre ; passer vivement et sans secousse

la jambe droite en avant, le pied près de terre; le poser à la même distance et de la même manière qu'il vient d'être expliqué pour le pied gauche, et continuer de marcher sans que les jambes se croisent, sans que les épaules tournent, et la tête toujours directe.

16. *Le poids du corps sur la jambe droite :* pour disposer l'homme à faire plus vivement son premier pas.

La pointe du pied un peu baissée : parce que la pointe du pied baissée fait tendre le jarret et dispose le pied à poser à plat.

La pointe du pied légèrement tournée en dehors : parce que, si l'on tournait les pieds trop en dehors, le corps serait sujet à chanceler, et qu'on risquerait de s'accrocher avec les éperons.

Le haut du corps en avant : afin que le poids du corps se porte sur le pied qui pose à terre, que le pied qui est en arrière puisse se lever aisément, et que le pas ne soit pas raccourci.

Le jarret tendu : parce qu'une troupe ne pouvant, sans se gêner et se désunir, marcher comme si chaque homme était isolé, il est nécessaire que les canonniers de recrue apprennent à marcher un pas marqué et cadencé, sans quoi il n'y aurait pas d'ensemble.

Poser le pied à plat sans frapper : pour éviter le balancement du corps et le raccourcissement du pas, qui auraient lieu si le talon posait à terre le premier, ou si l'on frappait en posant le pied.

Le pied près de terre : parce que, si les canonniers levaient trop la jambe, ils perdraient du temps, se fatigueraient inutilement, et les pieds ne poseraient pas à terre en même temps.

La tête directe : parce que cette position de la tête empêche la tête de tourner, et fait que le canonnier marche carrément.

17. Pour arrêter, l'instructeur commande :

1. *Canonnier.*
2. HALTE.

Au commandement HALTE, rapporter le pied qui est en arrière à côté de l'autre, sans frapper.

L'instructeur fait le commandement HALTE à l'instant où l'un ou l'autre pied va poser à terre.

18. L'instructeur marque de temps en temps la cadence du pas par le commandement *un*, à l'instant où le canonnier lève le pied, et par celui *deux*, à l'instant où il doit le poser, en observant de régler cette cadence à raison de soixante-seize par minute. Pour juger si tous les principes sont exactement suivis, il se porte souvent à dix ou douze pas en avant, faisant face au canonnier. Quand celui-ci commence à bien soutenir le pas, on le fait marcher quelque temps sans l'arrêter, pour le confirmer dans ces principes.

MARQUER LE PAS.

19. Le canonnier étant en marche, l'instructeur commande :

1. *Marquez le pas.*
2. MARCHE.

Au commandement MARCHE, rapporter les talons l'un à côté de l'autre, et marquer la cadence du pas, en levant alternativement chacun des pieds sans avancer.

L'instructeur fait le commandement MARCHE à l'instant où le pied va poser à terre.

20. Pour reporter le canonnier en avant, l'instructeur commande :

1. *Canonnier, en avant.*
2. MARCHE.

Au commandement MARCHE, le canonnier reprend le pas de deux tiers de mètre (2 pieds).

L'instructeur fait le commandement MARCHE à l'instant où le pied va poser à terre.

CHANGER LE PAS.

21. Le canonnier étant en marche, l'instructeur commande :

1. *Changez le pas.*
2. MARCHE.

Au commandement MARCHE, rapporter à côté du pied qui est en avant celui qui est en arrière, et repartir du pied qui était en avant.

L'instructeur fait le commandement MARCHE à l'instant où le pied va poser à terre.

Par ce moyen, on apprend au canonnier à reprendre le pas lorsqu'il l'a perdu.

A DROITE OU A GAUCHE EN MARCHANT.

22. Le canonnier étant en marche, l'instructeur commande :

1. *Canonnier, à droite* (ou *à gauche*).
2. MARCHE.

Au commandement MARCHE, tourner le corps à droite dans la nouvelle direction, sans perdre la cadence du pas.

L'instructeur fait le commandement MARCHE à l'instant où le pied gauche va poser à terre.

Quand c'est *à gauche*, le commandement MARCHE se fait au moment où le pied droit arrive à terre. Par ce moyen, le canonnier entame toujours la nouvelle direction avec la jambe du côté vers lequel il tourne.

QUART D'A-DROITE OU QUART D'A-GAUCHE EN MARCHANT.

23. Le canonnier étant en marche, l'instructeur commande :

1. *Canonnier, oblique à droite* (ou *à gauche*).
2. MARCHE.

Au commandement MARCHE, le canonnier exécute un *quart d'à-droite* (ou *d'à-gauche*), et il se porte droit devant lui.

24. Pour faire reprendre la direction primitive, l'instructeur commande :

EN—AVANT.

A la dernière partie du commandement, qui est AVANT, le canonnier exécute un *quart d'à-gauche* (ou *un quart d'à-droite*) et se porte droit devant lui.

Le quart d'à-droite ou le quart d'à-gauche se

commande et s'exécute suivant les principes prescrits n.° 22.

PAS ACCÉLÉRÉ.

25. La longueur du pas accéléré est la même que celle du pas ordinaire, et sa vitesse est de cent par minute.

26. Le canonnier étant de pied ferme, l'instructeur commande :

1. *Canonnier, en avant.*
2. *Pas accéléré.*
3. MARCHE.

Au commandement MARCHE, partir vivement du pied gauche, et prendre le pas de cent par minute.

27. L'impulsion du pas accéléré disposant l'homme de recrue à ployer les jarrets et à raccourcir le pas, l'instructeur doit en régler la cadence et la mesure, et habituer le canonnier à conserver le corps d'aplomb.

28. Le canonnier est exercé, en marchant au pas accéléré, à arrêter, à marquer le pas, à se porter en avant, à changer le pas, à faire des à-droite, des à-gauche, des quarts d'à-droite, des quarts d'à-gauche, et à se reporter en avant, aux commandements et suivant les principes prescrits n.os 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24.

29. Le canonnier marchant au pas accéléré, pour le faire passer au pas ordinaire, l'instructeur commande :

1. *Pas ordinaire.*
2. MARCHE.

Au commandement MARCHE, le canonnier prend le pas ordinaire.

30. Pour faire reprendre le pas accéléré, l'instructeur commande :

1. *Pas accéléré.*
2. MARCHE.

Au commandement MARCHE, le canonnier reprend le pas accéléré.

31. Dans tous les changements de pas, l'instructeur commande MARCHE au moment où le pied va poser à terre, afin que le canonnier ait le temps de prendre de l'autre jambe le pas commandé.

PAS EN ARRIÈRE.

32. Le pas en arrière est de trente-trois centimètres (1 pied), mesurés d'un talon à l'autre.

33. Le canonnier étant de pied ferme, l'instructeur commande :

1. *Canonnier, en arrière.*
2. MARCHE.

Au commandement MARCHE, porter le pied gauche en arrière, à trente-trois centimètres (1 pied); retirer et porter le pied droit également en arrière, et continuer ainsi jusqu'au commandement.

1. *Canonnier.*
2. HALTE.

Au commandement HALTE, apporter le pied qui est en avant à côté de l'autre, sans frapper.

L'instructeur ne fait marcher en arrière que quelques pas seulement; il veille à ce que le

canonnier se porte bien droit en arrière, ne creuse pas les reins en renversant les épaules, et conserve toujours l'aplomb et la position du corps.

DEUXIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.	DEUXIÈME PARTIE.
Principes du port d'armes. Travail de pied ferme au port d'armes et marche au port d'armes.	Maniement des armes (mousqueton ou sabre). Charge en dix temps. Charge à volonté. Des feux. Position du premier rang. Position du deuxième rang.

PREMIÈRE PARTIE.

34. Cette leçon est donnée, autant que possible, par homme ou au plus à quatre canonniers à la fois : dans ce dernier cas, ils sont placés sur un rang, à un mètre (3 pieds) l'un de l'autre.

35. Les canonniers non montés, armés du mousqueton, et les canonniers montés, armés du sabre, sont en veste, bonnet de police et giberne[1].

PRINCIPES DU PORT D'ARMES.

36. L'arme dans le bras droit et au défaut de

[1] Dans toute réunion en armes, les canonniers servants à cheval auront le sabre au crochet, la monture en arrière et l'y placeront de la manière suivante : Saisir le premier anneau en dehors avec le pouce et les deux premiers doigts, ramener la monture en arrière en la passant près de la hanche, et engager l'anneau dans le crochet.

l'épaule, le canon d'aplomb, le pontet en avant, le bras légèrement ployé, sans écarter le coude, de manière que le bout du canon dépasse l'épaule de trois centimètres (1 pouce); la main droite embrassant la platine, le pouce au-dessus du pontet, le premier doigt dessous, les autres sous le chien, la contre-platine sur la couture du pantalon, la main gauche pendante sur le côté.

37. Le canonnier de recrue étant sujet à porter le corps en arrière, à baisser l'épaule droite, ou à trop écarter le coude, il faut quelquefois lui ôter l'arme pour rectifier sa position.

TRAVAIL DE PIED FERME AU PORT D'ARMES, ET MARCHE AU PORT D'ARMES.

38. L'instructeur fait exécuter aux canonniers non montés les mouvements de la première leçon, en veillant à ce qu'ils conservent toujours la régularité du port d'armes.

39. Les canonniers montés, ayant le sabre au côté, sont exercés de même à tous les mouvements détaillés dans la première leçon.

DEUXIÈME PARTIE.

MANIEMENT DES ARMES.

40. L'exécution de chaque commandement ou partie de commandement forme un *temps*; mais ce *temps* se divise en *mouvements*, pour en démontrer le mécanisme et en faciliter l'exécution.

La dernière syllabe d'un commandement ou

d'une partie de commandement décide l'exécution vive d'un temps d'exercice, ou du premier mouvement de ce temps, quand il est divisé. Les commandements *deux, trois*, etc., décident celle des autres mouvements.

Quand un temps ou un mouvement n'aura pas été exécuté correctement, l'instructeur commandera : AU TEMPS ; à ce commandement, les canonniers reprendront la position du mouvement précédent.

Dès que le canonnier connaît bien les mouvements d'un temps, on lui montre à les exécuter sans s'arrêter sur chacun ; mais il en observe le mécanisme, afin d'éviter les inconvénients de ce qu'on appelle *escamoter l'arme*.

L'instructeur porte une attention particulière à ce que le maniement des armes ne dérange pas la position du corps ; il n'emploie à cet exercice que la moitié du temps de la leçon, et le reste à la *marche*.

Les canonniers montés sont exercés aux mouvements détaillés n.os 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65 et 66 ; puis ils exécutent les mouvements de la première leçon, ayant le sabre à l'épaule : l'instructeur veille à ce que le port du sabre soit régulier.

Quand on veut faire REPOS, on fait *reposer sur les armes* et *mettre les armes à terre* ; ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 51.

Quand on veut faire *en place* — REPOS, on fait d'apord *reposer sur les armes ;* mais si les armes sont chargées, on fait mettre *l'arme au bras*.

41. Le canonnier étant au *port d'armes*, l'instructeur commande :

Reposez-vous — (SUR VOS) ARMES.
1 *temps*, 3 *mouvements*.

1. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, détacher l'arme avec la main droite verticalement et à onze centimètres (4 pouces) de l'épaule, la saisir en même temps de la main gauche à l'embouchoir.

2. Saisir l'arme avec la main droite, à huit centimètres (3 pouces) au-dessus de la main gauche.

3. Abandonner l'arme de la main gauche, qui se replace vivement sur le côté; allonger le bras droit; laisser glisser l'arme dans la main droite, jusqu'à terre, sans frapper, le talon de la crosse à cinq centimètres (2 pouces) et à hauteur de la pointe du pied droit, le coude près du corps, le canon entre le pouce et les trois premiers doigts allongés, le petit doigt derrière le canon.

Portez — (VOS) ARMES.
1 *temps*, 3 *mouvements*.

42. 1. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, élever l'arme avec la main droite verticalement, le bout du canon à onze centimètres (4 pouces) de l'épaule; saisir l'arme de la main gauche à l'embouchoir.

2. Descendre la main droite, la placer à la platine, le pouce au-dessus du pontet, le premier doigt dessous, les autres sous le chien.

3. Appuyer l'arme à l'épaule avec la main droite, et replacer vivement la main gauche sur le côté.

Présentez — (VOS) ARMES.
1 *temps*.

43. A la dernière partie du commandement, qui

est ARMES, apporter l'arme avec la main droite vis-à-vis le milieu du corps, le canon d'aplomb et le pontet en avant, l'avant-bras collé au corps sans être gêné; saisir l'arme de la main gauche, au-dessus et contre le ressort de batterie, le pouce allongé sur le bois, le poignet à hauteur du coude; la main droite quittant alors la platine, saisir la poignée, les doigts allongés.

Portez — (VOS) ARMES.
1 *temps.*

44. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, placer la main droite à la platine, rapporter l'arme avec la main droite contre l'épaule, le canon d'aplomb, et replacer en même temps la main gauche sur le côté.

L'arme — (au) BRAS.
1 *temps*, 4 *mouvements.*

45. 1. A la dernière partie du commandement, qui est BRAS, détacher l'arme avec la main droite verticalement et à onze centimètres (4 pouces) de l'épaule; la saisir en même temps de la main gauche à l'embouchoir.

2. Élever l'arme avec les deux mains, en la tournant le canon en avant, pour la placer vis-à-vis le défaut de l'épaule gauche, la main gauche à hauteur du col, le pouce allongé; glisser la main droite jusqu'à la naissance de la crosse, dont le plat s'appuie à la hanche.

3. Placer l'avant-bras gauche sur la poitrine, le chien appuyé sur l'avant-bras, la main à plat sur le téton droit, les doigts joints, le pouce détaché.

4. Replacer vivement la main droite sur le côté.

Portez — (VOS) ARMES.
1 *temps*, 4 *mouvements.*

46. 1. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, saisir l'arme avec la main droite à la naissance de la crosse.

2. Détacher l'arme de l'épaule, à onze centimètres (4 pouces); placer la main gauche à l'embouchoir, le pouce allongé, l'avant-bras contre la platine.

3. Descendre l'arme avec les deux mains, en tournant le pontet en avant; l'apporter verticalement vis-à-vis, et à onze centimètres (4 pouces) de l'épaule droite, la main gauche un peu au-dessus de la hanche droite, la main droite se replaçant à la platine.

4. Appuyer l'arme à l'épaule avec la main droite, et replacer vivement la main gauche sur le côté.

L'arme sur l'épaule — DROITE.

1 *temps*, 2 *mouvements*.

47. 1. A la dernière partie du commandement, qui est DROITE, détacher l'arme verticalement à onze centimètres (4 pouces) de l'épaule, avec la main droite, en l'élevant un peu, et la saisir de la main gauche à la poignée.

2. Ressaisir l'arme avec la main droite à la crosse, la placer sur l'épaule droite, la platine en dehors, le bout du canon en l'air, dirigé en arrière à gauche et replacer vivement la main gauche sur le côté.

Portez — (VOS) ARMES.

1 *temps*, 2 *mouvements*.

48. 1. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, redresser l'arme avec la main droite, en la saisissant de la main gauche à la poignée, le pontet en avant, et la descendre verticalement, la main droite se replaçant à la platine.

2. Appuyer l'arme à l'épaule avec la main droite, et replacer vivement la main gauche sur le côté.

L'arme sous le bras — DROIT.

1 *temps*, 3 *mouvements*.

49. 1. A la dernière partie du commandement, qui est DROIT, détacher l'arme verticalement, à onze centimètres (4 pouces) de l'épaule, avec la main droite, en l'élevant un peu, et la saisir de la main gauche à la poignée.

2. Saisir l'arme avec la main droite, le petit doigt touchant le ressort de batterie, le pouce allongé sur le bois.

3. Chasser la crosse sous le bras avec la main gauche, en tournant l'arme avec la main droite, le canon en dessous, la platine au-dessus de la hanche, le bout du canon dirigé vers la terre; replacer vivement la main gauche sur le côté.

Portez — (VOS) ARMES.
1 *temps*, 3 *mouvements*.

50. 1. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, redresser l'arme avec la main droite, en la tournant le pontet en avant, la platine en dehors, la main droite à hauteur du téton, le pouce allongé sur le bois; la saisir de la main gauche à la hauteur de la crosse.

2. Replacer la main droite à la platine.

3. Descendre l'arme verticalement, l'appuyer à l'épaule avec la main droite, et replacer vivement la main gauche sur le côté.

Reposez-vous — (SUR VOS) ARMES.

Comme il est prescrit n. 41.

L'arme — (à) TERRE.
1 *temps*, 2 *mouvements*.

51. 1. A la dernière partie du commandement, qui est TERRE, saisir le coin de la giberne avec la main gauche, tourner l'arme avec la main droite, la contre-platine en avant; courber le corps, avancer le pied gauche, le talon vis-à-vis de l'embouchoir; poser

l'arme à terre, droit devant soi, le talon de la crosse restant à hauteur de la pointe du pied droit, le jarret droit un peu ployé, le talon droit levé.

2. Se relever, rapporter le pied gauche à côté du droit, et replacer les mains sur les côtés.

Relevez — (VOS) ARMES.

1 *temps*, 2 *mouvements*.

52. 1. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, saisir le coin de la giberne avec la main gauche, courber le corps, avancer le pied gauche, le talon vis-à-vis de l'embouchoir.

2. Relever l'arme en rapportant le pied gauche à côté du droit; la tourner aussitôt avec la main droite, le pontet en avant, la main gauche se replaçant sur le côté.

53. Le canonnier étant à la position de *présentez vos armes*, l'instructeur commande :

Genou — (à) TERRE.

2 *temps*.

A la dernière partie du commandement, qui est TERRE, porter le pied droit en arrière, en tournant un peu la pointe du pied gauche en dedans ; mettre le genou à terre à seize centimètres (6 pouces) en arrière et à droite du talon gauche, l'avant-bras gauche appuyé sur la cuisse ; laisser glisser l'arme à terre sans frapper, et abandonner l'arme de la main droite, qui se place à la coiffure, le dessus de la main contre la visière, les doigts étendus et joints, le coude élevé.

Portez — (VOS) ARMES.

2 *temps*.

54. 1. A la première partie du commandement, qui est PORTEZ, élever l'arme de la main gauche, la saisir à la poignée avec la main droite, se relever,

rapporter le pied droit à côté du gauche, et reprendre la position de *présentez vos armes*.

2. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, porter les armes comme il est prescrit n.° 44.

55. Pour faire mettre le mousqueton en bandoulière, l'instructeur commande :

Mousqueton — (en) BANDOULIÈRE.

A ce commandement, allonger la bretelle de toute sa longueur, passer l'arme par-dessus la coiffure, engager le bras droit entre la bretelle et la crosse, et placer le mousqueton diagonalement de l'épaule gauche à la hanche droite.

56. Pour revenir à la première position, l'instructeur commande :

Prenez — (le) MOUSQUETON.

A ce commandement, reprendre le mousqueton, raccoursir la bretelle et se mettre à la position du port d'armes.

57. Le canonnier étant dans la position de *Présentez vos armes*, l'instructeur commande :

Haut — (les) ARMES.

1. *temps*

A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, élever l'arme avec les deux mains, en la tournant la platine en avant, la main droite tenant toujours la poignée, la main gauche ouverte, les doigts allongés sur le bois, à hauteur et à seize centimètres (6 pouces) du col, les coudes abattus.

58. Pour faire rompre les rangs, l'instructeur commande :

Rompez vos rangs.

MARCHE.

MANIEMENT DU SABRE.

POSITION DU PREMIER RANG.

Servants à cheval et conducteurs.	*Servants à pied.*

Sabre — (à la) MAIN.
2 temps.

59. 1. A la première partie du commandement, qui est SABRE, incliner légèrement la tête à gauche, sans déranger la position; décrocher le sabre et ramener la monture en avant avec la main gauche; engager le poignet droit dans le cordon, saisir le sabre à la poignée; dégager la lame du fourreau de 16 centimètres (6 pouces), en maintenant le fourreau contre la cuisse avec la main gauche, qui le tient au premier anneau, et replacer la tête directe.	1. A la première partie du commandement, qui est SABRE, incliner légèrement la tête à gauche, sans déranger la position; saisir la poignée avec la main droite, dégager la lame du fourreau d'environ 16 centimètres (6 pouces), en maintenant son fourreau contre la cuisse avec la main gauche, et replacer la tête directe.
2. A la dernière partie du commandement, qui est MAIN, tirer vivement le sabre en élevant le bras de toute sa longueur; marquer un temps d'arrêt, le porter à l'épaule droite, la	2. Comme ci-contre.

lame au défaut de l'épaule, le poignet appuyé à la hanche, le petit doigt en dehors de la poignée.

POSITION DU DEUXIÈME RANG.

Sabre — (à la) MAIN.

2 *temps.*

60. 1. A la première partie du commandement, qui est SABRE, comme au premier temps du n.° 59.	1. Comme au n.° 59.
2. A la dernière partie du commandement, qui est MAIN, achever de sortir la lame, marquer un temps d'arrêt, la pointe en bas; ramener la monture vis-à-vis et à hauteur de l'épaule gauche, retourner le poignet, pour remonter la lame en croix le long du bras gauche; porter le sabre à l'épaule droite, la lame au défaut de l'épaule, le poignet appuyé à la hanche, le petit doigt en dehors de la poignée.	2. Comme ci-contre.

Présentez — (le) SABRE.

1 *temps.*

61. A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, porter le sabre en avant, le bras demi-tendu; le pouce vis-à-vis	Comme ci-contre.

et à seize centimètres (6 pouces) du col, la lame verticale, le pouce allongé sur le côté droit de la poignée, le petit doigt se réunissant aux trois autres.

Portez — (le) SABRE.

1 *temps.*

62. A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, reporter le sabre, la lame au défaut de l'épaule, le poignet appuyé à la hanche, le petit doigt en dehors de la poignée.

Comme ci-contre.

POSITION DU PREMIER RANG.

Remettez — (le) SABRE.

2 *temps.*

63. 1. A la première partie du commandement, qui est REMETTEZ, exécuter le mouvement de *présentez le sabre*, n.° 61.

2. A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, élever le poignet, le bras tendu, baisser la lame, incliner légèrement la tête à gauche, en fixant l'œil sur l'ouverture du fourreau; y remettre la lame, dégager la poignée du cordon, replacer la tête

1. Comme ci-contre.

2. A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, élever le poignet, le bras tendu; baisser la lame, saisir le fourreau avec la main gauche, incliner légèrement la tête à gauche, en fixant l'œil sur l'ouverture du fourreau; y remettre la lame,

directe, la main droite sur le côté, remettre le sabre au crochet, la monture en arrière.

replacer la tête directe et les mains sur les côtés.

POSITION DU DEUXIÈME RANG.

Remettez — (le) SABRE.

2 *temps.*

64. 1. A la première partie du commandement, qui est REMETTEZ, exécuter le mouvement de *présentez le sabre*, n.° 61.

1. Comme ci-contre.

2. A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, porter le poignet vis-à-vis et à seize centimètres (6 pouces) de l'épaule gauche; baisser la lame et la passer en croix le long du bras gauche, la pointe en arrière; incliner légèrement la tête à gauche, en fixant l'œil sur l'ouverture du fourreau; y remettre la lame, dégager le poignet du cordon, replacer la tête directe, la main droite sur le côté, et remettre le sabre au crochet, la monture en arrière.

2. A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, porter le poignet vis-à-vis et à seize centimètres (6 pouces) de l'épaule gauche; baisser la lame et la passer en croix le long du bras gauche, la pointe en arrière; saisir le fourreau avec la main gauche, incliner légèrement la tête à gauche, en fixant l'œil sur l'ouverture du fourreau; y remettre la lame, replacer la tête directe et les mains sur les côtés.

65. Le canonnier étant à la position de *présentez le sabre*, l'instructeur commande :

Genou — (à) TERRE.

1 *temps.*

A la dernière partie du commandement, qui est TERRE, mettre le genou droit à terre, comme il est prescrit n.° 53; baisser la pointe du sabre jusqu'à terre, le bras demi-tendu, les ongles en-dessus; placer la main à la coiffure.	Comme ci-contre.

Portez — (le) SABRE.

2 *temps.*

66. 1. A la première partie du commandement, qui est PORTEZ, se relever, rapporter le pied droit à côté du gauche et reprendre la position de *présentez le sabre*, n.° 61.	1. Comme ci-contre.
2. A la deuxième partie du commandement, qui est SABRE, porter le sabre à l'épaule, comme il est prescrit n.° 62.	2. Comme ci-contre.

CHARGE EN DIX TEMPS.

67. Le canonnier étant au *port d'armes*, l'instructeur commande *charge en dix temps*.

1. *Chargez* — (VOS) ARMES.

1 *temps*, 2 *mouvements.*

1. A la dernière partie du deuxième commandement, qui est ARMES, faire un *demi à-droite* sur le talon gauche, en portant le pied droit en équerre derrière le gauche, le cou de-pied droit vis-à-vis et à huit centimètres (3 pouces) du talon; détacher l'arme

verticalement et à onze centimètres (4 pouces) de l'épaule avec la main droite, en l'élevant un peu, et la saisir de la main gauche à hauteur du téton droit, le petit doigt touchant le ressort de batterie, le pouce allongé sur le bois; baisser le coude et saisir la poignée sans que le premier doigt quitte le pontet.

2. Chasser avec la main droite la crosse sous le bras, le pontet un peu en dehors, la poignée à cinq centimètres (2 pouces) au-dessous du téton droit, le coude gauche collé au corps; le bout du canon à hauteur du menton, le pouce de la main droite contre la batterie au-dessus de la pierre; les quatre doigts fermés, l'avant-bras droit le long de la crosse.

2. *Ouvrez*— (le) BASSINET.

1 *temps*.

68. A la dernière partie du commandement, qui est BASSINET, découvrir le bassinet, en poussant fortement la batterie avec le pouce de la main droite et résistant de la main gauche; retirer le coude droit en arrière, porter la main droite à la giberne et l'ouvrir.

3. *Prenez* — (la) CARTOUCHE.

1 *temps*.

69. A la dernière partie du commandement, qui est CARTOUCHE, prendre une cartouche, la tenir entre le pouce et les deux premiers doigts et la porter entre les dents.

4. *Déchirez* — (la) CARTOUCHE.

1 *temps*.

70. A la dernière partie du commandement, qui est CARTOUCHE, déchirer la cartouche jusqu'à la poudre, la tenant près de l'ouverture entre le pouce et les deux premiers doigts; la descendre et la placer verticalement contre le bassinet, la paume de la main tournée vers le corps, le coude appuyé sur la crosse.

5. AMORCEZ.

1 *temps*, 2 *mouvements*.

71. 1. Au commandement AMORCEZ, baisser la tête, fixer les yeux sur le bassinet, le remplir de poudre, comprimer la cartouche près de l'ouverture avec le pouce et les deux premiers doigts; relever la tête et porter la main droite derrière la batterie en appuyant les deux derniers doigts dessus.

2. Fermer fortement le bassinet avec les deux derniers doigts; en résistant de la main gauche, les deux premiers doigts et le pouce tenant toujours la cartouche; saisir l'arme à la poignée avec les deux derniers doigts et la paume de la main droite, le poignet joint au corps, le coude en arrière et un peu détaché du corps.

6. *L'arme* — (à) GAUCHE.

1 *temps*, 2 *mouvements*.

72. 1. A la dernière partie du commandement, qui est GAUCHE, redresser l'arme avec les deux mains en étendant vivement le bras droit; passer l'arme devant le corps en la tournant dans la main gauche, la platine en dehors; faire en même temps face en tête, en tournant sur le talon gauche et portant le pied droit en avant, le talon à huit centimètres (3 pouces) du cou-de-pied gauche.

2. Abandonner l'arme de la main droite, la descendre avec la gauche le long et près du corps, l'avant-bras appuyé au-dessus de la hanche, la main gauche touchant le ressort de batterie, le pontet touchant la cuisse gauche, le bout du canon dans la direction de l'œil droit, à seize centimètres (6 pouces) du corps; saisir l'arme avec les deux derniers doigts de la main droite à trois centimètres (1 pouce) de la bouche du canon, les deux premiers doigts et le pouce contenant toujours la cartouche.

7. *Cartouche* — (dans le) CANON.

1 *temps.*

73. A la dernière partie du commandement, qui est CANON, fixer l'œil sur le bout du canon ; renverser la main droite vers le corps en élevant le coude à hauteur du poignet, et verser la poudre dans le canon ; secouer la cartouche, l'enfoncer avec le premier doigt, et laisser la main renversée, les doigts joints et allongés.

8. *Tirez* — (la) BAGUETTE.

1 *temps*, 2 *mouvements.*

74. 1. A la dernière partie du commandement, qui est BAGUETTE, saisir la baguette par le gros bout avec le pouce et le premier doigt, le poignet toujours renversé ; la dégager du canal jusqu'à la bouche du canon, glisser la main droite le long de la baguette, la saisir près de l'embouchoir, achever de la tirer en allongeant vivement le bras droit, la saisir à pleine main, retourner le poiguet et engager la baguette dans le canon jusqu'à la main.

2. Remonter la main droite en glissant le pouce le long de la baguette, pour la saisir par le petit bout avec le pouce et le premier doigt ployé, les autres fermés, et l'enfoncer jusqu'au fond du canon.

9. BOURREZ.

1 *temps*, 2 *mouvements.*

75. 1. Au commandement BOURREZ, chasser la baguette trois fois de suite dans le canon, les doigts en dessous et fermés, le coude détaché du corps.

2. Tirer vivement la baguette hors du canon, la saisir par le milieu à pleine main, renverser le poignet, engager la baguette dans le canal, achever de l'enfoncer en plaçant la paume de la main sur le gros bout, et ressaisir le canon avec la main droite, le pouce allongé à trois centimètres (1 pouce) de la bouche.

10. *Portez* — (VOS) ARMES.

1 *temps*, 2 *mouvements*.

76. 1. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, élever l'arme verticalement avec la main gauche en la tournant, le canon à onze centimètres (4 pouces) et vis-à-vis l'épaule droite, la main gauche à hauteur de la hanche; replacer la main droite à la platine et rapporter le pied droit à côté du gauche.

2. Appuyer l'arme à l'épaule avec la main droite, et replacer vivement la main gauche sur le côté.

CHARGE A VOLONTÉ.

77. Les canonniers exécutant bien la *charge en dix temps* sont exercés à la *charge à volonté;* l'instructeur commande : *Charge à volonté.*

Chargez — (VOS) ARMES.

A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, exécuter les dix temps de la charge sans s'arrêter sur aucun et sans s'attendre les uns les autres.

L'instructeur doit exiger que les canonniers chargent les armes avec calme et sans précipitation; qu'ils conservent bien la position du corps en passant exactement par tous les mouvements, notamment par ceux d'*amorcer, mettre la cartouche dans le canon* et *bourrer*.

DES FEUX.

78. L'instructeur doit toujours se placer derrière la troupe pour commander les feux; les canonniers sont au port d'armes.

POSITION DU PREMIER RANG.

L'instructeur commande :

Apprêtez — (VOS) ARMES.

1 *temps*, 2 *mouvements*.

(Pl. 4, fig. A.)

1. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, faire un *demi à-droite* sur le talon gauche, en portant le pied droit en équerre derrière le gauche, le cou-de-pied droit vis-à-vis et à huit centimètres (3 pouces) du talon; détacher l'arme avec la main droite verticalement et à onze centimètres (4 pouces) de l'épaule; la saisir de la main gauche, le petit doigt touchant le ressort de batterie, le pouce sur le canon; l'élever avec les deux mains, la gauche à hauteur du col; placer le pouce de la main droite sur la tête du chien, le premier doigt sur le poutet, les autres dessous, le coude à hauteur de la main.

2. Armer en fermant vivement le coude droit et saisir l'arme à la poignée.

(En) JOUE.

1 *temps*.

79. Au commandement JOUE, abaisser vivement le bout du canon, glisser la main gauche jusqu'à l'embouchoir, tenant l'arme avec le pouce et le premier doigt de cette main, les autres fermés; appuyer la crosse contre l'épaule, le bout du canon un peu baissé, les coudes abattus sans être serrés au corps; baisser la tête sur la crosse, fermer l'œil gauche, diriger l'œil droit le long du canon pour ajuster, et placer le premier doigt de la main droite sur la détente.

Si on veut faire redresser les armes avant de faire feu, l'instructeur commande :

Redressez — (VOS) ARMES.

1 *temps.*

80. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, retirer le doigt de dessus la détente, redresser vivement l'arme et reprendre la position du deuxième mouvement d'*apprêtez vos armes*, n.° 78.

81. Si, après avoir fait apprêter ou redresser les armes, on veut les faire porter sans faire feu, l'instructeur commande :

Portez — (VOS) ARMES.

2 *temps.*

1. A la première partie du commandement, qui est PORTEZ, placer le pouce de la main droite croisé sur la tête du chien, le premier doigt sur la détente, les autres sous le pontet; tirer la tête du chien en arrière; appuyer le premier doigt sur la détente pour désarmer, en soutenant le chien avec le pouce; l'amener en avant jusqu'à ce que la pierre touche la batterie, et l'assurer dans le cran du repos.

2. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, descendre l'arme avec les deux mains, la droite se replaçant à la platine; appuyer l'arme à l'épaule, replacer la main gauche sur le côté, faire face en tête et rapporter le pied droit à côté du gauche.

82. Le canonnier étant *en joue*, si l'on veut faire feu, l'instructeur commande :

FEU.

1 *temps.*

Au commandement FEU, appuyer le premier doigt

sur la détente et faire feu sans baisser davantage la tête ni la détourner, et rester dans cette position.

83. Si après avoir fait feu on ne veut pas faire charger les armes, l'instructeur commande :

Portez — (VOS) ARMES.

2 *temps.*

1. A la première partie du commandement, qui est PORTEZ, retirer vivement l'arme et la placer la crosse sous le bras droit, en rapportant la main gauche contre le ressort de batterie, le pontet un peu en dehors, la poignée à cinq centimètres (2 pouces) au-dessous du téton droit, le coude gauche collé au corps, le bout du canon à hauteur du menton; placer le pouce de la main droite sur le chien, le premier doigt sur la détente, les autres derrière le pontet; mettre le chien au repos, en prenant garde de ne pas l'armer; fermer le bassinet et saisir l'arme à la poignée.

2. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, porter l'arme en faisant face en tête, et replacer vivement la main gauche sur le côté.

84. Si après avoir fait feu on veut faire charger les armes, l'instructeur commande :

CHARGEZ.

1 *temps.*

Au commandement CHARGEZ, retirer vivement l'arme et la placer la crosse sous le bras droit, en rapportant la main gauche contre le ressort de batterie, le pontet un peu en dehors, la poignée à cinq centimètres (2 pouces) au-dessous du téton droit, le coude gauche collé au corps, le bout du canon à hauteur du menton; mettre le chien au repos, exécuter la *charge à volonté*, et porter l'arme en faisant face en tête.

POSITION DU DEUXIÈME RANG.

85. L'instructeur commande :

Apprêtez — (VOS) ARMES.

1 *temps*, 2 *mouvements*.

(Pl. 4, fig. A.)

1. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, exécuter le premier mouvement d'*apprêtez vos armes*, n.° 78; déboîter en même temps, en portant le pied droit à seize centimètres (6 pouces) sur la droite, et rapporter le pied gauche à huit centimètres (3 pouces) en avant du cou-de-pied droit, pour être placé vis-à-vis du créneau à droite de son chef de file.

2. Exécuter le deuxième mouvement d'*apprêtez vos armes*, n.° 78.

(En) JOUE.

1 *temps*.

(Pl. 4, fig. B.)

86. Au commandement JOUE :

Porter le pied gauche à seize centimètres (6 pouces) en avant, le jarret droit tendu; abaisser vivement le bout du canon, de manière qu'il dépasse le premier rang; appuyer la crosse contre l'épaule droite, exécuter le reste du mouvement comme il est prescrit n.° 79.

Redressez — (VOS) ARMES.

1 *temps*.

87. Comme il est prescrit n.° 80, en restant vis-à-vis du créneau et rapportant le pied gauche à huit centimètres (3 pouces) du cou-de-pied droit.

Portez — (VOS) ARMES.

2 *temps*.

88. 1. A la première partie du commandement,

qui est PORTEZ, exécuter le premier mouvement de *portez vos armes*, n.° 81.

2. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, descendre l'arme avec les deux mains, la droite se replaçant à la platine ; appuyer l'arme à l'épaule ; replacer vivement la main gauche sur le côté ; revenir en même temps derrière son chef de file, en portant le pied gauche à seize centimètres (6 pouces) sur la gauche ; faire face en tête et rapporter le pied droit à côté du gauche.

89. Le canonnier étant *en joue*, si l'on veut faire feu, l'instructeur commande :

FEU.

Comme il est prescrit n.° 82.

90. Si après avoir fait feu on ne veut pas faire charger les armes, l'instructeur commande :

Portez — (VOS) ARMES.

2 temps.

1. A la première partie du commandement, qui est PORTEZ, exécuter le premier mouvement de *portez vos armes*, n.° 83.

2. A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, exécuter le deuxième mouvement de *portez vos armes*, n.° 88.

91. Si après avoir fait feu l'instructeur veut faire charger les armes, il commande :

CHARGEZ.

Au commandement CHARGEZ, retirer vivement l'arme et la placer la crosse sous le bras droit, en rapportant la main gauche contre le ressort de batterie, le pontet un peu en dehors, la poignée à cinq centimètres (2 pouces) au-dessous du téton droit, le coude gauche collé au corps, le bout du

canon à hauteur du menton; mettre le chien au repos; rapporter en même temps le pied gauche à huit centimètres (3 pouces) du cou-de-pied droit; exécuter la *charge à volonté;* porter l'arme en faisant face en tête, et se replacer derrière son chef de file.

TROISIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.	DEUXIÈME PARTIE.
Maniement du mousqueton, les canonniers ayant le sabre.	Marche aux différents pas avec les armes.
Inspection des armes.	Tir à la cible.

PREMIÈRE PARTIE.

92. On réunit, pour cette leçon, de huit à douze canonniers. Ils sont en veste, schakos, giberne; ils ont le mousqueton et le sabre, et sont placés sur un rang, à un mètre (3 pieds) l'un de l'autre.

MANIEMENT DU MOUSQUETON, LES CANONNIERS AYANT LE SABRE.

93. Les canonniers non montés, ayant le sabre, sont exercés au maniement du mousqueton, suivant les principes détaillés à la deuxième partie de la deuxième leçon; on leur fait mettre ensuite le mousqueton en bandoulière, et on leur apprend à mettre le sabre à la main, à présenter le sabre et à le remettre.

INSPECTION DES ARMES.

94. Les canonniers étant au *port d'armes*, l'instructeur commande:

Inspection (du) MOUSQUETON.

1 *temps*, 5 *mouvements*.

1. A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, détacher l'arme verticalement, à onze centimètres (4 pouces) de l'épaule, avec la main droite, en l'élevant un peu; la saisir avec la main gauche, le petit doigt touchant le ressort de batterie; passer l'arme près du corps, prendre la position du deuxième mouvement de *l'arme à gauche*, n.° 72, les talons restant sur la même ligne.

2. Tirer la baguette comme il est prescrit n.° 74, la laisser glisser dans le canon, et prendre la position du *port d'armes*, n.° 76.

3. Détacher l'arme verticalement à onze centimètres (4 pouces) de l'épaule, avec la main droite, en l'élevant un peu; la saisir avec la main gauche, le petit doigt touchant le ressort de batterie, le pouce allongé sur le bois; abandonner l'arme de la main droite, qui se replace sur le côté; la porter avec la main gauche, en tournant la platine en dehors, vis-à-vis de l'épaule gauche, la main à hauteur de l'épaule, le coude abattu vers la crosse.

4. Descendre l'arme avec la main gauche; prendre la position du deuxième mouvement de *l'arme à gauche*, n.° 72; remettre la baguette comme il est prescrit au deuxième mouvement du n.° 75.

5. Porter les armes comme il est prescrit n.° 76.

95. Les canonniers ayant le sabre à la main, l'instructeur commande :

Inspection—(du) SABRE.

1 *temps*, 3 *mouvements*.

1. A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, exécuter le mouvement de *présentez le sabre*.

2. Tourner le poignet en dedans, pour montrer l'autre côté de la lame.

3. Porter le sabre à l'épaule droite, la lame au défaut de l'épaule, le poignet appuyé à la hanche, le petit doigt en dehors de la poignée.

INSPECTION DES ARMES.

96. Les canonniers étant au port d'armes, l'instructeur commande :

Inspection — (des) ARMES.

A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, les canonniers armés du mousqueton exécutent les premier et deuxième mouvements de *l'Inspection du mousqueton*, n.° 94. Les canonniers armés du sabre ne bougent pas. A mesure que l'instructeur passe, les canonniers armés du mousqueton exécutent le troisième mouvement de *l'inspection du mousqueton*, n.° 94, et ceux armés du sabre, les premier et deuxième mouvements de *l'inspection du sabre*, n.° 95.

L'instructeur prend l'arme pour l'examiner, s'il le juge à propos, sans que le canonnier la porte en avant pour la lui présenter.

Dès que l'instructeur a dépassé de deux hommes, les canonniers armés du mousqueton exécutent les quatrième et cinquième mouvements de *l'inspection du mousqueton*, n.° 94, et ceux armés du sabre, troisième mouvement de *l'inspection du sabre*, n° 95 [1].

DEUXIÈME PARTIE.

97. On réunit le même nombre d'hommes, placés sur un seul rang sans intervalle; leur tenue est la même que dans la première partie.

[1] Si, après l'inspection du mousqueton, on veut inspecter les sabres des canonniers non montés, on fait d'abord mettre le mousqueton en bandoulière, n.° 55, puis on passe l'inspection du sabre, comme il a été prescrit n.° 95.

MARCHE AUX DIFFÉRENTS PAS AVEC LES ARMES.

98. Les canonniers non montés, ayant leurs armes, sont exercés aux différents pas et aux mouvements détaillés dans la deuxième partie de la première leçon, et en outre à mettre l'arme au bras[1], l'arme sur l'épaule droite, et à la porter en marchant, ainsi qu'à faire feu avec des cartouches à poudre.

Les canonniers montés sont exercés à mettre le sabre à la main, et à le remettre dans le fourreau, en marchant.

99. L'instructeur fera souvent marcher au port d'armes, au port du sabre, et veillera avec attention à la bonne position des armes ainsi qu'à celle du corps.

100. Toutes les fois que les canonniers ont la main gauche pendante sur le côté, ils maintiennent le fourreau du sabre avec cette main; les servants à cheval, lorsqu'ils ont le sabre à la main, soutiennent le fourreau par le premier anneau.

101. Quand on veut faire exécuter un demi-tour par un canonnier, l'instructeur fait auparavant porter les armes.

102. Toutes les fois qu'on commande HALTE, les canonniers armés du mousqueton portent vivement l'arme.

103. Lorsqu'on exécute les feux à poudre, l'instructeur recommande aux canonniers d'ob-

1 L'arme au bras étant une position fort gênante pendant la marche, on ne fera exécuter ce mouvement que rarement.

server, en mettant le chien au repos, si la fumée sort par la lumière; ce qui indique que le coup est parti : si la fumée ne sort pas, le canonnier, au lieu de recharger, passe derrière le rang, tenant son arme le bout en l'air; il fait face en arrière, pour épingler et amorcer de nouveau.

Si le canonnier croyant le coup parti, a mis une seconde charge dans son arme, il doit, en bourrant, s'en apercevoir par la hauteur de la charge.

L'instructeur fait toujours l'inspection des armes après les feux à poudre, afin de s'assurer si quelque canonnier n'a pas fait la faute de mettre plus d'une cartouche dans son mousqueton. Il veille aussi à ce que le canonnier, en mettant le chien au repos, ne réarme pas son mousqueton par trop de précipitation.

TIR A LA CIBLE.

104. Les instructeurs doivent posséder des notions exactes sur la théorie du tir, afin d'apprendre aux canonniers à faire usage de leurs armes à feu de la manière la plus avantageuse.

On considère dans le tir des armes à feu trois espèces de lignes.

(Pl. 4, fig. C.)

La *ligne de mire* (AB) est le rayon visuel qui, passant par les points les plus élevés du tonnerre et du devant du canon, est dirigé vers l'objet qu'on veut atteindre.

La *ligne du tir* (CD) est l'axe ou le milieu du canon; cette ligne représente la direction dans laquelle la balle est chassée hors du canon.

La *trajectoire* (CEFG) est la courbe que la balle suit réellement, parce que la pesanteur l'oblige à s'abaisser continuellement par rapport à la ligne de tir, et à s'éloigner de plus en plus de cette ligne, qui est la direction primitive.

Par la construction des canons, en général, la ligne de mire et celle de tir forment entre elles, au delà de la bouche du canon, un angle (AOC) plus ou moins ouvert, suivant l'épaisseur à la culasse et celle à l'extrémité opposée. La balle, à la sortie du canon, coupe d'abord (en E) la ligne de mire à peu de distance de la bouche, passe au-dessus de cette ligne, s'en rapproche ensuite, la coupe une seconde fois (en G), et achève de décrire sa trajectoire jusqu'à sa chute. Le second point d'intersection s'appelle *but en blanc*. On entend par *portée de but en blanc* la distance de ce point à la bouche du canon, lorsque la ligne de mire est horizontale.

Dans le mousqueton d'artillerie, l'épaisseur de l'embouchoir empêche de diriger un rayon visuel par les points les plus élevés du tonnerre et de la bouche du canon; mais on peut faire passer la ligne de mire sur l'embouchoir et sur l'extrémité du canon. Ces deux points étant très-rapprochés, et la différence de l'épaisseur assez marquée, l'angle que font entre elles les lignes de mire et de tir est plus ouvert que dans les armes plus longues, et le but en blanc est

porté à une plus grande distance : cette distance est de deux cents mètres (100 toises) environ. Ainsi, toutes les fois que le point que l'on veut frapper se trouve entre les deux points où la trajectoire rencontre la ligne de mire, il faut viser au-dessous; il faut viser au-dessus quand il se trouve au delà du but en blanc.

Pour habituer les canonniers à tirer juste, on les exerce à la cible. Le tir a lieu successivement aux distances de 70 et 150 mètres. Ces deux distances étant inférieures à celle du but en blanc, on devrait, pour les deux, diriger la ligne de mire au-dessous du but; mais à la première distance, la trajectoire s'écartant peu de la ligne de mire, il suffira de viser directement le but; à la seconde, on visera 45 centimètres au-dessous.

La cible sera un rectangle en planches d'un mètre 78 centimètres de hauteur sur 57 centimètres de largeur; le milieu sera marqué par une bande noire horizontale de 8 centimètres de largeur ; une autre bande semblable sera tracée à 45 centimètres au-dessous de la première. On tracera en outre un cercle de 25 centimètres de rayon, ayant pour centre le milieu de la cible. Ce cercle sera entièrement peint en noir.

Les canonniers étant réunis, l'instructeur les fait porter successivement au point d'où l'on doit tirer ; il se place toujours à côté du canonnier qu'il exerce, pour lui expliquer comment il doit ajuster pour frapper le but. Le même canonnier

tire trois fois de suite à la même distance, afin de pouvoir mieux faire l'application des principes.

L'instructeur recommande aux tireurs d'appuyer solidement la crosse contre l'épaule droite, dans la position d'*en joue;* de bien soutenir l'arme dans la main gauche ; de s'accoutumer à aligner promptement sur la bande les deux points par lesquels doit passer la ligne de mire ; enfin d'appuyer graduellement le premier doigt sur la détente pour faire feu, sans remuer la tête ni déranger la direction de l'arme.

Le tir au pistolet aura lieu sur la même cible, à la distance de 30 mètres. Les coups de cette arme, pour avoir quelque effet, devant être tirés à une très-petite distance, le canonnier doit toujours viser directement au point qu'il veut frapper.

Dans la position d'*en joue*, les canonniers doivent conserver le bras demi-tendu et ne pas serrer les doigts ; de cette manière, on diminue le tremblement de la main ; il faut aussi appuyer sur la détente progressivement et sans secousse, afin de ne pas déranger la direction de l'arme.

Les résultats du tir à la cible sont consignés sur un état particulier.

On a soin de faire ramasser les balles que l'on peut retrouver, afin de les refondre.

ÉCOLE DU PELOTON A PIED.

ARTICLE I.er

105. Les canonniers qui composent le peloton sont en veste, schakos et armés (ceux des batteries à cheval ont le sabre au crochet).

Le peloton est composé de vingt-quatre ou trente-deux hommes (12 ou 16 files), y compris quatre brigadiers placés aux ailes de chaque rang; un sous-officier est placé en serre-file à un pas en arrière du centre; un autre sous-officier, sous le nom de *sous-instructeur*, est chargé de seconder l'instructeur.

Lorsqu'on rompt le peloton pour marcher en colonne, le sous-instructeur, au commandement préparatoire, se porte à un pas (2/3 de mètre) en avant des premières files; le serre-file se porte sur le flanc opposé au guide, et à hauteur du centre de la colonne. Dans toutes les formations et marches en bataille, le sous-instructeur se tient à un pas (2/3 de mètre) en avant du centre du peloton, pour y tenir la place du chef de peloton, l'instructeur devant être libre de ses mouvements, afin de mieux surveiller l'instruction.

Le serre-file conserve sa place de bataille.

Les canonniers règlent leur pas sur celui du sous-instructeur; le serre-file y veille attentivement.

Chaque mouvement est exécuté d'abord au *pas ordinaire*, ensuite au *pas accéléré*.

Tous les mouvements sont exécutés sur deux rangs, excepté la marche en colonne par un et les conversions, qui le sont d'abord par rang.

Tous les mouvements de rupture et de formation sont, en outre, exécutés de pied ferme, et en les décomposant, pour en faire mieux comprendre le mécanisme.

L'instructeur fait chaque jour changer les canonniers de rang, et met au deuxième ceux qui, la veille, étaient au premier, afin de leur donner une égale habitude des deux rangs.

Chaque mouvement, après avoir été correctement exécuté par la droite, doit être répété par la gauche.

L'instructeur fait toujours compter par quatre, dès que le peloton est formé. Pendant le travail, on ne fait plus recompter ; mais si quelque canonnier change de place, on lui indique son nouveau numéro, et si un canonnier du premier rang vient à manquer, il est remplacé par un du deuxième, dont la place reste vide.

Principes généraux d'alignement.
Alignement successif des files dans le peloton.
Alignement du peloton.
Ouvrir et serrer les rangs.
Faire reculer le peloton.
Marche directe en colonne par le flanc, } sur un
Changement de direction, } et
Marche oblique individuelle, } deux rangs.
Le peloton marchant par le flanc, le former en avant ou sur la droite en bataille.

Former le peloton à gauche sur un rang.
Former le peloton à droite sur deux rangs.
Maniement des armes.

106. Le peloton étant formé sur deux rangs serrés, les canonniers au *port d'armes*, l'instructeur commande :

Dans chaque rang—COMPTEZ-VOUS (par) QUATRE.

A la dernière partie du commandement, qui est QUATRE, les canonniers se comptent dans chaque rang, de la droite à la gauche, en prononçant à haute et intelligible voix, sur le même ton, sans se presser et sans tourner la tête : *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, suivant la place que chacun occupe.

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ALIGNEMENT.

107. Les canonniers, pour s'aligner, doivent accorder leurs épaules sur celles de leurs voisins du côté de l'alignement, et fixer les yeux sur la ligne des yeux, de manière à apercevoir la poitrine du deuxième canonnier de leur rang du même côté : à cet effet, ils doivent tourner la tête, sans cesser de rester carrément dans le rang, et sentir légèrement du coude le coude de leur voisin du côté de l'alignement.

Les canonniers du deuxième rang, indépendamment de l'alignement, doivent être exactement derrière leurs chefs de file, ayant soin de conserver trente-trois centimètres (1 pied) de distance, mesurés des épaules des hommes du premier rang à la poitrine des hommes du deuxième rang.

ALIGNEMENT SUCCESSIF DES FILES DANS LE PELOTON.

108. Avant de commander l'alignement, on fait toujours porter les armes.

L'instructeur fait porter les deux files de droite ou de gauche à trois pas (2 mètres) en avant, et les aligne parallèlement au peloton, par les commandements : 1. *deux files de droite* (ou *de gauche*) *en avant*; 2. MARCHE; 3. HALTE; 4. *à droite* (ou *à gauche*) — ALIGNEMENT; 5. FIXE.

Ensuite il commande :

1. *Par file — à droite* (ou *à gauche*) — ALIGNEMENT.
2. FIXE.

(Pl. 5, fig. A.)

A la dernière partie du premier commandement, qui est ALIGNEMENT, chaque file se porte successivement en avant, sans à-coup; les canonniers tournant la tête à droite ou à gauche, en raccourcissant les derniers pas, afin d'arriver à hauteur des files déjà formées sans dépasser l'alignement, observant de conserver la tête à droite ou à gauche jusqu'au commandement FIXE. Chaque file exécute le même mouvement lorsque celle qui la précède est arrivée à hauteur de la base d'alignement, de manière qu'il n'y ait jamais qu'une file qui s'aligne à la fois.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

L'instructeur fait le commandement FIXE lorsque la dernière file est alignée.

(Pl. 5, fig. B.)

109. Les canonniers exécutant correctement ces alignements, on répète cette instruction en donnant aux deux files de droite une direction oblique. A cet effet, l'instructeur ayant fait porter ces files à deux pas (1 mètre 1/3) en avant,

comme il a été prescrit, leur fait exécuter un *demi-à-droite* ou un *demi-à-gauche*, et marcher ensuite deux pas dans cette nouvelle direction.

Le peloton se trouvant ainsi démasqué, le reste du mouvement s'exécute par les commandements et suivant les principes prescrits n.° 107; chaque file, lorsqu'elle est près d'arriver vis-à-vis de la place qu'elle doit occuper, exécute un *demi à-droite* ou un *demi à-gauche*, afin qu'ayant quitté le peloton par une ligne droite, elle arrive sur le nouvel alignement par une autre ligne droite.

110. L'instructeur fait ensuite reculer de trois pas (1 mètre)[1] les deux files de droite ou de gauche, et les aligne parallèlement au peloton vis-à-vis de la place qu'elles y occupaient, par les commandements : 1. *deux files de droite* (ou *de gauche*) *en arrière*; 2. MARCHE; 3. HALTE; 4. *à droite* (ou *à gauche*) — ALIGNEMENT; 5. FIXE.

Ensuite il commande :

1. *Par file — en arrière à droite* (ou *à gauche*) — ALIGNEMENT.
2. FIXE.

(Pl. 5, fig. C.)

A la dernière partie du premier commandement, qui est ALIGNEMENT, chaque file recule successivement bien droit, les canonniers tournant la tête à droite ou à gauche et dépassant un peu en arrière les files déjà formées, afin de se reporter ensuite à leur hauteur par

1 Le pas en arrière n'est que d'un pied.

un mouvement en avant, ce qui rend l'alignement plus facile.

Les canonniers du premier rang reculent lentement; les canonniers du deuxième rang se règlent sur leur chef de file, afin de conserver toujours leur distance pendant le mouvement.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

L'alignement en arrière donne le moyen de réparer une faute, en rentrant dans l'alignement lorsqu'il a été dépassé; mais il est de principe de l'éviter autant que possible.

111. L'instructeur fait ensuite aligner par deux (ou par quatre); à cet effet, il fait porter en avant les deux ou les quatre files de droite, comme il a été prescrit, et il commande :

1. *Par deux files* (ou *par quatre files*) à *droite* (ou à *gauche*) — ALIGNEMENT.
2. FIXE.

A la dernière partie du premier commandement, qui est ALIGNEMENT, les files s'alignent successivement par deux (ou par quatre), suivant les principes prescrits pour s'aligner par un, ayant de plus l'attention de partir ensemble et d'arriver sur l'alignement sans se désunir.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

112. L'instructeur veille à ce que les canonniers s'alignent sur la poitrine du deuxième homme qui les précède, et non sur l'extrémité du rang; à ce qu'ils ne soient ni serrés ni ouverts, et enfin à ce que ceux du deuxième rang soient exactement derrière leurs chefs de file.

Il habitue aussi les canonniers à juger promptement de leur alignement.

113. Pendant l'alignement, l'instructeur se place en face des canonniers pour s'assurer qu'ils exécutent l'alignement d'après les principes prescrits. Pour l'alignement successif des files dans le peloton, le sous-instructeur est placé perpendiculairement au flanc de la troupe, faisant face à gauche, si l'alignement est à droite, et faisant face à droite, si l'alignement est à gauche. Il veille à ce que les canonniers s'arrêtent juste à la même hauteur, et il rectifie l'alignement à voix basse. Au commandement FIXE, il reprend sa place devant le peloton.

ALIGNEMENT DU PELOTON.

114. Le peloton étant en bataille, l'instructeur place le brigadier de l'aile sur laquelle il veut aligner de manière qu'aucun canonnier ne soit forcé de reculer, et il commande :

1. *A droite* (ou *à gauche*) — ALIGNEMENT.
2. FIXE.

A la deuxième partie du commandement, qui est ALIGNEMENT, tous les canonniers s'alignent promptement, mais sans à-coup, ayant l'attention de ne pas se serrer.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

115. Dans tous les alignements, on doit habituer le brigadier de l'aile opposée à s'aligner promptement sur celui du côté de l'alignement sans avoir égard à l'alignement individuel des canonniers.

OUVRIR ET SERRER LES RANGS.

116. Pour faire ouvrir et serrer les rangs, l'instructeur commande :

1. *En arrière, ouvrez vos rangs.*
2. MARCHE.
3. *A droite* — ALIGNEMENT.
4. FIXE.

(Pl. 5, fig. D.)

Au commandement MARCHE, le premier rang reste immobile, le deuxième recule de douze pas (4 mètres) [1], chaque canonnier conservant la direction de son chef de file : le serre-file recule de manière à se trouver à six pas (4 mètres) du deuxième rang. Le sous-instructeur se porte à six pas (4 mètres) en avant, et fait face à la troupe par un *demi-tour à droite*.

Au commandement *à droite* — ALIGNEMENT, les canonniers du deuxième rang s'alignent à droite.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

117. Pour faire serrer les rangs, l'instructeur commande :

1. *Serrez vos rangs.*
2. MARCHE.
3. *A droite* — ALIGNEMENT.
4. FIXE.

(Pl. 5, fig. E.)

Au commandement MARCHE, le deuxième rang serre sur le premier, à un tiers de mètre (1 pied) de distance, chaque canonnier ayant soin de conserver la direction de son chef de file ; le sous-instructeur reprend sa place au centre du peloton

[1] Le pas en arrière n'est que d'un pied.

par un *demi-tour à droite*, et le serre-file se remet à sa distance. Au commandement *à droite* — ALIGNEMENT, les canonniers s'alignent à droite. Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

Avant de faire ouvrir ou serrer les rangs, on fait toujours porter les armes.

FAIRE RECULER LE PELOTON.

118. Le peloton étant de pied ferme, l'instructeur commande :

1. *Peloton en arrière.*
2. *Guide à droite* (ou *à gauche*).
3. MARCHE.

Au commandement MARCHE, tous les canonniers reculent à la fois, suivant les principes prescrits n.° 33, se réglant du côté du guide.

MARCHE DIRECTE EN COLONNE PAR UN.

119. Chaque rang est exercé d'abord séparément à la marche en colonne par un. A cet effet, les rangs étant ouverts, l'instructeur fait commander le deuxième rang par le sous-instructeur et commande lui-même le premier.

On commande :

1. *Canonniers à droite* (ou *à gauche*).
2. (à) DROITE (ou [à] GAUCHE).

Comme il est prescrit au n.° 10.

On commande ensuite :

1. *Colonne en avant.*
2. MARCHE.

(Pl. 6, fig. A.)

Au commandement MARCHE, tous les canonniers

partent ensemble du pied gauche. Chaque canonnier se maintient, autant que possible, à la même distance de celui qui le précède, et exactement derrière lui, de manière que sa tête lui cache celles des canonniers qui sont en avant. Les canonniers doivent avoir la tête directe et ne pas regarder les pieds de celui qui précède, afin de conserver les distances; ils doivent maintenir les épaules carrément dans la direction, ne pas tourner les pieds trop en dehors, et marcher sans se balancer.

120. La colonne étant en marche, pour l'arrêter on commande :

1. *Colonne.*
2. HALTE.

Au commandement *colonne*, le canonnier qui est en tête marque le pas, et chacun serre à sa distance.

Au commandement HALTE, toute la colonne arrête et personne ne bouge plus.

L'instructeur veille à ce qu'en reprenant leur distance, les canonniers ne se serrent pas trop.

121. Pour remettre les canonniers face en tête, on commande :

1. FRONT.
2. *A droite* (ou *à gauche*) — ALIGNEMENT.
3. FIXE.

Au commandement FRONT, chaque canonnier fait front par un *à-gauche* ou par un *à-droite*.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

122. Quand on a fait *canonniers à droite*, au commandement FRONT, on exécute un *à-gauche*; quand on a fait *canonniers à gauche*, on fait front par un *à-droite;* quand on a fait

front par un *à-gauche*, l'alignement est à droite; et quand on a fait front par un *à-droite*, l'alignement est à gauche.

CHANGEMENT DE DIRECTION.

123. Chaque rang étant en marche séparément, on commande :

1. *Tournez* — (à) DROITE (ou [à] GAUCHE).
2. *En* — AVANT.

A la dernière partie du premier commandement, qui est DROITE (ou GAUCHE), le premier canonnier tourne du côté indiqué, sans raccourcir le pas. Chaque canonnier tourne successivement sur le terrain où le premier a tourné.

A la dernière partie du deuxième commandement, qui est AVANT, le premier canonnier se porte droit devant lui dans la nouvelle direction; il est suivi par les autres.

MARCHE OBLIQUE INDIVIDUELLE.

124. Chaque rang étant en marche séparément, on commande :

1. *Oblique à gauche* (ou *à droite*).
2. MARCHE.

(Pl. 6, fig. B.)

Au commandement MARCHE, chaque canonnier exécute un *quart d'à-gauche* ou *un quart d'à-droite*, et, le mouvement achevé, se porte droit devant lui dans sa nouvelle direction, tous suivant des lignes parallèles, et se réglant à gauche ou à droite pour se maintenir à la même hauteur et conserver leurs distances.

Pour faire reprendre la direction primitive, l'instructeur commande :

En — AVANT.

A la dernière partie du commandement, qui est AVANT, les canonniers se redressent par un *quart d'à-droite* en avançant, et se portent droit devant eux.

Les obliques, avant d'être exécutés en marchant, le sont d'abord de pied ferme, en se conformant, pour le commandement, à ce qui est prescrit au n.° 12.

125. Tous ces mouvements s'exécutant correctement par rang, l'instructeur réunit le peloton et les fait exécuter de nouveau par les deux rangs à la fois.

MARCHE DIRECTE EN COLONNE PAR LE FLANC.

126. Les principes de la marche en colonne par un sont applicables à la marche en colonne par le flanc.

Dans la marche en colonne par le flanc, les canonniers du premier rang sont guides ; ils se maintiennent à leur distance et dans la direction de ceux qui précèdent. Les canonniers du deuxième rang marchent à hauteur de leur chef de file, en sentant légèrement le coude de ce côté et cédant à la pression qui en vient.

CHANGEMENT DE DIRECTION.

127. Le peloton étant en colonne, par le flanc et en marche, l'instructeur commande :

Tête de colonne à gauche (ou *à droite*).

(Pl. 6, fig. C.)

Le sous-instructeur commande alors :

1. *Tournez* — (à) GAUCHE (ou [à] DROITE).
2. *En* — AVANT.

A la dernière partie du premier commandement, qui est GAUCHE (ou DROITE), le canonnier placé du côté vers lequel la conversion s'exécute tourne comme il est prescrit n.° 123, et celui placé du côté opposé tourne en allongeant le pas, sentant le coude de son voisin et cédant à sa pression.

MARCHE OBLIQUE INDIVIDUELLE.

128. La colonne étant en marche par le flanc, l'instructeur commande :

1. *Oblique à gauche* (ou *à droite*).
2. MARCHE.

(Pl. 6, fig. D.)

Au commandement MARCHE, chaque canonnier exécute *un quart d'à-gauche* ou *un quart d'à-droite*.

Le canonnier de gauche ou de droite, du premier rang, qui est le guide de la colonne, se porte droit devant lui dans la nouvelle direction, parallèlement au sous-instructeur. Le canonnier de gauche ou de droite, de chacun des autres rangs, qui est le guide de son rang, se porte aussi en avant, ayant l'œil sur le guide de la colonne, pour se maintenir à sa hauteur en suivant une direction parallèle. Les canonniers du côté opposé se portent en avant, ayant l'œil à gauche ou à droite pour s'aligner sur leur guide et se maintenir à sa hauteur ; ils ont l'épaule du côté de l'oblique placée en arrière de la sienne.

Pour faire reprendre la direction primitive, l'instructeur commande :

En — AVANT.

A la dernière partie du commandement, qui est

AVANT, les canonniers se redressent par un *quart d'à-droite* ou *un quart d'à-gauche*, en avançant, et se portent droit devant eux, en se conformant aux principes de la marche directe par le flanc.

Les canonniers, dans ce mouvement, n'ayant plus le contact des coudes, ne peuvent se maintenir alignés qu'en prenant des directions bien parallèles et en conservant l'égalité du pas.

129. Pour rectifier les distances, le degré d'obliquité, et s'assurer que les guides, ainsi que les autres canonniers, sont dans la même direction, l'instructeur peut faire arrêter la colonne aux commandements : 1. *colonne;* 2. HALTE.

Il remet ensuite la colonne en mouvement dans la direction oblique, en commandant : 1. *colonne en avant;* 2. MARCHE.

LE PELOTON MARCHANT PAR LE FLANC, LE FORMER EN AVANT OU SUR LA DROITE EN BATAILLE.

130. La colonne étant en marche, la droite en tête, pour la former en avant en bataille, l'instructeur commande :

1. *En avant en bataille.*
2. MARCHE.
3. HALTE.
4. *A droite* — ALIGNEMENT.
5. FIXE.

(Pl. 7, fig. A.)

Au commandement MARCHE, le premier canonnier du premier rang continue à marcher droit devant lui. Le premier canonnier du deuxième rang, qui marche à hauteur de son chef de file, raccourcit le pas et se place derrière lui, en obliquant à gauche.

Tous les autres canonniers, obliquant de suite à gauche, viennent se placer successivement à la gauche des premiers; chaque canonnier s'arrête à hauteur du rang dont il fait partie, porte les armes et s'aligne à droite.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

L'instructeur commande HALTE, lorsque le premier canonnier a marché vingt pas. Il fait le commandement *à droite* — ALIGNEMENT immédiatement après celui HALTE, et il ne commande FIXE que lorsque la dernière file est alignée.

131. La colonne marchant la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *en avant en bataille ;* 2. MARCHE ; 3. HALTE ; 4. *à gauche* — ALIGNEMENT ; 5. FIXE.

132. La colonne étant en marche, la droite en tête, pour la former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit, l'instructeur commande :

1. *Sur la droite en bataille.*
2. MARCHE.
3. HALTE.
4. *A droite* — ALIGNEMENT.
5. FIXE.

(Pl. 7, fig. B.)

Au commandement MARCHE, les deux premiers canonniers tournent à droite et se portent en avant dans cette nouvelle direction. Aussitôt après avoir tourné, le premier canonnier du deuxième rang, qui marche à hauteur de son chef de file, raccourcit le pas et se place derrière lui, en obliquant à gauche.

Tous les autres canonniers continuent de marcher

droit devant eux, ne tournant que successivement et à un pas plus loin que les canonniers qui précèdent; ceux du deuxième rang raccourcissent le pas, après la conversion, pour se placer derrière leur chef de file; chaque file se place à la gauche de celles déjà formées. Chaque canonnier s'arrête à la hauteur du rang dont il fait partie, porte les armes et s'aligne à droite.

L'instructeur se conforme, pour faire les commandements HALTE, *à droite* — ALIGNEMENT et FIXE, à ce qui est prescrit n.° 130.

133. La colonne marchant la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *Sur la gauche en bataille;* 2. MARCHE; 3. HALTE; 4. *à gauche* — ALIGNEMENT; 5. FIXE.

134. Ces mouvements sont exécutés, d'abord, la colonne étant arrêtée.

L'instructeur exige que les canonniers marchent bien unis jusqu'après leurs conversions, et qu'alors seulement le canonnier du deuxième rang raccourcisse le pas et se place derrière son chef de file.

L'instructeur se tient du côté de la formation, et en arrière de la nouvelle ligne, jusqu'à ce que la dernière file soit formée; il veille à ce que les canonniers exécutent le mouvement correctement et ne se trompent pas de rang; le sous-instructeur se conforme à tout ce qui a été prescrit pour les *alignements successifs*, n.° 113.

FORMER LE PELOTON A GAUCHE SUR UN RANG.

135. Le peloton étant formé sur deux rangs, et au port d'armes, l'instructeur commande :

1. *A gauche sur un rang.*
2. MARCHE.
3. HALTE.
4. FRONT.
5. *A droite* — ALIGNEMENT.
6. FIXE.

(Pl. 7, fig. C.)

Au commandement MARCHE, les canonniers du premier rang ne bougent pas; ceux du deuxième rang font *canonniers à gauche*, et se portent ensemble droit devant eux.

Au commandement HALTE, les canonniers s'arrêtent.

Au commandement FRONT, ils font un *à-droite*.

Au commandement *à droite* — ALIGNEMENT, les canonniers du deuxième rang se portent à hauteur du premier rang et s'alignent sur lui.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

L'instructeur ne fait le commandement HALTE que lorsque le canonnier de droite du deuxième rang arrive à hauteur du canonnier de gauche du premier rang.

FORMER LE PELOTON A DROITE SUR DEUX RANGS.

136. Le peloton étant sur un rang, et au port d'armes, l'instructeur commande :

1. *A droite sur deux rangs.*
2. MARCHE.

3. *A droite* — ALIGNEMENT.
4. FIXE.

(Pl. 7, fig. D.)

Au commandement MARCHE, les canonniers du premier rang se portent en avant, a un pas (2/3 de mètre); ceux du deuxième rang font *canonniers à droite*, et se portent ensemble droit devant eux; chacun, s'arrêtant derrière son chef de file, fait front sans commandement.

Au commandement *à droite* — ALIGNEMENT, les canonniers s'alignent à droite.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

MANIEMENT DES ARMES.

137. Le peloton étant en bataille est exercé au maniement des armes, d'abord à rangs ouverts, puis à rangs serrés.

L'instructeur s'attache à donner de l'ensemble aux canonniers, et, s'il le juge nécessaire, il fait exécuter le maniement des armes, par temps et mouvements, en faisant les commandements 2, 3, 4, etc., mais sans explication.

138. Dans une troupe composée de canonniers armés de mousquetons et d'autres armés de sabres seulement, ces derniers, s'ils ont le sabre à la main, au commandement *portez* — (VOS) ARMES, prennent la position régulière du port du sabre; s'ils ne l'ont pas à la main, à la première partie du commandement, qui est *portez*, ils exécutent le premier temps du *sabre* — (à la) MAIN, ainsi qu'il a été prescrit pour le premier et le deuxième rang. A la dernière partie du com-

mandement, qui est ARMES, ils exécutent le deuxième temps.

Au commandement *l'arme* — (au) BRAS, ou *l'arme sur l'épaule* — DROITE, les canonniers armés du sabre allongent le bras droit, en maintenant le sabre entre le premier et le deuxième doigt, le pouce par-dessus la monture ou la croisière.

Pour rompre les rangs, au commandement *présentez* — (vos) ARMES, les canonniers armés du sabre présentent le sabre.

Au commandement *haut* — (les) ARMES, ils exécutent le deuxième temps de *remettez* — (le) SABRE.

ARTICLE II.

Le peloton étant en bataille, rompre par quatre files à droite.

Marche directe en colonne par quatre.

Changement de direction.

Marche oblique individuelle.

Le peloton marchant en colonne par quatre, le former en avant, à gauche et sur la droite en bataille.

Maniement des armes.

Des feux.

LE PELOTON ÉTANT EN BATAILLE, ROMPRE PAR QUATRE FILES A DROITE.

139. L'instructeur commande :

1. *Par quatre files à droite.*
2. MARCHE.
3. HALTE.

(Pl. 8, fig. A.)

Au premier commandement, le sous-instructeur

se place à un pas (2/3 de mètre) en avant des quatre files de droite.

Au commandement MARCHE, les numéros 1 du premier rang, qui sont *pivots*, tournent sur eux-mêmes, en marquant le pas; les numéros 4, qui sont *ailes marchantes*, déboîtent franchement et conversent à droite, en tournant la tête du côté du pivot, afin de ne se rapprocher ni s'écarter de lui; les numéros 2 et 3 exécutent leur mouvement, en tournant la tête du côté de l'aile marchante, réglant sur elle leur degré de vitesse, et sentant le coude du côté du pivot, pour ne pas s'en séparer.

Les canonniers du deuxième rang suivent les canonniers du premier, en appuyant vers l'aile marchante dès qu'elle a déboîté.

Au commandement de HALTE, les canonniers s'arrêtent; ceux du deuxième rang se replacent à leurs chefs de file et à leurs distances.

L'instructeur commande HALTE au moment où les conversions sont près de finir.

Dans cet ordre en colonne, tous les premiers rangs de quatre conservent entre eux une distance égale à leur front, trois pas un quart (2 mètres 16 centimètres).

140. Pour rompre le peloton par quatre files à gauche, le mouvement s'exécute d'après les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements: 1. *par quatre files à gauche;* 2. MARCHE; 3. HALTE.

141. La colonne étant la droite en tête et arrêtée, pour remettre le peloton en bataille, l'instructeur commande:

1. *Par quatre files à gauche.*
2. MARCHE.

3. HALTE.
4. *A droite* — ALIGNEMENT.
5. FIXE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 139, et par les moyens inverses.

MARCHE DIRECTE EN COLONNE PAR QUATRE.

142. Dans la marche en colonne par quatre, la droite en tête, ce sont les numéros 4 qui sont guides; quand on a la gauche en tête, ce sont les numéros 1.

Le guide du premier rang de quatre, qui est guide de la colonne, doit marcher droit devant lui, en conservant sa direction, et régler sa vitesse de manière que le premier rang de quatre, qui s'aligne sur lui, soit toujours à un pas (2/3 de mètre) du sous-instructeur, qui marche en tête de la colonne.

Le guide de chaque rang doit conserver la tête directe et se maintenir toujours à sa distance, et dans la direction du guide du premier rang des quatre files qui le précèdent; les trois autres canonniers de chaque rang de quatre s'alignent sur le guide de leur rang, en sentant légèrement le coude, en donnant un coup d'œil de son côté; ils cèdent à la pression qui vient de son côté, et résistent à celle du côté opposé.

Dans la marche en colonne par quatre, l'instructeur veille à ce que les guides des premiers rangs soient à leurs distances, afin de pouvoir se reformer en *bataille* par un mouvement général.

143. Pour porter la colonne en avant, l'instructeur commande :

1. *Colonne en avant.*
2. MARCHE.

3. *Guide à gauche.*

(Pl. 8, fig. B.)

Au commandement MARCHE, tous les canonniers partent ensemble, se réglant sur le guide.

Après avoir donné à la colonne un point de direction, l'instructeur fait marcher pendant quelque temps sans changer de direction, pour donner aux canonniers les moyens de mettre en pratique les principes de la marche directe.

144. Pour arrêter la colonne, l'instructeur commande :

1. *Colonne.*
2. HALTE.

Au commandement de HALTE, tous les canonniers arrêtent et ne bougent plus, quand même les distances seraient perdues.

Les canonniers sont exercés à passer du *pas ordinaire* au *pas accéléré*, et du *pas accéléré* au *pas ordinaire*.

CHANGEMENT DE DIRECTION.

145. La colonne marchant par quatre, la droite ou la gauche en tête, l'instructeur commande :

Tête de colonne à gauche (ou *à droite*).

A ce commandement, le sous-instructeur commande :

1. *Tournez* — (à) GAUCHE.
2. *En* — AVANT.

A la dernière partie du premier commandement, qui est GAUCHE, le premier rang de quatre tourne à gauche;

le pivot tourne au même pas, en décrivant un arc de cercle de cinq pas (3 mètres 1/3). Le canonnier placé à l'aile opposée tourne en allongeant le pas; les autres canonniers tournent la tête du côté de l'aile marchante, afin de régler sur elle leur degré de vitesse, et sentent légèrement le coude du côté du pivot.

A la deuxième partie du deuxième commandement, qui est AVANT, le premier rang de quatre reprend la marche directe, et chaque canonnier le degré de vitesse auquel il marchait avant la conversion.

Chaque rang de quatre tourne successivement sur le même terrain où a tourné le premier.

Le sous-instructeur fait le commandement *en* AVANT lorsque la conversion du premier rang est presque terminée. L'instructeur exige, dans ce changement de direction, que tous les rangs de quatre marchent droit, sans se jeter du côté opposé à la conversion, et sans que le canonnier du pivot raccourcisse le pas, ni que celui de l'aile marchante allonge le sien, avant d'arriver au point de la conversion. Pour changer de direction à droite, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, au commandement *tête de colonne à droite.*

MARCHE OBLIQUE INDIVIDUELLE.

146. La colonne étant en marche, l'instructeur commande :

1. *Oblique à gauche.*
2. MARCHE.

(Pl. 8, fig. C.)

Au commandement MARCHE, chaque canonnier

exécute un *quart d'à-gauche ;* le canonnier de gauche du premier rang de quatre, qui est le guide de la colonne, se porte droit devant lui dans la nouvelle direction et parallèlement au sous-instructeur.

Le canonnier de gauche de chacun des autres rangs, qui est guide de son rang, se porte aussi en avant, ayant l'œil sur le guide de la colonne, pour se maintenir à sa hauteur, en suivant une direction parallèle. Les autres canonniers de chaque rang, n'ayant plus le contact des coudes, donnent un coup d'œil sur la ligne des épaules de leurs voisins du côté du guide, et règlent leur pas de manière que leur épaule soit toujours en arrière de celle de leur voisin de ce côté, et que sa tête leur cache celles des autres canonniers du rang. Tous les canonniers doivent en outre conserver l'égalité du pas et le même degré d'obliquité.

Pour faire reprendre la direction primitive, l'instructeur commande :

En — AVANT.

A la dernière partie du commandement, qui est AVANT, chaque canonnier exécute un *quart d'à-droite* en avançant, et tous se portent droit devant eux, en se conformant aux principes de la marche directe.

Le mouvement *oblique à droite* s'exécute par les moyens inverses.

147. Pour rectifier les distances, le degré d'obliquité, et s'assurer que les guides ainsi que les autres canonniers sont dans la même direction, l'instructeur peut faire arrêter la colonne aux commandements : 1. *colonne ;* 2. HALTE.

Il remet ensuite la colonne en mouvement dans la direction oblique aux commandements : 1. *colonne en avant ;* 2. MARCHE.

LE PELOTON MARCHANT EN COLONNE PAR QUATRE, LE FORMER EN AVANT, A GAUCHE OU SUR LA DROITE EN BATAILLE.

148. La colonne marchant la droite en tête, pour la former en avant en bataille, l'instructeur commande :

1. *En avant en bataille.*
2. MARCHE.
3. HALTE.
4. *A droite* — ALIGNEMENT.
5. FIXE.

(Pl. 9, fig. A.)

Au commandement MARCHE, les quatre premières files continuent de marcher droit devant elles; les autres rangs de quatre obliquent à gauche, marchent dans cette direction, et se redressent par un *quart d'à-droite* vis-à-vis de la place qu'ils doivent occuper dans le peloton.

Lorsque les premières files ont marché vingt pas, l'instructeur commande HALTE. A ce commandement, elles s'arrêtent bien carrément; les autres viennent se former successivement à leur gauche, en s'alignant à droite.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

L'instructeur fait le commandement *à droite* — ALIGNEMENT immédiatement après celui de HALTE, et ne commande FIXE que lorsque les quatre dernières files sont alignées.

149. La colonne marchant la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux comman-

dements : 1. *en avant en bataille ;* 2. MARCHE ; 3. HALTE ; 4. *à gauche*—ALIGNEMENT ; 5. FIXE.

150. La colonne marchant la droite en tête, pour la former en bataille sur son flanc gauche, l'instructeur commande :

1. *Par quatre files à gauche.*
2. MARCHE.
3. HALTE.
4. *A droite*—ALIGNEMENT.
5. FIXE.

Au commandement *par quatre files à gauche*, les n.os 4 se préparent à tourner sur eux-mêmes ; au commandement MARCHE, on se conforme à ce qui est prescrit n.° 141.

151. La colonne marchant la gauche en tête, pour la former en bataille sur son flanc droit, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *par quatre files à droite;* 2. MARCHE; 3. HALTE ; 4. *à droite*—ALIGNEMENT ; 5. FIXE.

152. La colonne marchant la droite en tête, pour la former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit, l'instructeur commande :

1. *Sur la droite en bataille.*
2. MARCHE.
3. HALTE.
4. *A droite*—ALIGNEMENT.
5. FIXE.

(Pl. 9, fig. B.)

Au commandement MARCHE, les quatre premières

files tournent à droite et se portent droit devant elles; les autres rangs de quatre continuent de marcher droit devant eux, et chacun tourne successivement à droite, à trois pas (2 mètres) au delà du point où a tourné le rang de quatre qui le précédait.

Lorsque les premières files ont marché vingt pas, l'instructeur commande HALTE. A ce commandement, elles s'arrêtent bien carrément : les autres viennent se former successivement à leur gauche, en s'alignant à droite.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

L'instructeur fait le commandement *à droite* — ALIGNEMENT immédiatement après celui HALTE, et ne commande FIXE que lorsque les quatre dernières files sont alignées.

153. La colonne marchant la gauche en tête, pour la former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *sur la gauche en bataille*; 2. MARCHE; 3. HALTE; 4. *à gauche* — ALIGNEMENT; 5. FIXE.

MANIEMENT DES ARMES.

154. Le peloton étant en bataille est exercé au maniement des armes à rangs ouverts et à rangs serrés.

DES FEUX.

155. Le peloton étant en bataille, l'instructeur commande :

1. *Feux de peloton.*
2. COMMENCEZ LE FEU.

Au premier commandement, le sous-instructeur

se porte vivement derrière le centre du peloton, à six pas (4 mètres) en arrière du serre-file.

Au deuxième commandement, le sous-instructeur commande :

1. *Peloton.*
2. *Apprêtez* — (VOS) ARMES.
3. (*En*) JOUE.
4. *Feu*, ou *redressez* — (VOS) ARMES.
5. CHARGEZ, ou *portez* — (VOS) ARMES.

Ce qui s'exécute comme à l'*école du canonnier à pied.*

156. Les armes étant portées, le sous-instructeur fait aussitôt recommencer le feu par les mêmes commandements, et le feu continue jusqu'à la sonnerie *pour faire cesser le feu;* si l'instructeur n'a pas un trompette, il commande :

CESSEZ LE FEU.

A la sonnerie, ou à ce commandement, les canonniers achèvent de charger les armes et les portent ; le sous-instructeur reprend sa place de bataille.

157. Pour faire exécuter les feux par le deuxième rang, l'instructeur commande :

1. *Feux en arrière.*
1. CANONNIERS, DEMI-TOUR — (à) DROITE.

Au premier commandement, le serre-file passe vivement par une des ailes du peloton, et se place à un pas (2/3 de mètre) en arrière du premier rang, devenu le deuxième, et vis-à-vis de sa place de bataille. Le sous-instructeur se porte également en arrière pour commander le feu.

Au deuxième commandement, les canonniers exécutent le *demi-tour*, et l'instructeur commande :

1. *Feux de peloton.*
2. COMMENCEZ LE FEU.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 155, le deuxième rang prenant la position indiquée pour le premier, et le premier celle prescrite pour le deuxième.

L'instructeur fait cesser le feu comme il est prescrit n.° 156.

158. Pour remettre le peloton face en tête, l'instructeur commande :

CANONNIERS, DEMI-TOUR (à) DROITE.

Pendant ce mouvement, le sous-instructeur et le serre-file reprennent leur place.

159. L'instructeur veille à ce que les canonniers du deuxième rang se placent exactement à leurs créneaux, pour l'exécution des feux, et reprennent ensemble leurs chefs de file en portant les armes. Il recommande au sous-instructeur de ne mettre entre les commandements JOUE et FEU que l'intervalle nécessaire pour laisser aux canonniers le temps de bien ajuster. Il se place de manière à voir les deux rangs et à remarquer les fautes.

L'instructeur recommande aux canonniers le plus grand calme pendant les feux, sans que cela fasse rien perdre de la vivacité dans l'exécution. Il donne pour principe aux hommes du premier rang de conserver le talon gauche en place, afin que l'alignement ne soit pas dé-

rangé ; il vérifie, après les feux, si ce principe a été observé.

Lorsque les canonniers exécutent les feux correctement et avec ensemble, on les fait tirer à poudre.

ARTICLE III.

Marche du peloton en bataille.
Contre-marche.
Des conversions.
Conversion à pivot fixe.
Conversion à pivot mouvant.
Marche oblique individuelle.

Le peloton étant en bataille, rompre par quatre files à droite, et porter la colonne en avant ; après la conversion, former le peloton.

Le peloton marchant en bataille, le rompre par quatre files à droite et le remettre en bataille sans s'arrêter.

Le peloton marchant en colonne par quatre, le mettre en colonne par le flanc sans arrêter.

Le peloton marchant en colonne par le flanc, le mettre en colonne par quatre sans arrêter.

Le peloton marchant en colonne par le flanc, le mettre de front sans arrêter.

Le peloton étant en bataille, faire face en arrière.

Maniement des armes et feux.

MARCHE DU PELOTON EN BATAILLE.

160. Les principes de la marche directe donnent aux canonniers les moyens,

1.° De conserver l'alignement en marchant sans se désunir ;

2.° De ne pas se serrer et de reprendre l'aisance quand ils sont serrés ;

3.° De ne pas s'ouvrir et de se rapprocher quand ils se sont ouverts ;

4.° De ne pas jeter le guide hors de sa direction, et de la lui laisser reprendre s'il a été forcé de s'en écarter.

161. Pour se maintenir alignés, les canonniers doivent sentir légèrement le coude de leur voisin du côté du guide, conserver l'aisance des files et marcher à un pas bien cadencé.

Dans tous les instants de la marche, les canonniers doivent céder à la pression qui vient du côté du guide, et résister à celle qui vient du côté opposé.

Si les canonniers sont en avant ou en arrière de l'alignement, trop rapprochés ou trop écartés de leur voisin du côté du guide, ils s'en éloignent ou s'en rapprochent avec modération et en gagnant du terrain en avant.

162. Le brigadier de l'aile opposée au guide n'est pas astreint à conserver la tête directe. Il doit s'attacher à rester aligné sur le guide et sur l'ensemble de la troupe.

L'instructeur a l'attention de commander le guide à droite et à gauche alternativement, pour que les canonniers prennent une égale habitude des deux alignements.

Lorsqu'après avoir marché on arrête le peloton, l'alignement est commandé du côté où était le guide.

163. Lorsqu'on veut exercer le peloton à la marche directe, on le conduit sur un terrain où il puisse marcher long-temps sans changer de direction.

Le peloton étant en bataille, les canonniers alignés, l'instructeur indique au guide de droite ou de gauche un point fixe dans une direction perpendiculaire au front du peloton ; il lui prescrit de prendre un point intermédiaire, de ne jamais perdre de vue ces deux points, afin de se maintenir toujours dans la direction, et d'en choisir un plus éloigné à mesure qu'il approche du premier qu'il a pris. Pour donner le point de direction, l'instructeur se place exactement derrière la file de droite ou de gauche, et indique au canonnier du premier rang un objet dans la campagne, immobile et apparent, tel qu'une maison, un clocher, un moulin, un arbre ; il indique ce même objet au canonnier du deuxième rang, qui se maintient toujours à sa distance et en file, de manière que l'homme du premier rang lui cache le point de direction indiqué.

L'instructeur commande ensuite :

1. *Peloton en avant.*
2. *Guide à droite* (ou *à gauche*).
3. MARCHE.

Au commandement MARCHE, les canonniers partent tous ensemble ; ils règlent leur pas sur celui du sous-instructeur, qui marche devant le front du peloton ; s'ils le perdent, l'instructeur commande :

AU PAS.

Pendant la durée de la marche, l'instructeur se porte tantôt sur le flanc du côté du guide, pour s'assurer que les canonniers marchent à

la même hauteur, tantôt derrière le guide, pour veiller à ce qu'il suive la direction indiquée.

164. Les canonniers sont exercés, en marchant en bataille, à marquer le *pas*, à changer le *pas*, passer du *pas accéléré* au *pas ordinaire*, et du *pas ordinaire* au *pas accéléré*.

165. Pour arrêter le peloton, l'instructeur commande :

1. *Peloton.*
2. HALTE.
3. *A droite* (ou *à gauche*) — ALIGNEMENT.
4. FIXE.

CONTRE-MARCHE.

166. Le peloton étant arrivé à l'extrémité du terrain, pour le faire changer de direction, l'instructeur commande :

1. *Contre-marche par l'aile droite.*
2. *Canonniers, à droite.*
3. (A) DROITE.
4. *Par file à droite.*
5. MARCHE.

(Pl. 10, fig. A.)

Au premier commandement, le serre-file se porte à trois pas (2 mètres) en arrière de la file de gauche, en dehors de sa direction, lui tournant le dos.

Au troisième commandement, les canonniers font un *à-droite*, l'instructeur se porte à hauteur de la première file et lui fait faire un *demi-à-droite*.

Au commandement MARCHE, les canonniers partent ensemble ; la première file tourne de suite à droite, et, dirigée par l'instructeur, passe en arrière du deuxième rang.

Tous les autres canonniers tournent successivement sur le même terrain que les premiers.

Quand la tête de la colonne arrive à hauteur du guide placé sur la nouvelle ligne, l'instructeur commande :

1. *Colonne.*
2. HALTE.
3. FRONT.
4. *A droite* — ALIGNEMENT.
5. FIXE.

Au commandement FIXE, le sous-instructeur reprend sa place de bataille.

167. La contre-marche s'exécute par la gauche, suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *contre-marche par l'aile gauche*; 2. *canonniers à gauche*; 3. (à) GAUCHE; 4. *par file à gauche*; 5. MARCHE; et 1. *colonne*; 2. HALTE; 3. FRONT; 4. (à) GAUCHE ALIGNEMENT; 5. FIXE.

DES CONVERSIONS.

168. On distingue deux espèces de conversions, la *conversion à pivot fixe* et la *conversion à pivot mouvant*.

La conversion est toujours à *pivot fixe*, excepté dans le cas où l'on commande *tournez* — (à) DROITE ou (à) GAUCHE.

Toute troupe qui converse doit exécuter ce mouvement sans se désunir et sans que l'alignement cesse d'être observé.

Dans toute espèce de conversion, le conducteur de l'aile marchante doit mesurer de l'œil

l'arc de cercle qu'il a à parcourir, de manière à ne point faire ouvrir ni serrer les files; il tourne parfois la tête du côté du pivot, sans appuyer de ce côté, de manière à voir l'ensemble du rang; s'il s'aperçoit que les canonniers se resserrent ou s'ouvrent, il agrandit ou diminue sans précipitation l'étendue de son cercle, en gagnant plus de terrain en avant que sur le côté.

Chaque canonnier du premier rang doit décrire son arc de cercle en raison de l'éloignement où il se trouve du pivot. Ces différents arcs de cercle devant être parcourus dans un même temps, il est nécessaire que chaque canonnier raccourcisse son pas en proportion de l'aile marchante.

Pendant toute la durée de la conversion, les canonniers doivent avoir la tête légèrement tournée du côté de l'aile marchante, pour régler leur degré de vitesse sur cette aile et se maintenir alignés; ils doivent aussi sentir légèrement le coude du côté du pivot, afin de rester liés de ce même côté. Les canonniers doivent encore céder à la pression qui vient du côté du pivot, et résister à celle qui vient de l'aile marchante.

Lorsque dans le mouvement les files se sont ouvertes, les canonniers doivent se rapprocher insensiblement du pivot, en diminuant leur cercle par degrés et gagnant plus de terrain en avant que sur le côté. Dans ce cas, ils donnent alternativement un coup d'œil sur le pivot et sur l'aile marchante, ayant soin de se redresser assez à temps pour ne pas forcer le pivot.

Lorsque les canonniers sont trop serrés, ils doivent reprendre l'aisance avec modération, en agrandissant leur cercle par degrés et gagnant plus de terrain en avant que sur le côté. A cet effet, ils donnent alternativement un coup d'œil sur l'aile marchante et sur le pivot, ayant soin de se redresser à l'instant où ils ne sentent plus que légèrement le coude du côté du pivot.

Dans toute espèce de conversion, les canonniers doivent cesser de converser et reprendre la marche directe à la dernière partie du commandement *en* — AVANT, à quelque point que l'on soit de la conversion; il faut veiller aussi à ce que les ailes qui deviennent pivots ou ailes marchantes ne ralentissent pas le cas ou ne l'augmentent pas avant le commandement d'exécution.

Dans toutes les conversions, les canonniers ont l'attention de ne pas trop tourner la tête, de conserver les épaules carrément dans le rang, de tenir à leurs voisins du côté du pivot, sans écarter le coude, et de réparer sans précipitation les fautes qu'ils peuvent commettre.

CONVERSION A PIVOT FIXE.

169. La conversion à pivot fixe a pour objet principal, lorsque le peloton fait partie de l'escadron, de le faire passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne et de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille.

Le canonnier qui forme le pivot de la conversion tourne sur lui-même, en marquant le pas.

Le canonnier qui est au pivot doit tourner lé-

gèrement la tête vers l'aile marchante, afin de conformer son mouvement au sien, et de rester toujours aligné vers le conducteur de cette aile.

Lorsqu'on est en marche, le pivot arrête, et l'aile marchante exécute son mouvement au même pas qu'avant la conversion.

Lorsqu'après une conversion à pivot fixe on arrête le peloton, l'alignement est toujours commandé du côté de l'aile marchante; mais comme le pivot ne doit jamais bouger de place, l'aile marchante doit arriver à sa hauteur.

Lorsqu'après une conversion à pivot fixe on porte le peloton en avant, le guide est commandé sur l'aile marchante, immédiatement après le commandement *en*—AVANT, à moins que le mouvement du peloton dans l'escadron n'exige le contraire.

La conversion à pivot fixe est commandée du côté du guide, à moins de nécessité contraire.

170. On commence l'école de conversion par rang de peloton; à cet effet on porte le premier rang en avant, et on le fait arrêter lorsqu'il se trouve entre les deux rangs une distance double de leur front; le serre-file reste à sa place, le sous-instructeur se place derrière le premier rang; chacun d'eux surveille le rang derrière lequel il est placé.

Les rangs étant alignés, l'instructeur commande :

1. *Peloton en cercle à droite* (ou *à gauche*).
2. MARCHE.

(Pl. 10, fig. B.)

Au commandement MARCHE, les canonniers se mettent en mouvement, tournant la tête du côté de l'aile marchante. Le canonnier qui conduit cette aile entame franchement la conversion, en faisant le pas de soixante-cinq centimètres (2 pieds), mesurant de l'œil l'étendue du cercle qu'il doit parcourir, pour ne causer ni ouverture, ni resserrement dans le rang, et les canonniers restant alignés. Le pivot tourne sur lui-même, en marquant le pas et se réglant, ainsi que les autres canonniers, sur l'aile marchante.

L'instructeur commande aux canonniers de conserver assez d'aisance pour éviter la pression dans les rangs.

171. Lorsque les canonniers ont fait un tour ou deux, l'instructeur, pour arrêter, commande :

1. *Peloton.*
2. HALTE.
3. *A gauche* (ou *à droite*)—ALIGNEMENT.
4. FIXE.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

172. On porte ensuite les deux rangs en avant, conservant la même distance entre eux, et on leur fait recommencer le même mouvement de conversion. Lorsque l'instructeur veut faire reprendre la marche directe, il commande :

1. *En* — AVANT.
2. *Guide à gauche* (ou *à droite*).

A la dernière partie du premier commandement, qui est AVANT, tous les canonniers se portent en avant, se conformant aux principes de la marche directe.

Au commandement *guide à gauche* ou *à droite*, les canonniers se règlent du côté indiqué.

173. Les canonniers conversant en cercle à droite, pour faire changer le côté de la conversion sans arrêter, l'instructeur commande :

1. *Peloton en cercle à gauche.*
2. MARCHE.

Au commandement MARCHE, l'aile gauche marque le pas et devient pivot. L'aile droite, prenant le pas auquel marchait l'aile gauche, se porte en avant et décrit un cercle proportionné à l'étendue du front.

Lorsque les canonniers commencent à converser régulièrement, l'instructeur exige que les conducteurs des ailes marchantes règlent le pas de manière à arriver ensemble en bataille et en colonne, le conducteur de chaque rang se réglant toujours sur celui qui le précède.

174. Les canonniers étant suffisamment exercés aux conversions par rang, on fait serrer les rangs pour exécuter les conversions par peloton, en suivant la même gradation. L'instructeur commande :

1. *Peloton en cercle à droite* (ou *à gauche*).
2. MARCHE.

(Pl. 10, fig. C.)

Au commandement MARCHE, les canonniers du premier rang exécutent leur mouvement comme il est prescrit n.° 170; les canonniers du deuxième rang tournent la tête du côté de l'aile marchante et marchent sur les traces de leurs chefs de file; celui qui est pivot tourne en obliquant à gauche (ou à droite), pour se maintenir derrière son chef de file.

175. Pour arrêter la conversion, l'instructeur commande :

1. *Peloton.*
2. HALTE.
3. *A gauche* (ou *à droite*)—ALIGNEMENT.
4. FIXE.

Les canonniers exécutent ce qui est prescrit n.° 171.

On porte ensuite le peloton en avant, et on lui fait recommencer le même mouvement de conversion.

176. Lorsque l'instructeur veut faire reprendre la marche directe, il commande :

1. *En*—AVANT.
2. *Guide à gauche* (ou *à droite*).

Les canonniers exécutent ce qui est prescrit au n.° 172.

177. Le peloton conversant à droite, pour changer le côté de la conversion, sans arrêter, l'instructeur commande :

1. *Peloton en cercle à gauche.*
2. MARCHE.

Les canonniers exécutent ce qui est prescrit n.° 173 et 174.

178. Pour habituer à réparer les fautes, on fait quelquefois appuyer le pivot sur son rang, afin que les canonniers, se sentant pressés, apprennent à gagner du terrain vers l'aile marchante. On fait ensuite porter le pivot du côté opposé à l'aile marchante, ce qui oblige les canonniers à se rapprocher de lui.

179. Le peloton étant de pied ferme, pour le placer dans une direction perpendiculaire à l'ancien front, l'instructeur commande :

1. *Peloton à droite.*
2. MARCHE.
3. HALTE.
4. *A gauche* (ou *à droite*)—ALIGNEMENT.
5. FIXE.

Ce qui s'exécute suivant les principes de la conversion à pivot fixe.

L'instructeur fait le commandement HALTE lorsque l'aile marchante est près de terminer son *quart de conversion.*

180. Le peloton étant de pied ferme, pour faire face en arrière, l'instructeur commande :

1. *Peloton demi-tour à gauche* (ou *à droite*).
2. MARCHE.
3. HALTE.
4. *A gauche* (ou *à droite*)—ALIGNEMENT.
5. FIXE.

Ce qui s'exécute suivant les principes prescrits n.° 179, le peloton parcourant une moitié de cercle équivalente à deux *à-droite.*

L'instructeur fait le commandement HALTE lorsque l'aile marchante est près d'arriver face en arrière sur une ligne parallèle à l'ancien front.

181. Le peloton étant de pied ferme, pour le placer vers sa droite ou sa gauche dans une direction oblique à l'ancien front, l'instructeur commande :

1. *Peloton demi à-droite* (ou à *gauche*).
2. MARCHE.
3. HALTE.
4. *A gauche* (ou à *droite*)—ALIGNEMENT.
5. FIXE.

Ce qui s'exécute suivant les principes des conversions à pivot fixe.

L'instructeur fait le commandement HALTE, lorsque l'aile marchante est près d'arriver à la moitié d'un *à-droite*, ou d'un *à-gauche*.

182. Avant d'aligner le peloton, l'instructeur fait porter le canonnier de l'aile marchante à hauteur du pivot, afin que les canonniers n'aient pas à reculer pour s'aligner.

183. Le peloton étant en marche, l'instructeur lui fait exécuter les mêmes mouvements, aux commandements : 1. *peloton à droite* (ou *à gauche*); *demi-tour à droite* (ou *demi-tour à gauche*); *demi à-droite* (ou *demi à-gauche*); 2. MARCHE; 3. *en*—AVANT; 4. *guide à gauche* (ou *à droite*).

Au commandement MARCHE, l'aile qui doit converser tourne au pas auquel la troupe marchait précédemment; l'aile qui devient pivot arrête.

A la dernière partie du troisième commandement, qui est AVANT, les deux ailes se portent en avant ensemble et au même pas.

L'instructeur veille à ce que les canonniers ne reprennent la marche directe qu'à la dernière partie du commandement *en* — AVANT.

CONVERSION A PIVOT MOUVANT.

184. La conversion à pivot mouvant s'em-

ploie dans les changements de direction successifs en colonne.

Dans cette conversion, le pivot mouvant a pour objet de dégager par degrés le terrain où commence le mouvement, et de l'abandonner en avançant dans la nouvelle direction. Le conducteur de l'aile marchante doit conserver la longueur et la cadence du pas, et décrire son arc de cercle de manière à ne point faire ouvrir ni serrer les files. Le pivot décrit un *arc de cercle de cinq pas* (3 mètres 1/3), en faisant le pas de six pouces. Dans chaque rang, les canonniers placés depuis l'aile marchante jusqu'au pivot diminuent progressivement la longueur du pas. A la fin d'une conversion à pivot mouvant, tous les canonniers qui ont diminué le pas reprennent celui auquel ils marchaient avant la conversion.

185. Le peloton étant en marche, et supposé tête de colonne, pour lui faire changer de direction, l'instructeur commande :

Tête de colonne à gauche (ou *à droite*).

A ce commandement, le sous-instructeur commande :

1. *Tournez* — (à) GAUCHE (ou [à] DROITE).
2. *En* — AVANT.

(Pl. 10, fig. D.)

A la première partie du premier commandement, qui est *tournez*, le pivot se prépare à raccourcir le pas.

A la deuxième partie du même commandement,

qui est GAUCHE, ou DROITE, le peloton tourne à gauche, ou à droite, le pivot décrivant son arc de cercle en faisant le *pas de six pouces*; l'aile marchante tourne sans augmenter ni raccourcir le pas, les autres canonniers font le pas d'une longueur proportionnée à la place qu'ils occupent dans le rang, c'est-à-dire d'autant plus court qu'ils sont plus rapprochés du pivot.

A la dernière partie du deuxième commandement, qui est AVANT, tous les canonniers se portent en avant et reprennent le pas auquel ils marchaient précédemment.

MARCHE OBLIQUE INDIVIDUELLE.

186. Le peloton marchant en bataille, pour lui faire gagner du terrain vers l'un de ses flancs, sans changer de front, l'instructeur commande :

1. *Oblique à droite* (ou *à gauche*).
2. MARCHE.

Au commandement MARCHE, chaque canonnier fait un *quart d'à-droite* ou *d'à-gauche*, et se porte droit devant lui dans la nouvelle direction. Les canonniers, n'ayant plus le contact des coudes, doivent régler leur marche de manière que la tête de leur voisin, du côté du guide, leur cache celle des autres canonniers du rang. L'égalité du pas et celle du degré d'obliquité suffisent pour se maintenir aligné.

Les canonniers du deuxième rang se maintiennent à leur distance et dans la direction du canonnier placé à côté de leur chef de file habituel.

Lorsque le peloton a suffisamment obliqué, l'instructeur commande :

En — AVANT.

Les canonniers se conforment à ce qui est prescrit n.° 146.

LE PELOTON ÉTANT EN BATAILLE, ROMPRE PAR QUATRE FILES A DROITE, OU A GAUCHE, ET PORTER LA COLONNE EN AVANT APRÈS LA CONVERSION.

187. L'instructeur fait rompre par quatre files à droite, comme il est prescrit n.° 139, et la conversion presque terminée, il commande :

1. *En* — AVANT.
2. *Guide à gauche.*

A la dernière partie du premier commandement, qui est AVANT, les canonniers se portent en avant, se conformant aux principes de la marche directe par quatre.

188. Le mouvement s'exécute par la gauche suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

FORMER LE PELOTON.

189. Le peloton marchant en colonne par quatre, la droite en tête, l'instructeur commande :

1. *Formez le peloton.*
2. MARCHE.
3. *Guide à droite.*

Au commandement MARCHE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour l'*en avant en bataille*, n.° 148, excepté que les quatre premières files continuent de marcher droit devant elles, en faisant le pas de seize centimètres (6 pouces), jusqu'à ce que les dernières files arrivent à leur hauteur ; alors tous les canonniers reprennent le pas auquel ils mar-

chaient précédemment, et se portent en avant, se conformant aux principes de la marche directe.

L'instructeur ne commande le guide que lorsque le peloton est formé.

Lorsqu'on forme le peloton, la colonne marchant la gauche en tête, le guide est indiqué à gauche.

LE PELOTON MARCHANT EN BATAILLE, LE ROMPRE PAR QUATRE FILES A DROITE, OU A GAUCHE, ET LE REMETTRE EN BATAILLE SANS ARRÊTER.

190. L'instructeur commande :

1. *Par quatre files à droite.*
2. MARCHE.
3. *En* — AVANT.
4. *Guide à gauche.*

Et pour le remettre en bataille :

1. *Par quatre files à gauche.*
2. MARCHE.
3. *En* — AVANT.
4. *Guide à droite.*

Ces mouvements s'exécutent comme il est prescrit n.° 139.

Si, au lieu de se porter en avant après la conversion, l'on veut arrêter, l'instructeur commande :

3. HALTE.
4. *A droite* — ALIGNEMENT.
5. FIXE.

191. Le mouvement s'exécute par la gauche

suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

LE PELOTON MARCHANT EN COLONNE PAR QUATRE, LE METTRE EN COLONNE PAR LE FLANC SANS ARRÊTER.

192. L'instructeur commande :

1. *Canonniers à droite, et dans chaque rang par file à gauche.*
2. MARCHE.
3. *En* — AVANT.
4. *Guide à gauche.*

Au commandement MARCHE, chaque canonnier fait un *à-droite*, et la première file de chaque rang de quatre tourne de suite à gauche, et se met en file derrière les canonniers du rang de quatre qui précédait. Les canonniers se trouvent ainsi en colonne par le flanc. Dans ce mouvement, les quatre premières files doivent allonger les premiers pas, afin de ne pas retarder les autres rangs de quatre qui doivent entrer en colonne derrière elles.

193. La colonne ayant la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *canonniers à gauche, et dans chaque rang par file à droite ;* 2. MARCHE ; 3. *en* — AVANT ; 4. *guide à droite.*

LE PELOTON MARCHANT EN COLONNE PAR LE FLANC, LE METTRE EN COLONNE PAR QUATRE SANS ARRÊTER.

194. Le peloton étant en colonne par le

flanc, la droite en tête, l'instructeur commande :

1. *Formez les rangs de quatre.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*

Au commandement MARCHE, les numéros 1 du premier rang continuent à marcher droit devant eux ; les n.os 2, 3 et 4 du premier rang se portent, en obliquant à gauche et en allongeant le pas, à hauteur du n.° 1.

Les canonniers du deuxième rang se placent derrière leur chef de file, en obliquant à gauche.

LE PELOTON MARCHANT EN COLONNE PAR LE FLANC, LE REMETTRE DE FRONT SANS ARRÊTER.

195. La colonne ayant la droite en tête, l'instructeur commande :

1. *Canonniers à gauche.*
2. MARCHE.
3. *En* — AVANT.
4. *Guide à droite.*

Au commandement MARCHE, chaque canonnier exécute un *à-gauche*, et au commandement *en*—AVANT, se porte droit devant lui.

Si, au lieu de se porter en avant après le mouvement, l'on veut arrêter, l'instructeur commande :

3. HALTE.
4. *A droite* — ALIGNEMENT.
5. FIXE.

196. La colonne ayant la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

197. Le peloton marchant en bataille, pour le mettre en colonne par le flanc sans arrêter, l'instructeur commande :

1. *Canonniers à droite.*
2. MARCHE.
3. *En* — AVANT.
4. *Guide à gauche.*

Au commandement MARCHE, chaque canonnier exécute un *à-droite* et se porte ensuite droit devant lui.

198. Pour mettre le peloton en colonne par le flanc, la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

LE PELOTON ÉTANT EN BATAILLE, FAIRE FACE EN ARRIÈRE.

199. L'instructeur commande :

1. *Canonniers, demi-tour* — (à) DROITE.

Le demi-tour exécuté, si l'instructeur veut porter le peloton en avant, après l'avoir aligné à droite, il commande :

1. *Peloton, en avant.*
2. *Guide à droite.*
3. MARCHE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 165.

Pour remettre le peloton face en tête, l'instructeur commande :

1. *Canonniers, demi-tour* — (à) DROITE.

Le demi-tour exécuté, l'instructeur commande l'alignement à droite.

MANIEMENT DES ARMES A FEU.

200. Le peloton est exercé au maniement des armes à rangs ouverts, à rangs serrés, et à l'exécution des feux par le premier et par le deuxième rang, comme dans l'article précédent.

ÉCOLE DE L'ESCADRON A PIED.

ORDRE EN BATAILLE DE L'ESCADRON DE MANŒUVRE.

(Pl. 11, fig. A.)

201. L'escadron de manœuvre est formé de quatre pelotons, distingués par la dénomination de 1.er, 2.e, 3.e et 4.e, en commençant par la droite.

La formation est sur deux rangs, et dans chaque peloton les canonniers sont par rang de bataille, les conducteurs au deuxième rang.

L'escadron est commandé par un capitaine en premier, placé à un pas (2/3 de mètre) en avant du centre.

Quatre lieutenants chefs de peloton commandent, suivant leur ancienneté, les 1.er, 4.e, 2.e et 3.e pelotons.

Chacun de ces chefs de peloton est placé à un pas (2/3 de mètre) en avant du centre de son peloton.

Le maréchal-des-logis chef est placé derrière la troisième file de droite du premier peloton; il est guide principal lorsqu'on se forme par la gauche.

Le fourrier, derrière la troisième file de gauche du quatrième peloton; il est guide principal lorsqu'on se forme par la droite.

Le premier maréchal-des-logis est placé à la droite du premier rang de l'escadron; il ne compte pas dans le rang.

Le deuxième maréchal-des-logis, à la droite du premier rang du premier peloton; il compte dans le rang.

Le troisième maréchal-des-logis, derrière la troisième file de droite du deuxième peloton.

Le quatrième maréchal-des-logis, à la gauche du premier rang du deuxième peloton; il compte dans le rang.

Le cinquième maréchal-des-logis, à la droite du premier rang du troisième peloton; il compte dans le rang.

Le sixième maréchal-des-logis, derrière la troisième file de gauche du troisième peloton.

Le septième maréchal-des-logis, à la gauche du premier rang du quatrième peloton; il compte dans le rang.

Le huitième maréchal-des-logis, à la gauche de l'escadron; il ne compte pas dans le rang.

Tous les serre-files sont à un pas (2/3 de mètre) des hommes du deuxième rang.

En cas d'absence de quelques-uns des serre-files désignés, il y est suppléé par les sous-officiers comptant dans le rang, afin qu'il s'en trouve toujours un derrière chaque peloton.

Les brigadiers ou artificiers sont placés dans les deux rangs, aux ailes des pelotons.

Les trompettes sont sur un rang, à vingt-cinq pas (16 mètres 2/3) en arrière du centre.

ORDRE EN COLONNE PAR QUATRE.

(Pl. 11, fig. B.)

202. Dans cet ordre, le capitaine commandant marche du côté des guides, à quatre pas du flanc et à hauteur du centre.

Le chef du premier peloton marche en tête de son peloton, à un pas en avant des premières files, ayant à sa droite le guide particulier de droite.

Les chefs des autres pelotons marchent du côté des guides, à un pas du flanc de la colonne et à hauteur de leurs premières files; les serre-files marchent du côté opposé aux guides, à un pas du flanc et à hauteur du centre de leur peloton.

Les uns et les autres marchent suivant ce même principe sur les flancs de la colonne, lorsque la gauche est en tête; et dans ce cas, c'est le chef du quatrième peloton qui marche à la tête de la colonne.

Le guide particulier qui, dans l'ordre de bataille, est placé à la gauche de l'escadron marche derrière les dernières files de l'escadron; lorsque la colonne a la gauche en tête, il est placé à la gauche de l'officier commandant le quatrième peloton, à un pas en avant de la file de gauche.

Lorsque la nature du terrain oblige les officiers et les serre-files à rentrer dans la colonne, le capitaine commandant et les chefs de peloton se placent en tête, et les serre-files à la queue de leurs troupes respectives.

On rétablit l'ordre primitif lorsque le terrain le permet.

ORDRE EN COLONNE PAR PELOTONS.

(Pl. 11, fig. C.)

203. Dans cet ordre, le capitaine commandant marche du côté des guides, à quatre pas du flanc de la colonne, et habituellement à hauteur du centre de l'escadron.

Les chefs de peloton marchent au centre de leurs pelotons, à un pas du premier rang. Les serre-files marchent du côté opposé aux guides, derrière la troisième file de leurs pelotons. Lorsque la colonne marche la droite en tête, le guide particulier de droite de l'escadron marche à la droite du premier peloton, et le guide particulier de gauche se place en serre-file derrière la deuxième file de gauche du

quatrième peloton. La place de ces sous-officiers est inverse lorsque la colonne a la gauche en tête. L'escadron étant de soixante-quatre files, lorsqu'on rompt par sections, le lieutenant en premier de chaque escadron marche en tête de la première section du premier peloton; les chefs des autres pelotons restent du côté des guides, à un pas et à hauteur du premier rang de la première section. Les serre-files qui commandent les deuxièmes sections marchent du côté opposé aux guides, à un pas et à hauteur du premier rang.

La place des commandants de sections est inverse lorsque la gauche est en tête.

ORDRE EN COLONNE PAR DIVISIONS.

(Pl. 11, fig. D.)

Le capitaine commandant occupe la même place que dans l'ordre en colonne par pelotons. Les lieutenants des premier et quatrième pelotons commandent chacun une division, ils restent néanmoins au centre de leurs pelotons.

Tous les autres officiers et sous-officiers de chaque division sont placés comme il est prescrit dans l'ordre en colonne par pelotons; les serre-files restent à leur place, quel que soit le côté du guide.

204. L'*école d'escadron* a pour objet d'instruire les pelotons à exécuter ensemble ce qu'ils ont appris séparément.

La tenue des canonniers est la même qu'à l'*école du peloton*.

Le capitaine commandant veille à ce que les chefs de peloton exécutent avec régularité ce qui leur est commandé et fassent toujours les commandements à propos et dans l'intonation prescrite. Il exige que les guides particuliers, les

serre-files et les sous-officiers ou brigadiers d'encadrement agissent dans les différents mouvements avec calme et sans hésitation.

Le capitaine commandant fait alterner les officiers pour le commandement des pelotons, afin qu'ils aient une égale habitude de toutes les positions dans l'escadron.

Il en use de même à l'égard des sous-officiers, et leur donne quelquefois le commandement d'un peloton, pour les mettre en état de remplacer un officier au besoin.

Afin de faire mieux comprendre les formations en bataille, on les exécute d'abord de pied ferme. Dans ce cas, chaque peloton ne fait son mouvement que successivement, au commandement de son chef et à l'avertissement du capitaine commandant.

Chaque mouvement, après avoir été exécuté correctement par la droite, est répété par la gauche.

L'escadron est toujours exercé au *pas accéléré*, qui à cette école est le pas habituel, sans qu'il soit commandé; mais si l'on veut le faire marcher au *pas ordinaire*, l'indication de ce pas doit précéder le commandement MARCHE.

L'escadron est exercé au maniement des armes; ce travail s'exécute à rangs ouverts.

Le capitaine commandant s'assure que, dans tous les mouvements, les distances entre les pelotons sont exactement observées; que les canonniers conservent l'aisance des coudes, et que ceux du deuxième rang sont non seulement dans

la direction, mais encore à un pied de distance de leurs chefs de file.

Lorsque l'escadron est suffisamment instruit, le capitaine commandant fait exécuter tous les mouvements sur des lignes obliques au carré du terrain, ce qui oblige tous les officiers, sous-officiers et canonniers à une plus grande attention, pour se maintenir dans la direction donnée.

Le capitaine commandant se porte partout où il juge sa présence nécessaire; il exige qu'on observe un silence absolu, et que toute espèce de rectification se fasse par signes ou à voix basse.

ARTICLE I.er

Alignement successif des pelotons dans l'escadron.
Alignement de l'escadron.
Ouvrir et serrer les rangs.
Rompre l'escadron par quatre files.
Marche directe en colonne par quatre.
Changement de direction.
Marche oblique individuelle.

L'escadron marchant par quatre, le former par le flanc.

L'escadron marchant par le flanc, le former par quatre.

L'escadron marchant en colonne par quatre, le former en avant, à gauche ou sur la droite en bataille.

Former l'escadron sur un rang et le former sur deux.

Maniement des armes et feux.

205. L'escadron étant formé sur deux rangs serrés, les canonniers au port d'armes, les officiers et sous-officiers à leur place de bataille, le capitaine commandant commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Dans chaque peloton — et dans chaque rang comptez-vous* — (par) QUATRE.

A ce commandement, les canonniers se comptent dans les quatre pelotons à la fois, en commençant par la droite de chaque rang.

ALIGNEMENT SUCCESSIF DES PELOTONS DANS L'ESCADRON.

206. L'escadron étant en bataille, le capitaine commandant fait placer les deux sous-officiers guides principaux de droite et de gauche sur une ligne parallèle au front de l'escadron, à trente pas (20 mètres) en avant des guides particuliers, se faisant face de la même manière que s'ils étaient placés en points intermédiaires.

A l'avertissement du capitaine commandant, le chef du premier peloton commande : 1. *peloton, en avant* ; 2. *guide à droite ;* 3. MARCHE.

Au commandement MARCHE, le peloton se porte en avant, à un pas (2/3 de mètre) du point qui marque la droite du nouvel alignement ; le chef du peloton commande : 1. HALTE ; 2. *à droite* — ALIGNEMENT.

Le chef du peloton et le guide particulier de droite, au commandement HALTE, continuent de marcher et s'établissent immédiatement, celui-ci appuyant la poitrine au coude du guide principal de droite.

Le premier peloton étant correctement aligné, le capitaine commandant commande :

1. *Par peloton — à droite* — ALIGNEMENT.
2. FIXE.

(Pl. 12, fig. A.)

Au premier commandement, le chef du deuxième peloton commande : 1. *peloton en avant ;* 2. *guide à droite ;* 3. MARCHE. Arrivé à hauteur des serre-files du peloton base d'alignement, il commande : 1. HALTE ; 2. *à droite* — ALIGNEMENT, et se porte en même temps sur l'alignement du chef de ce peloton.

Au commandement HALTE, le peloton s'arrête.

Au commandement *à droite* — ALIGNEMENT, tous les canonniers se portent ensemble sur l'alignement.

Chaque chef de peloton fait successivement exécuter le même mouvement, ne commandant MARCHE que lorsque celui qui le précède a commandé HALTE.

Le guide particulier de la gauche, au commandement HALTE du chef du quatrième peloton vient appuyer la poitrine au coude du guide principal de gauche.

L'escadron étant aligné, le capitaine commandant commande FIXE.

(Pl. 12, fig. B.)

207. Cet alignement s'exécutant correctement, on le fait répéter, en donnant à la nouvelle base d'alignement une direction oblique au front de l'escadron. A cet effet, à l'avertissement du capitaine commandant, le chef du premier peloton porte son peloton à vingt-quatre pas (16 mètres) en avant, lui fait exécuter un *demi-à-droite,* aux commandements : 1. *demi* (*à*) DROITE ; 2. *en* — AVANT ; et après avoir marché six pas (4 mètres) dans cette nouvelle direction, il l'aligne.

Le premier peloton étant correctement aligné, le capitaine commandant commande :

1. *Par peloton — à droite* — ALIGNEMENT.
2. FIXE.

Au premier commandement, le mouvement s'exécute successivement; chaque chef de peloton se porte droit devant lui et commande : 1. *demi (à) droite*; 2. *en* — AVANT; de manière que son peloton n'exécute sa conversion à pivot fixe qu'au moment où la droite arrive à hauteur de la gauche du peloton qui le précède. L'escadron étant aligné, le capitaine commandant commande : FIXE.

208. Le capitaine commandant veille à ce que les chefs de peloton s'alignent promptement entre eux, sur une ligne parallèle à la base de l'alignement; à ce qu'ils ne mettent pas trop d'intervalle entre les commandements HALTE et *à droite* — ALIGNEMENT, pour ne pas ralentir les alignements successifs, et à ce que les sous-officiers observent l'alignement général, sans avoir égard à l'alignement individuel. Dès que ces derniers sont correctement alignés entre eux, il commande FIXE.

ALIGNEMENT DE L'ESCADRON.

209. Le capitaine commandant, après avoir placé le guide particulier de droite de manière qu'aucun canonnier ne soit obligé de reculer, commande :

1. *A droite* — ALIGNEMENT.
2. FIXE.

Au premier commandement, tous les canonniers s'alignent promptement à droite, sans à-coup et sans se serrer.

L'escadron étant aligné, le capitaine commande FIXE.

210. Le capitaine commandant fait exécuter

ces différents alignements par la gauche, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

OUVRIR ET SERRER LES RANGS.

211. Pour faire ouvrir les rangs, le capitaine commandant commande :

1. *En arrière, ouvrez vos rangs.*
2. MARCHE.
3. *A droite* — ALIGNEMENT.
4. FIXE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 116. Les canonniers du deuxième rang reculent de douze pas (4 mètres); les chefs de peloton, au commandement MARCHE, se portent à six pas (4 mètres) en avant, et font face au centre de leur peloton par un *demi-tour à droite.*

212. Pour faire serrer les rangs, le capitaine commandant commande :

1. *Serrez vos rangs.*
2. MARCHE.
3. *A droite* — ALIGNEMENT.
4. FIXE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 117. Les chefs de peloton se portent en avant au commandement MARCHE, font face en tête par un *demi-tour à droite*, et se placent au centre de leur troupe.

ROMPRE L'ESCADRON PAR QUATRE FILES.

213. L'escadron étant en bataille, le capitaine commandant commande :

1. *Par quatre files à droite.*

2. Marche.
3. Halte.

Au premier commandement, le chef du premier peloton se place devant les quatre files de droite de son peloton, et le guide particulier de droite se place à sa droite.

Au commandement marche, le mouvement s'exécute pour chaque peloton, comme il est prescrit n.° 139. Les chefs des autres pelotons se portent à hauteur des quatre premières files de leur peloton et s'y maintiennent à un pas sur le flanc du côté du guide.

Si, au lieu d'arrêter après la conversion, on veut se porter en avant, le capitaine se conforme à ce qui est prescrit n.° 187.

214. L'escadron étant en colonne par quatre est exercé à partir et à s'arrêter avec ensemble, à passer du *pas accéléré* au *pas ordinaire* et du *pas ordinaire* au *pas accéléré*.

MARCHE DIRECTE EN COLONNE PAR QUATRE.

215. Quand la colonne est formée, le capitaine commandant s'assure que les officiers, les serre-files et les guides particuliers sont placés comme il est prescrit n.° 202; ensuite il commande :

1. *Colonne en avant.*
2. Marche.
3. *Guide à gauche.*

Ce qui s'exécute d'après les principes prescrits n.° 143.

CHANGEMENT DE DIRECTION.

216. L'escadron marchant en colonne par

quatre, la droite en tête, pour lui faire exécuter des changements de direction, le capitaine commandant commande :

Tête de colonne à gauche (ou *à droite*).

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 145, le chef du premier peloton se conformant à ce qui est prescrit pour le sous-instructeur.

MARCHE OBLIQUE INDIVIDUELLE.

217. L'escadron marchant en colonne par quatre, la droite en tête, pour lui faire exécuter les obliques individuels, le capitaine commandant commande :

1. *Oblique à gauche* (ou *à droite*).
2. MARCHE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 146.

218. L'escadron ne devant jamais manœuvrer par le flanc, on n'a pas indiqué les mouvements pour le former ainsi ; s'il y a nécessité absolue de marcher dans cet ordre, on se conformera à ce qui est prescrit à l'*école du peloton à pied* pour passer de la marche en colonne par quatre à la marche par le flanc, et réciproquement pour se reformer par rang de quatre.

L'ESCADRON MARCHANT EN COLONNE PAR QUATRE, LE FORMER EN AVANT, A GAUCHE OU SUR LA DROITE EN BATAILLE.

219. L'escadron marchant en colonne par quatre, la droite en tête, pour le former en bataille, le capitaine commandant commande :

1. *En avant en bataille.*
2. MARCHE.
3. *A droite* — ALIGNEMENT.
4. FIXE.

(Pl. 13.)

Au commandement MARCHE, les quatre premières files continuent de marcher droit devant elles; lorsqu'elles ont marché trente pas, le chef du premier peloton commande HALTE.

A ce commandement, les quatre premières files s'arrêtent bien carrément; le guide particulier de droite se remet à la droite de l'escadron. Toutes les autres files viennent successivement et sans commandement des chefs de peloton, se former à la gauche et sur l'alignement des premières comme il est prescrit n.° 148, en arrivant par un oblique individuel dans la direction de la place qu'elles doivent occuper, de manière à pouvoir se redresser avant de se porter sur la ligne.

Le capitaine commandant qui s'est porté à l'aile droite après le commandement MARCHE, ne commande l'alignement que lorsque le chef du premier peloton a commandé HALTE.

A mesure que les chefs de peloton arrivent sur la ligne, ils se placent au centre de leurs pelotons et s'alignent.

Le guide particulier de gauche se met à la gauche de l'escadron, quand les quatre dernières files arrivent sur la ligne.

Le capitaine commandant ne commande FIXE que lorsque les quatre dernières files sont alignées.

220. L'escadron étant en colonne par quatre, la droite en tête, de pied ferme, ou en marche,

pour le former en bataille sur son flanc gauche, le capitaine commandant commande :

1. *Par quatre files à gauche.*
2. MARCHE.
3. HALTE.
4. *A droite* — ALIGNEMENT.
5. FIXE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 150.

221. L'escadron marchant en colonne par quatre, la droite en tête, pour le former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit, le capitaine commandant commande:

1. *Sur la droite en bataille.*
2. MARCHE.
3. *A droite* — ALIGNEMENT.
4. FIXE.

Au commandement MARCHE, les quatre premières files tournent à droite devant elles ; lorsqu'elles ont marché trente pas, le chef du premier peloton commande : HALTE.

A ce commandement les quatre premières files s'arrêtent bien carrément, et le guide particulier de droite se remet à la droite de l'escadron. Toutes les autres files continuent de marcher droit devant elles, et viennent successivement et sans commandement des chefs de peloton, se former à la gauche et sur l'alignement des premières, comme il est prescrit au n.° 152, observant de se maintenir carrément et dans la même direction avant de tourner à droite, afin de ne pas se rapprocher de la ligne de bataille.

Le capitaine commandant, les chefs de peloton et le guide particulier de gauche se conformant exac-

tement à ce qui est prescrit pour l'*en avant en bataille*.

222. On fait rompre l'escadron par la gauche aux commandements : 1. *par quatre files à gauche* ; 2. MARCHE ; 3. *en* AVANT ; 4. *guide à droite*, et on l'exerce à la marche en colonne, aux changements de direction et à la marche oblique individuelle. Il est aussi exercé aux différentes formations, qui s'exécutent suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *en avant* (ou *sur la gauche en bataille*) ; 2. MARCHE ; 3. *à gauche* — ALIGNEMENT; 4. FIXE, et 1. *par quatre files à droite*; 2. MARCHE ; 3. HALTE ; 4. *à gauche* — ALIGNEMENT ; 5. FIXE.

223. Dans tous ces formations, on s'attache de plus en plus à la régularité de l'exécution, à mesure que les canonniers s'y habituent.

MANIEMENT DES ARMES ET FEUX.

224. L'escadron est exercé au maniement des armes, d'abord à rangs ouverts, ensuite à rangs serrés ; on lui fait aussi exécuter les feux de peloton et d'escadron par le premier et par le deuxième rang.

225. Pour faire exécuter les feux de peloton, après s'être porté en arrière de son escadron, le capitaine commandant commande :

1. *Feu de peloton.*
2. COMMENCEZ LE FEU.

Au premier commandement, les chefs de peloton se portent aux places indiquées pour le sous-instruc-

teur n.° 155, les officiers du premier et du deuxième peloton passant par l'aile droite, et ceux du troisième et du quatrième par l'aile gauche.

Au deuxième commandement, les pelotons impairs commencent le feu, leurs chefs faisant les commandements prescrits n.° 155, en observant d'ajouter à celui *peloton* la dénomination *premier* ou *troisième*, suivant le numéro de chacun.

Les chefs de pelotons pairs font à leur tour les mêmes commandements en ajoutant de même la dénomination de *deuxième* ou *quatrième*. Les chefs des pelotons impairs observent, pour le premier feu seulement, de ne commander FEU que l'un après l'autre.

Ainsi le chef du troisième peloton ne commande (*en*) JOUE et FEU qu'après avoir entendu le feu du premier peloton.

226. Pour faire exécuter le feu de division, le capitaine commandant commande :

1. *Feu de division.*
2. COMMENCEZ LE FEU.

Au deuxième commandement la division impaire commence le feu : chaque lieutenant commandant fait précéder le commandement *division* de la dénomination *première* ou *deuxième*. On se conforme du reste à ce qui est prescrit n.° 225.

227. Pour faire exécuter le feu d'escadron le capitaine commandant commande :

1. *Feu d'escadron.*
2. *Escadron.*
3. *Apprêtez* — (VOS) ARMES.
4. (*En*) JOUE.
5. FEU.
6. CHARGEZ.

228. Le capitaine commandant veille à ce que la position du corps, celle des pieds et celle de l'arme soient toujours régulières ; que les temps s'exécutent vivement et qu'on n'escamote pas l'arme.

ARTICLE II.

L'escadron étant en bataille, le former en colonne avec distance.

Marcher en colonne avec distance.

Changement de direction par des conversions successives.

Marche oblique individuelle.

Rompre par quatre files et former les pelotons.

L'escadron marchant en colonne avec distance, faire face au côté opposé à sa direction, et se remettre face en tête.

Arrêter la colonne.

A gauche en bataille.

Rompre par la droite, pour marcher vers la gauche.

A droite, ordre inverse, en bataille.

Rompre en arrière par la droite, pour marcher vers la gauche.

Sur la droite en bataille.

Sur la gauche, ordre inverse, en bataille.

Rompre par peloton en avant de son front.

En avant en bataille.

Rompre par pelotons à droite, et se porter en avant après la conversion.

En avant, ordre inverse, en bataille.

Rompre par pelotons à droite, tête de colonne à gauche ou demi-à-gauche.

Sur la queue de la colonne face en arrière en bataille.

Sur la queue de la colonne face en arrière, ordre inverse, en bataille.

Rompre par pelotons à droite, tête de colonne à droite ou demi-à-droite.

Sur la tête de la colonne face en arrière en bataille.

Sur la tête de la colonne face en arrière, ordre inverse, en bataille.

Mouvements par quatre files, l'escadron étant en colonne avec distance.

L'ESCADRON ÉTANT EN BATAILLE, LE FORMER EN COLONNE AVEC DISTANCE.

229. Le capitaine commandant commande :

1. *Pelotons à droite.*
2. MARCHE.
3. HALTE.

(Pl. 14, fig. A.)

Au premier commandement, la file de gauche de chaque peloton se prépare à déboîter légèrement, et le pivot à tourner sur place.

Au commandement MARCHE, chaque peloton exécute son *à-droite* suivant les principes des conversions à pivot fixe, les ailes marchantes ayant soin de déboîter et de converser ensemble.

Au commandement HALTE, les ailes marchantes et tous les canonniers s'arrêtent à la fois.

Le capitaine commandant commande HALTE à l'instant où les pelotons sont près de finir leurs conversions.

Les chefs de peloton, sans quitter le centre de leur troupe, veillent à l'exécution correcte du mouvement : après les conversions, si quelque guide ne se trouve pas dans la direction du guide qui le précède, il ne doit chercher à s'y mettre que lorsque la colonne est en marche.

Pendant la durée du mouvement, le guide particulier de gauche passe en serre-file derrière la deuxième file de gauche du quatrième peloton.

Le capitaine commandant s'assure que chaque officier et sous-officier conserve la place qui lui est assignée dans cet ordre de colonne.

MARCHE EN COLONNE AVEC DISTANCE.

239. La colonne avec distance a pour objet, en transportant une troupe d'une position à une autre, de conserver la possibilité de la former en bataille dans tous les sens.

Dans cet ordre de colonne, les guides doivent conserver entre eux et le guide du peloton qui les précède une distance égale au front de leur peloton, et régler leur pas sur celui de ce même guide.

L'observation des distances étant l'objet le plus essentiel dans la marche en colonne, tout lui est subordonné; mais les guides ont l'attention de conserver la longueur et la cadence du pas, et s'il arrive que leur distance augmente ou diminue, ils font en sorte de réparer cette faute avec modération et sans-à-coup.

Les chefs de peloton sont responsables de la conservation de la distance qui doit être prise d'un premier rang à l'autre.

Les obstacles du terrain rendent quelquefois impossible de conserver la direction des guides : il suffit alors d'astreindre le guide de chaque peloton à passer par les mêmes points que le guide qui le précède.

231. L'escadron étant en colonne avec distance, la droite en tête ; le capitaine commandant commande :

1. *Colonne en avant.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*

Au commandement MARCHE, tous les pelotons se mettent en mouvement à la fois.

Avant de mettre la colonne en marche, le capitaine commandant donne au guide du premier peloton un point de direction ; ce guide choisit des points intermédiaires, afin d'être sûr de marcher droit. On indique toujours au guide du deuxième peloton le point fixe donné au guide du premier ; celui-ci sert de point intermédiaire à l'autre. Ces deux guides conservent, pendant toute la durée de la marche, la direction qui leur a été donnée.

Les guides des troisième et quatrième pelotons se tiennent exactement dans la même direction.

CHANGEMENT DE DIRECTION PAR DES CONVERSIONS SUCCESSIVES.

232. Dans la colonne avec distance, les changements de direction s'exécutent par des conversions successives à *pivot mouvant*, afin qu'il n'en résulte aucun retard dans la marche. *L'arc de cercle décrit par les pivots des pelotons doit être de cinq pas.*

La colonne étant en marche, pour faire changer de direction, le capitaine commandant commande :

Tête de colonne à gauche (ou *demi-à-gauche*).

Tête de colonne à droite (ou *demi-à-droite*).

(Pl. 14, fig. B.)

A ce commandement le chef du premier peloton commande : 1. *tournez* (à) *gauche* ou (*à droite*) ; 2. *en* — AVANT ; ce qui s'exécute suivant les principes des conversions à pivot mouvant.

Chaque chef de peloton fait successivement les mêmes commandements, de manière que son peloton tourne sur le même terrain où le premier a tourné.

Dans ce changement de direction en marchant, le guide principal de droite, au commandement : *tête de colonne à gauche*, se porte rapidement en avant, du côté du pivot, et se place de manière à marquer, avec la poitrine, le milieu de l'arc de cercle que le pivot doit parcourir.

Tous les pelotons commencent leur conversion à deux pas et demi (1 mètre 2/3) avant d'arriver à hauteur du guide principal de droite, ce qui empêche la colonne de se jeter en dehors. Ce sous-officier reprend sa place quand le dernier peloton a achevé sa conversion.

Immédiatement après avoir changé de direction, le capitaine commandant donne un nouveau point de direction au guide du premier peloton.

La conservation exacte des distances après les changements de direction tient à l'exécution rigoureuse des principes de conversion à pivot mouvant.

Quand le changement de direction s'exécute du côté opposé aux guides, le pivot en tient lieu pendant la durée de la conversion.

MARCHE OBLIQUE INDIVIDUELLE.

233. L'escadron marchant en colonne avec

distance, la droite en tête, pour lui faire gagner du terrain vers l'un de ses flancs, sans changer le front de la colonne, le capitaine commandant commande :

1. *Oblique à gauche* (ou *à droite*).
2. MARCHE.

(Pl. 15.)

Ce qui s'exécute à la fois dans chaque peloton, comme il est prescrit n.° 186.

Les guides des trois derniers pelotons ont l'attention de marcher à la même hauteur, de conserver leurs distances, et de se maintenir dans une direction exactement parallèle à celle du guide du premier peloton, qu'ils ne doivent jamais dépasser.

Pour faire reprendre la direction primitive, le capitaine commandant commande :

En — AVANT.

Ce qui s'exécute à la fois dans chaque peloton, comme il est prescrit n.° 186.

234. Lorsque la marche oblique doit s'exécuter du côté opposé aux guides, les serre-files conservent leur place, nonobstant le changement de guide.

ROMPRE PAR QUATRE FILES ET FORMER LES PELOTONS.

235. L'escadron étant en colonne avec distance, la droite en tête, de pied ferme ou en marche, pour rompre les pelotons par quatre, le capitaine commandant commande :

1. *Par quatre files à droite — et dans chaque peloton — tête de colonne à gauche.*
2. MARCHE.

3. *En*—AVANT.

4. *Guide à gauche.*

Au commandement MARCHE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit n.° 139, chaque chef de peloton commandant, à l'instant où les conversions sont presque terminées: *en*—AVANT, et de suite: 1. *tournez*—(à) *gauche*; 2. *en*—AVANT.

Le capitaine ne commande le guide que lorsque la tête de chaque peloton est dans la nouvelle direction.

236. L'escadron étant en colonne avec distance, la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

237. L'escadron marchant en colonne par quatre, la droite en tête, pour former les pelotons, le capitaine commandant commande:

1. *Formez les pelotons.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*

Au premier commandement les chefs de peloton commandent à la fois: *formez le peloton.*

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, chaque peloton se forme comme il est prescrit n.° 189; le guide particulier de droite se met à la droite du premier peloton.

Le capitaine ne commande le guide que lorsque tous les pelotons sont formés.

L'ESCADRON MARCHANT EN COLONNE AVEC DISTANCE, FAIRE FACE AU CÔTÉ OPPOSÉ A SA DIRECTION, ET SE REMETTRE FACE EN TÊTE.

238. L'escadron marchant en colonne avec

distance, la droite en tête, le capitaine commandant commande :

1. *Pelotons, demi-tour à gauche.*
2. MARCHE.

(Pl. 16, fig. A.)

Au premier commandement, le canonnier de l'aile gauche de chaque peloton, qui doit servir de pivot, se prépare à arrêter, sans cependant raccourcir le pas.

Au commandement MARCHE, les pivots s'arrêtent et les ailes marchantes conversent ensemble au pas auquel la colonne marchait précédemment, se réglant sur l'aile du peloton tête de colonne, afin d'arriver en même temps à l'emboîtement, à la fin du premier quart de conversion.

Les ailes marchantes se règlent ensuite sur celle du peloton, qui doit avoir la tête de la colonne après le deuxième quart de conversion, pour arriver ensemble en colonne.

Le mouvement étant près de finir, le capitaine commandant commande :

1. *En* — AVANT.
2. *Guide à droite.*

Pendant la durée du mouvement, le guide particulier de gauche se place à la gauche du quatrième peloton ; le guide particulier de droite passe en serre-file derrière la deuxième file de droite du premier peloton, et les serre-files passent du côté opposé au guide.

239. Pour faire reprendre à l'escadron sa direction primitive, le capitaine commandant commande : 1. *pelotons, demi-tour à droite* ; 2. MARCHE ; 3. *en* AVANT ; 4. *guide à gauche* ;

ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 238, et par les moyens inverses.

240. Le demi-tour est habituellement commandé du côté du guide ; on peut néanmoins le commander du côté opposé lorsqu'il est nécessaire.

ARRÊTER LA COLONNE.

241. La colonne étant en marche, le capitaine commandant, pour l'arrêter, commande :

1. *Colonne.*
2. HALTE.

Au premier commandement, tous les pelotons se préparent à arrêter.

Au commandement HALTE, tous les pelotons arrêtent à la fois.

Après le commandement HALTE, il ne doit y avoir aucun mouvement dans les pelotons, les distances et les directions ne devant se reprendre qu'en marchant.

Le capitaine commandant se porte derrière le guide du deuxième peloton, pour juger si ce guide et celui du premier peloton ont marché sur le point qui leur a été indiqué ; il s'assure en même temps que les distances ont été bien observées. Si elles ne l'ont pas été et que les guides n'aient pas marché sur le point indiqué, il remet la colonne en marche, pour leur faire reprendre leur distance et leur direction.

A GAUCHE EN BATAILLE.

242. L'escadron étant en colonne avec dis-

tance, la droite en tête, pour le mettre en bataille sur son flanc gauche, le capitaine commandant commande :

1. *A gauche en bataille.*
2. MARCHE.
3. HALTE.
4. *A droite* — ALIGNEMENT.
5. FIXE.

(Pl. 16, fig. B.)

Au premier commandement, le guide particulier de droite se porte sur le prolongement de la direction des guides de la colonne, à la distance du front d'un peloton faisant face au côté vers lequel on doit se mettre en bataille.

Au commandement MARCHE, l'escadron se met en bataille, l'homme de l'aile gauche de chaque peloton servant de pivot et tournant sur lui-même.

Le capitaine commandant commande HALTE, à l'instant où les ailes marchantes sont près de finir leur emboîtement, et de suite : *à droite* — ALIGNEMENT.

A ce dernier commandement, les ailes marchantes achèvent leur emboîtement, et les pelotons s'alignent.

L'escadron étant aligné, le capitaine commandant commande : FIXE.

Pendant la durée de la conversion, le guide particulier de gauche reprend sa place de bataille.

243. Le capitaine commandant, après avoir commandé *à gauche en bataille*, s'assure, avant de commander MARCHE, que le guide particulier de droite est bien exactement sur la direction des guides de la colonne.

Aussitôt qu'il a commandé HALTE, il se porte avec célérité à l'aile droite de l'escadron pour juger si les pivots ont bien exécuté leur mouve-

ment et si les officiers ainsi que les canonniers s'alignent correctement.

Le guide particulier, qui se porte sur le prolongement des guides de la colonne, a l'attention de prendre plutôt trop de terrain que pas assez. Le conducteur de l'aile marchante du peloton qui est en tête ne doit se régler sur ce guide particulier que pour l'alignement, sans chercher à s'en rapprocher.

244. Pour former l'escadron en colonne avec distance, la gauche en tête, le capitaine commandant commande : 1. *peloton à gauche ;* 2. MARCHE ; 3. HALTE : ce qui s'exécute comme il est prescrit au n.° 229, et par les moyens inverses.

Pour marcher en colonne avec distance, la gauche en tête, le capitaine commandant commande : 1. *colonne en avant ;* 2. MARCHE ; 3. *guide à droite ;* ce qui s'exécute comme il est prescrit quand on a la droite en tête.

Les changements de direction par des conversions successives et la marche oblique individuelle s'exécutent en marchant la gauche en tête, suivant les mêmes principes que lorsque l'on a la droite en tête, excepté que, dans les changements de direction, c'est le guide principal de gauche qui marque le point de la conversion, en se plaçant comme il est dit pour le guide principal de droite quand on a la droite en tête.

L'escadron marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, on fait rompre *par quatre*

files et *former les pelotons*, suivant les principes prescrits, la colonne ayant la droite en tête, et par les moyens inverses.

L'escadron marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, pour faire face au côté opposé à sa direction, on se conforme aux principes prescrits ayant la droite en tête, en employant les moyens inverses.

L'escadron marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, pour l'arrêter, on se conforme à ce qui est prescrit ayant la droite en tête.

L'escadron étant en colonne avec distance, la gauche en tête, pour le former à droite en bataille, le capitaine commandant commande : 1. *à droite en bataille;* 2. MARCHE; 3. HALTE; 4. *à gauche* — ALIGNEMENT; 5. FIXE : ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 242, et par les moyens inverses.

ROMPRE PAR LA DROITE, POUR MARCHER VERS LA GAUCHE.

245. L'escadron étant en bataille, le capitaine commandant commande :

1. *Pelotons, rompez par la droite pour marcher vers la gauche.*
2. MARCHE.

(Pl. 17, fig. A.)

Au premier commandement, le chef du premier peloton commande : 1. *peloton en*—AVANT ; 2. *guide à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par le chef du premier peloton, ce peloton marche à dix pas droit

devant lui, tourne à gauche, et se porte en avant aux commandements : 1. *tournez* (à) *gauche*; 2. *en* —AVANT.

Le chef du deuxième peloton, et successivement ceux des troisième et quatrième, commandent : 1. *peloton en avant*; 2. *guide à gauche*, quand le chef du peloton, qui est à leur droite, commande MARCHE; et ils commandent MARCHE lorsque le peloton qui les précède a exécuté la moitié de sa conversion.

A DROITE, ORDRE INVERSE, EN BATAILLE.

246. L'escadron marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le mettre en bataille sur son flanc droit, le capitaine commandant change le guide; à cet effet, il commande :

Guide à droite.

Le capitaine commandant passe du côté des nouveaux guides par-devant la tête de l'escadron, rectifie leur direction, arrête ensuite la colonne, et commande :

1. *A droite, ordre inverse, en bataille.*
2. MARCHE.
3. HALTE.
4. *A gauche* — ALIGNEMENT.
5. FIXE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 242, et par les moyens inverses.

Pendant la durée du mouvement, le guide particulier de gauche se place à la droite du quatrième peloton, et le guide particulier de droite, qui a servi à la formation, reste à la gauche du premier.

247. Pour remettre l'escadron en colonne,

la droite en tête, le capitaine commandant commande : 1. *pelotons à gauche* ; 2. MARCHE ; 3. HALTE (ou) *en*—AVANT ; 4. *guide à gauche*.

Le capitaine commandant passe du côté des guides.

On peut également remettre l'escadron en bataille dans l'ordre naturel par le mouvement de *pelotons, demi-tour à gauche* (ou *à droite*).

248. L'escadron étant en bataille, on le rompt par la gauche, pour marcher vers la droite, suivant les principes prescrits n.° 245, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *pelotons, rompez par la gauche*—*pour marcher vers la droite* ; 2. MARCHE.

249. L'escadron marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, on le met en bataille sur son flanc gauche (après avoir changé le guide et arrêté la colonne), suivant les principes prescrits n.° 246, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *à gauche, ordre inverse en bataille* ; 2. MARCHE ; 3. HALTE ; 4. *à droite*—ALIGNEMENT ; 5. FIXE.

250. Pour remettre l'escadron en colonne, la gauche en tête, le capitaine commandant commande : 1. *pelotons à droite* ; 2. MARCHE ; 3. HALTE (ou *en*—AVANT) ; 4. *guide à droite*.

Il peut également remettre l'escadron en bataille dans l'ordre naturel, par le mouvement de *pelotons, demi-tour à droite* (ou *à gauche*).

ROMPRE EN ARRIÈRE PAR LA DROITE, POUR MARCHER VERS LA GAUCHE.

251. L'escadron étant en bataille, le capitaine commandant commande :

1. *Pelotons, rompez en arrière par la droite, pour marcher vers la gauche.*
2. MARCHE.

(Pl. 17, fig. B.)

Au premier commandement, le chef du premier peloton commande *peloton demi-tour à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par le chef du premier peloton, ce peloton exécute son demi-tour; lorsqu'il est près d'être terminé, son chef commande : 1. *en*—AVANT; 2. *guide à gauche*; et après avoir marché dix pas droit devant lui, il commande : 1. *tournez*—(à) *droite*; 2. *en*—AVANT.

Le chef du deuxième peloton et successivement ceux des troisième et quatrième commandent : *peloton demi-tour à droite*, quand le chef du peloton qui est à leur droite commande : MARCHE, et ils commandent MARCHE lorsque ce même peloton a parcouru les deux tiers de sa première conversion.

SUR LA DROITE EN BATAILLE.

252. L'escadron marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le mettre en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit, le capitaine commandant commande :

1. *Sur la droite en bataille.*
2. MARCHE.
3. *Guide à droite.*
4. FIXE.

(Pl. 18.)

Au premier commandement, le chef du premier peloton commande : *tournez* —;

Au commandement MARCHE, il commande : (à) DROITE ; le peloton tourne à droite, et se porte droit devant lui, au commandement *en*—AVANT ; lorsqu'il a marché trente pas, son chef commande : HALTE, et de suite : *à droite*—ALIGNEMENT.

Les autres pelotons continuent de marcher droit devant eux, sans se rapprocher de la ligne de bataille ; à mesure que chacun d'eux arrive à hauteur de la quatrième file de gauche du peloton qui doit être placé à sa droite, le chef du peloton commande : 1. *tournez* (à) *droite ;* 2. *en*—AVANT ; se dirige vers la place qu'il doit occuper en bataille, et, lorsqu'il est arrivé à hauteur des serre-files, il commande : HALTE, et de suite : *à droite*—ALIGNEMENT. L'escadron étant aligné, le capitaine commandant commande : FIXE.

SUR LA GAUCHE, ORDRE INVERSE, EN BATAILLE.

253. L'escadron marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le mettre en bataille sur le prolongement en avant de son flanc gauche, le capitaine commandant commande :

1. *Sur la gauche, ordre inverse, en bataille.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*
4. FIXE.

Au premier commandement, le chef du premier peloton commande : *tournez*— ;

Au commandement MARCHE, il commande (à) *gauche ;* le peloton tourne à gauche, et se porte droit devant lui au commandement *en*—AVANT ; lorsqu'il a marché trente pas, son chef commande HALTE, et de suite *à gauche*—ALIGNEMENT.

Les autres pelotons continuent de marcher devant eux, sans se rapprocher de la ligne de bataille; à mesure que chacun d'eux arrive à hauteur de la quatrième file de droite du peloton qui doit être placé à sa gauche, le chef du peloton commande: 1. *tournez* (à) GAUCHE; 2. *en* — AVANT; se dirige vers la place qu'il doit occuper en bataille, et lorsqu'il est arrivé à hauteur des serre-files, il commande: HALTE, et de suite *à gauche* — ALIGNEMENT.

L'escadron étant aligné, le capitaine commandant commande: FIXE.

254. L'escadron étant en bataille, on le rompt en arrière par la gauche, pour marcher vers la droite, suivant les principes prescrits n.° 251, et par les moyens inverses, aux commandements: 1. *pelotons, rompez en arrière par la gauche — pour marcher vers la droite;* 2. MARCHE.

255. L'escadron marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, on le met en bataille sur le prolongement en avant de son flanc gauche, suivant les principes prescrits n.° 252, et par les moyens inverses, aux commandements: 1. *sur la gauche en bataille;* 2. MARCHE; 3. *guide à gauche;* 4. FIXE.

256. L'escadron marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, on le met en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit, suivant les principes prescrits n.° 253, et par les moyens inverses, aux commandements: 1. *sur la droite, ordre inverse, en bataille;* 2. MARCHE; 3. *guide à droite;* 4. FIXE.

ROMPRE PAR PELOTONS EN AVANT DE SON FRONT.

257. L'escadron étant en bataille, le capitaine commandant commande :

1. *Par pelotons — rompez l'escadron.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*

(Pl. 19.)

Au premier commandement, le chef du premier peloton commande : *peloton en avant ;* et ceux des trois autres pelotons commandent : *pelotons demi-à-droite.*

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le premier peloton se porte en avant ; son chef répète l'indication du guide.

Chacun des autres chefs de peloton, lorsque son demi-à-droite est exécuté, commande : 1. *en* — AVANT ; 2. *guide à gauche*, et marche ensuite droit devant lui. Quand la gauche de son peloton arrive dans la direction du peloton qui précède, il commande : 1. *demi* (à) GAUCHE ; 2. *en* — AVANT, pour entrer dans la colonne.

Le capitaine commandant ne commande le guide que lorsque le premier peloton a déboîté, et lui donne le point de direction.

EN AVANT EN BATAILLE.

258. L'escadron étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en bataille sur la tête de la colonne, le capitaine commandant commande :

1. *En avant en bataille.*
2. MARCHE.

3. *Guide à droite.*
4. FIXE.

(Pl. 20.)

Au premier commandement, le chef du premier peloton commande : *peloton en avant*, et ceux des trois autres pelotons commandent : *peloton demi-à-gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le premier peloton se porte en avant ; son chef répète l'indication du guide, et quand il a marché trente pas, il commande : 1. HALTE, et de suite, *à droite* — ALIGNEMENT. Chacun des autres chefs de peloton, lorsque le *demi-à-gauche* est exécuté, commande : 1. *en* AVANT ; 2. *guide à droite*, et marche ensuite droit devant lui. Quand la droite de son peloton arrive dans la direction de la gauche du peloton qui précède, il commande : 1. *demi* (à) DROITE ; 2. *en* — AVANT, et lorsqu'il est arrivé à hauteur des serre-files : 1. HALTE, et de suite, 2. *à droite* — ALIGNEMENT.

L'escadron étant aligné, le capitaine commandant commande : FIXE.

259. La formation en avant en bataille s'exécute de même, la colonne étant en marche ; dans ce cas, le chef du premier peloton continuant de marcher, ne commande pas *peloton en avant* ni MARCHE, mais répète l'indication du guide.

260. L'escadron étant en bataille, on le rompt par la gauche, par pelotons en avant de son front, suivant les principes prescrits n.° 257, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *par la gauche, par pelotons — rompez l'escadron* ; 2. MARCHE ; 3. *guide à droite.*

261. L'escadron étant en colonne avec distance, la gauche en tête, on le forme en bataille sur la tête de la colonne, suivant les principes prescrits n.° 258, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *en avant en bataille* ; 2. MARCHE ; 3. *guide à gauche* ; 4. FIXE.

Cette formation s'exécute, la colonne étant en marche, comme il est prescrit n.° 259.

ROMPRE PAR PELOTONS A DROITE ET SE PORTER EN AVANT APRÈS LA CONVERSION.

262. L'escadron étant en bataille, le capitaine commandant commande :

1. *Pelotons à droite.*
2. MARCHE.
3. *En* — AVANT.
4. *Guide à gauche.*

Au premier commandement, la file de gauche de chaque peloton se prépare à déboîter légèrement, et le pivot à tourner sur lui-même en marquant le pas.

Au commandement MARCHE, chaque peloton exécute son *à-droite* suivant les principes des conversions à pivot fixe.

Au troisième commandement, les pelotons se portent droit devant eux.

Le capitaine commandant commande : *en* — AVANT au moment où les conversions sont près de finir, et donne un point de direction au guide de la colonne ; il veille à ce que les ailes marchantes déboîtent à la fois, conversent

et arrivent ensemble en colonne, et à ce que les pivots se remettent ensemble en mouvement à la dernière partie du commandement *en*—AVANT.

EN AVANT, ORDRE INVERSE, EN BATAILLE.

263. L'escadron étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en bataille dans l'ordre inverse sur la tête de la colonne, le capitaine commandant commande :

1. *En avant, ordre inverse, en bataille.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*
4. FIXE.

Au premier commandement, le chef du premier peloton commande : *peloton en avant*, et ceux des trois autres pelotons commandent : *peloton demi à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le mouvement s'exécute comme il est prescrit n.° 258, et par les moyens inverses.

Cette formation s'exécute de même, la colonne étant en marche ; dans ce cas, le chef du premier peloton ne commande pas *peloton en avant*, ni MARCHE, mais répète l'indication du guide.

264. L'escadron étant en bataille, on le rompt par pelotons à gauche, et on le porte en avant après la conversion, suivant les principes prescrits n.° 262, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *pelotons à gauche;* 2. MARCHE ; 3. *en* AVANT ; 4. *guide à droite.*

265. L'escadron étant en colonne avec distance, la gauche en tête, on le forme en bataille

dans l'ordre inverse sur la tête de la colonne, suivant les principes prescrits n.° 263, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *en avant, ordre inverse en bataille;* 2. MARCHE; 3. *guide à droite*; 4. FIXE.

Cette formation s'exécute de même la colonne étant en marche; dans ce cas, le chef du premier peloton ne commande pas *peloton en avant*, ni MARCHE, mais répète l'indication du guide.

ROMPRE PAR PELOTONS A DROITE, TÊTE DE COLONNE A GAUCHE OU DEMI-A-GAUCHE.

266. L'escadron étant en bataille, le capitaine commandant commande :

1. *Pelotons à droite — tête de colonne à gauche* (ou *demi-à-gauche*).
2. MARCHE.
3. *En* — AVANT.
4. *Guide à gauche.*

Au commandement MARCHE, chaque peloton exécute son *à-droite*. Au troisième commandement, le chef du premier peloton commande de suite : 1. *tournez* (à) *gauche;* 2. *en* — AVANT; les autres pelotons se portent droit devant eux et tournent successivement, au commandement de leurs chefs, sur le même terrain où le premier a tourné.

Le capitaine commandant commande : *en* — AVANT au moment où les conversions sont près de finir, et donne un point de direction.

SUR LA QUEUE DE LA COLONNE, FACE EN ARRIÈRE, EN BATAILLE.

267. L'escadron étant en colonne avec distance,

la droite en tête, pour le former en bataille du côté opposé à sa direction, c'est-à-dire, face en arrière, le capitaine commandant commande :

1. *Pelotons, demi-tour à gauche.*
2. MARCHE.
3. *En avant en bataille.*
4. MARCHE.
5. *Guide à gauche.*
6. FIXE.

Au deuxième commandement, chaque peloton exécute son *demi-tour*. Au quatrième commandement, le chef du quatrième peloton qui devient tête de colonne, quand sa conversion est près de finir, commande : 1. *en* — AVANT ; 2. *guide à gauche ;* et lorsqu'il a marché trente pas : 1. HALTE ; 2. *à gauche* — ALIGNEMENT.

Les chefs des autres pelotons, aux trois quarts de leur conversion, commandent : 1. *en* — AVANT ; 2. *guide à gauche ;* et se dirigent vers la place qu'ils doivent occuper dans l'ordre en bataille, se conformant du reste à ce qui est prescrit pour l'*en avant en bataille, la gauche en tête*, n.° 261.

Le capitaine commandant commande *en avant en bataille*, de manière à commander MARCHE, et *guide à gauche*, lorsque les pelotons sont aux trois quarts de leur conversion.

SUR LA QUEUE DE LA COLONNE FACE EN ARRIÈRE, ORDRE INVERSE, EN BATAILLE.

268. L'escadron étant en colonne avec distance, la droite en tête, si des obstacles se présentent sur le flanc gauche de la colonne, pour la former en bataille du côté opposé à

sa direction, c'est-à-dire face en arrière, le capitaine commandant commande :

1. *Pelotons, demi-tour à droite.*
2. MARCHE.
3. *En avant, ordre inverse, en bataille.*
4. MARCHE.
5. *Guide à droite.*
6. FIXE.

(Pl. 21.)

Au deuxième commandement, chaque peloton exécute son *demi-tour*. Au quatrième commandement, le chef du quatrième peloton qui devient tête de colonne, quand sa conversion est près de finir, commande : 1. *en* — AVANT ; 2. *guide à droite ;* et lorsqu'il a marché trente pas : 1. HALTE ; 2. *à droite* — ALIGNEMENT.

Les chefs des autres pelotons, aux trois quarts de la conversion, commandent : 1. *en* — AVANT ; 2. *guide à droite*, et se dirigent vers la place qu'ils doivent occuper dans l'ordre en bataille, se conformant à ce qui est prescrit pour l'*en avant, ordre inverse, en bataille, la gauche en tête.*

269. L'escadron étant en bataille, on le rompt par *pelotons à gauche, tête de colonne à droite*, ou *demi-à-droite*, suivant les principes prescrits n.° 266, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *pelotons à gauche — tête de colonne à gauche* (ou *demi-à-droite*) ; 2. MARCHE ; 3. *en* — AVANT ; 4. *guide à droite.*

270. L'escadron étant en colonne avec distance, la gauche en tête, on le forme en bataille du côté opposé à sa direction, c'est-à-dire face en arrière, suivant les principes prescrits n.° 267,

et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *pelotons, demi-tour à droite;* 2. MARCHE; 3. *en avant en bataille;* 4. MARCHE; 5. *guide à droite;* 6. FIXE.

271. L'escadron étant en colonne avec distance, la gauche en tête, si des obstacles se présentent sur le flanc droit de la colonne, on le forme en bataille suivant les principes prescrits n.° 268, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *pelotons, demi-tour à gauche;* 2. MARCHE; 3. *en avant, ordre inverse, en bataille;* 4. MARCHE; 5. *guide à gauche;* 6. FIXE.

ROMPRE PAR PELOTONS A DROITE, TÊTE DE COLONNE A DROITE OU DEMI-A-DROITE.

272. L'escadron étant en bataille, le capitaine commandant commande :

1. *Pelotons à droite — tête de colonne à droite* (ou *demi-à-droite*).
2. MARCHE.
3. *En* — AVANT.
4. *Guide à gauche.*

Au commandement MARCHE, chaque peloton exécute son *à-droite*.

Au troisième commandement, le chef du premier peloton commande de suite : 1. *tournez* (a) *droite;* 2. *en* — AVANT. Les autres pelotons se portent droit devant eux et tournent successivement au commandement de leurs chefs, sur le même terrain où le premier a tourné.

Le capitaine commandant commande : *en* —

AVANT au moment où les conversions sont près de finir.

SUR LA TÊTE DE LA COLONNE, FACE EN ARRIÈRE, EN BATAILLE.

273. L'escadron étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en bataille sur la tête de la colonne, faisant face au côté opposé à sa direction, c'est-à-dire face en arrière, le capitaine commandant commande :

1. *En avant, ordre inverse, en bataille.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*

(Pl. 22.)

Ce qui s'exécute comme il est prescrit pour l'*en avant, ordre inverse, en bataille, la droite en tête*, n.° 263, mais sans rectifier l'alignement.

L'escadron étant formé, le capitaine commandant commande immédiatement :

1. *Pelotons, demi-tour à gauche.*
2. MARCHE.
3. HALTE.
4. *A droite* — ALIGNEMENT.
5. FIXE.

SUR LA TÊTE DE LA COLONNE, FACE EN ARRIÈRE, ORDRE INVERSE, EN BATAILLE.

274. L'escadron étant en colonne avec distance, la droite en tête, si des obstacles se présentent sur le flanc droit, pour le former en bataille sur la tête de la colonne, faisant face au côté opposé à sa direction, c'est-à-dire face en arrière, le capitaine commandant commande :

1. *En avant en bataille.*
2. MARCHE.
3. *Guide à droite.*

Ce qui s'exécute comme il est prescrit pour l'*en avant en bataille*, *la droite en tête*, n.° 258, mais sans rectifier l'alignement.

L'escadron étant formé, le capitaine commandant commande immédiatement :

1. *Pelotons, demi-tour à droite.*
2. MARCHE.
3. HALTE.
4. *A gauche* — ALIGNEMENT.
5. FIXE.

275. L'escadron étant en bataille, on le rompt par pelotons à gauche, tête de colonne à gauche ou demi-à-gauche, suivant les principes prescrits n.° 272, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *pelotons à gauche — tête de colonne à gauche* (ou *demi-à-gauche*); 2. MARCHE; 3. *en* — AVANT; 4. *guide à droite.*

276. L'escadron étant en colonne avec distance, la gauche en tête, on le forme en bataille sur la tête de la colonne, faisant face au côté opposé à sa direction, c'est-à-dire face en arrière, suivant les principes prescrits n.° 273, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *en avant, ordre inverse, en bataille*; 2. MARCHE; 3. *guide à droite;* et l'escadron étant formé : 1. *pelotons, demi-tour à droite*; 2. MARCHE; 3. HALTE; 4. *à gauche* — ALIGNEMENT; 5. FIXE.

277. L'escadron étant en colonne avec distance,

la gauche en tête, si des obstacles se présentent sur le flanc gauche, on le forme en bataille sur la tête de la colonne, faisant face au côté opposé à sa direction, c'est-à-dire face en arrière, suivant les principes prescrits n.° 274, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *en avant en bataille;* 2. MARCHE ; 3. *guide à gauche*; et l'escadron étant formé : 1. *pelotons, demi-tour à gauche;* 2. MARCHE ; 3. HALTE ; 4. *à droite* — ALIGNEMENT ; 5. FIXE.

Toutes les formations face en arrière s'exécutent de même, la colonne étant en marche.

MOUVEMENTS PAR QUATRE FILES, L'ESCADRON ÉTANT EN COLONNE AVEC DISTANCE.

278. L'escadron étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour lui faire gagner du terrain vers son flanc gauche, le capitaine commandant commande :

1. *Par quatre files à gauche.*
2. MARCHE.
3. *En* — AVANT.
4. *Guide à droite.*

(Pl. 23.)

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 213, avec cette différence que les chefs de peloton marchent tous à la hauteur du premier rang des quatre files de gauche et à un pas à gauche du flanc de leur peloton.

Si au lieu de se porter en avant, après avoir fait *par quatre files à gauche*, le capitaine commandant veut arrêter, il commande : HALTE.

Pour reprendre une direction parallèle à la

première et se remettre en colonne avec distance, le capitaine commandant commande :

1. *Par quatre files à droite.*
2. MARCHE.
3. HALTE.

Ce qui s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

Si, au lieu d'arrêter, le capitaine commandant veut se porter en avant, il commande : 1. *en* — AVANT ; 2. *guide à gauche.*

279. L'escadron étant en colonne avec distance, la droite en tête, on lui fait gagner du terrain vers son flanc droit, aux commandements : 1. *par quatre files à droite* ; 2. MARCHE ; 3. *en* — AVANT ; 4. *guide à gauche* ; et on reprend la direction primitive, aux commandements : 1. *par quatre files à gauche* ; 2. MARCHE ; 3. HALTE (OU *en* — AVANT) ; 4. *guide à gauche.*

280. Dans tous les mouvements *par quatre files à gauche* ou *à droite*, les chefs de peloton se portent à hauteur du premier rang de leur peloton, du côté du guide.

Le capitaine commandant, les serre-files et les guides particuliers de droite et de gauche conservent leurs places, après avoir fait leur *à-gauche* ou leur *à-droite*, chacun pour son compte.

Dans la marche de flanc, le capitaine commandant veille à ce que tous les rangs marchent à la même hauteur, se règlent du côté

du guide, conservent une direction parallèle à celle du premier peloton, et à ce que les canonniers suivent exactement à leurs distances ceux qui les précèdent, et exécutent correctement les déboîtements et emboîtements que cette marche nécessite; il veille encore à ce que les chefs des trois derniers pelotons maintiennent leurs intervalles du côté du guide, afin de se retrouver à leurs distances dès que l'escadron reprend l'ordre en colonne.

Les mouvements par quatre files s'exécutent de même, la colonne étant en marche.

L'escadron marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, tous ces mouvements s'exécutent suivant les mêmes principes.

ARTICLE III.

Marche de l'escadron en bataille.
Contre-marche.
Des conversions.
Conversions à pivot fixe.
Conversions à pivot mouvant.
Marche oblique individuelle.
Marche oblique par troupe.
Mouvements par quatre files.

L'escadron étant en bataille, lui faire gagner du terrain en arrière et le remettre face en tête.

L'escadron marchant en bataille, le rompre par pelotons à droite et le remettre en ligne.

L'escadron marchant en bataille, le faire marcher en arrière par un demi-tour par pelotons.

L'escadron marchant en bataille, le rompre en avant par pelotons et le reformer.

Passage d'obstacles.

MARCHE DE L'ESCADRON EN BATAILLE.

281. Les principes de la marche directe, prescrits n.° 160 et suivants, sont applicables à l'escadron.

Les canonniers, pour se maintenir alignés, doivent sentir légèrement le coude de leur voisin du côté du guide : on rappelle ici ce principe, qui est le seul moyen de conserver l'aisance dans le rang et l'alignement individuel. Quant à l'alignement général, il faut que les sous-officiers et les files d'encadrement cherchent à rester alignés entre eux et sur l'ensemble de la troupe ; ils ne sont donc pas tenus à conserver la tête directe, mais ils doivent donner de temps en temps un coup d'œil du côté du guide, pour se maintenir à sa hauteur, évitant de porter en avant l'épaule du côté opposé, afin de ne pas occasionner de resserrement dans le rang.

282. La direction donnée au guide influant essentiellement sur la régularité de la marche, il est nécessaire que le point fixe soit choisi dans une direction exactement perpendiculaire au front de l'escadron ; si les localités ne permettent pas au guide particulier de prendre des points intermédiaires assez saillants, on peut y suppléer par les serre-files que l'on place, faisant face au guide, à soixante pas de distance l'un de l'autre, et se retirant à mesure que l'escadron arrive à eux, pour aller se replacer dans le prolongement de la même direction.

283. Le capitaine commandant, après avoir

commandé le guide, se porte en arrière, donne au guide le point fixe sur lequel on doit marcher, et l'indique aussitôt au sous-officier qui remplace au premier rang le guide particulier, celui-ci lui servant de point intermédiaire pour se maintenir dans sa direction pendant la durée de la marche.

Le point de direction donné, le capitaine commandant se porte au centre de son escadron, lui faisant face, pour s'assurer qu'au commandement d'exécution on se met en mouvement bien ensemble. Il peut se porter partout où il juge sa présence nécessaire pour assurer la direction de la marche.

284. Les officiers doivent rester constamment alignés sur le guide particulier placé à leur hauteur, se maintenir à un pas du centre de leurs pelotons et marcher bien droit devant eux, car c'est de leur alignement que dépend en partie celui de l'escadron.

285. Le guide particulier qui marche à hauteur des officiers doit régler son pas de manière à avoir toujours la même vitesse, pour ne pas obliger l'aile opposée à augmenter ou à ralentir le sien.

Ce guide, à mesure qu'il avance, doit prendre de nouveaux points intermédiaires, pour pouvoir se diriger sur le point donné sans dévier.

286. Le serre-file qui a remplacé le guide particulier à l'aile de l'escadron marche de manière que celui-ci, qui lui sert de point intermédiaire, lui cache le point de direction.

Il doit se maintenir constamment à un pas 2/3 de mètre de ce guide, et le redresser s'il s'écartait du point donné ; car il est plus spécialement chargé de la direction de la marche.

287. La régularité de la marche en bataille dépendant beaucoup de l'attention des files d'encadrement à conserver leur alignement et à marcher sans se serrer ni s'ouvrir, ces files doivent y être exercées d'abord séparément.

288. L'escadron étant en bataille et correctement aligné, le capitaine commandant commande :

1. *Files d'encadrement en avant.*
2. *Guide à droite.*
3. MARCHE.

(Pl. 24)

Au deuxième commandement, le guide particulier de droite se porte à hauteur des chefs de peloton, il est immédiatement remplacé par le serre-file du premier peloton.

Au commandement MARCHE, les chefs de peloton, les files d'encadrement et les sous-officiers guides particuliers se portent en avant bien droit devant eux, les files d'encadrement conservant entre elles l'intervalle nécessaire pour recevoir les canonniers de leurs pelotons; et lorsqu'elles ont marché trente pas, le capitaine commandant commande :

1. *Files d'encadrement.*
2. HALTE.

Au commandement HALTE, les chefs de peloton, les files d'encadrement et les sous-officiers guides particuliers s'arrêtent.

Le capitaine commandant, après s'être as-

sûré que les files d'encadrement ont marché dans une direction bien perpendiculaire et sur une ligne parallèle au front de l'escadron, les remet en mouvement et les fait suivre par l'escadron à la distance de trente pas; à cet effet il commande :

1. *Escadron en avant.*
2. *Guide à droite.*
3. MARCHE.

Au commandement MARCHE, les files d'encadrement et l'escadron se portent en avant.

289. Les files d'encadrement et l'escadron ayant marché correctement dans la direction donnée, pour arrêter, le capitaine commandant commande :

1. *Escadron.*
2. HALTE.

Au commandement HALTE, l'escadron et les files d'encadrement s'arrêtent.

290. Pour faire rentrer les canonniers dans les encadrements, le capitaine commandant, après avoir prévenu les files d'encadrement de ne pas bouger, commande :

1. *Escadron en avant.*
2. MARCHE.

Et à un pas des files d'encadrement :

1. *Escadron.*
2. HALTE.
3. *A droite* — ALIGNEMENT.
4. FIXE.

Au commandement HALTE, les canonniers s'arrêtent.

Au troisième commandement, le guide particulier et le serre-file qui l'a remplacé au premier rang de l'escadron reprennent leur place de bataille; les canonniers rentrent à la fois dans leurs intervalles sans à-coup, et s'alignent.

L'escadron étant aligné, le capitaine commandant commande : FIXE.

291. Lorsque les files d'encadrement ont été habituées à ne pas se régler sur les canonniers de leur rang, mais seulement entre elles, on exerce l'escadron entier à marcher en bataille.

292. L'escadron étant en bataille, pour le porter en avant, le capitaine commandant commande :

1. *Escadron en avant.*
2. *Guide à droite.*
3. MARCHE.

(Pl. 25, fig. A.)

Au deuxième commandement, le guide particulier et le serre-file du premier peloton se conforment à ce qui est prescrit n.° 288.

Au commandement MARCHE, l'escadron se met en mouvement.

293. Pour arrêter, le capitaine commandant commande :

1. *Escadron.*
2. HALTE.
3. *A droite* — ALIGNEMENT.
4. FIXE.

Au commandement HALTE, l'escadron s'arrête.

Au troisième commandement, l'escadron s'aligne comme il est prescrit n.° 209.

L'escadron étant aligné, le capitaine commandant commande : FIXE.

L'escadron est exercé à marcher avec le guide à gauche comme avec le guide à droite.

CONTRE-MARCHE.

204. L'escadron étant en bataille, pour faire face au côté opposé, le capitaine commandant commande :

1. *Contre-marche par l'aile droite.*
2. *Canonniers à droite.*
3. (à) DROITE.
4. *Par file à droite.*
5. MARCHE.

(Pl. 25, fig. B.)

Au premier commandement, le guide particulier de droite de l'escadron va se placer promptement à trois pas (2 mètres) du second rang, derrière le guide particulier de gauche en lui tournant le dos.

Au troisième commandement les canonniers font un *à-droite*, ainsi que les chefs de peloton ; celui du premier peloton, se portant à hauteur de sa première file, lui fait faire un *demi-à-droite ;* les serre-files font un *à-gauche*, et passent à la gauche de l'escadron, ceux des derniers pelotons à hauteur du premier rang, et ceux des deux premiers pelotons à hauteur du deuxième rang.

Au commandement MARCHE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit n.° 166.

Quand la tête de la colonne arrive à hauteur du guide placé sur la nouvelle ligne, le capitaine commandant commande :

1. *Colonne.*
2. HALTE.
3. FRONT.
4. *A droite* — ALIGNEMENT.
5. FIXE.

Les serre-files suivent le mouvement et reprennent leurs places à mesure qu'ils y arrivent.

Les chefs de peloton se replacent à leur place de bataille.

L'escadron étant aligné, le capitaine commandant commande : FIXE.

295. La contre-marche s'exécute par la gauche, suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *contre-marche par l'aile gauche ;* 2. *canonniers à gauche* ; 3. (à) GAUCHE ; 4. *par file à gauche* ; 5. MARCHE ; et : 1. *colonne* ; 2. HALTE ; 3. FRONT ; 4. *à gauche* — ALIGNEMENT ; 5. FIXE.

DES CONVERSIONS.

296. Les principes de conversions prescrits pour le peloton, n.° 168 et suivants, sont applicables à l'escadron conversant à pivot fixe ou à pivot mouvant. L'exécution en est d'autant plus difficile, que le front est plus étendu ; elle exige, de la part des officiers des encadrements et de chaque canonnier, une attention particulière et soutenue.

297. Pendant la conversion, les chefs de peloton se maintiennent au centre de leur troupe et correctement alignés entre eux, décrivant un arc de cercle plus ou moins grand, en raison de leur éloignement du pivot.

Le chef du peloton sur lequel on converse se règle sur celui du peloton de l'aile marchante, et il a l'attention de ne faire son mouvement que progressivement, à mesure que cet officier avance dans la nouvelle direction.

Le chef du peloton de l'aile marchante décrit son cercle de manière à ne pas s'éloigner, et surtout à ne pas se rapprocher des autres chefs de peloton.

Les encadrements se règlent entre eux et sur l'ensemble de la troupe, tout en observant la progression de l'aile marchante, et se maintiennent sur les arcs de cercle qu'ils doivent décrire.

298. Le guide particulier placé à l'aile sur laquelle s'opère le mouvement en est le pivot, quoiqu'il ne compte pas dans le rang.

Dans toute espèce de conversion, l'aile marchante d'un escadron doit mesurer avec d'autant plus de justesse son arc de cercle, que, s'il est trop grand, il fait ouvrir les files, les désunit et rend la conversion plus longue; et que, s'il est trop petit, les files se resserrent, il y a désordre, et le pivot est forcé.

CONVERSIONS A PIVOT FIXE.

299. L'escadron étant de pied ferme, et correctement aligné, le capitaine commandant commande :

1. *Escadron en cercle à droite.*
2. MARCHE.

(Pl. 26.)

Ce qui s'exécute suivant les principes prescrits n.° 174.

300. Pour arrêter la conversion, le capitaine commandant commande :

1. *Escadron.*
2. HALTE.
3. *A gauche* — ALIGNEMENT.
4. FIXE.

Au commandement HALTE, tous les canonniers arrêtent.

Au troisième commandement, l'escadron s'aligne.

L'escadron étant aligné, le capitaine commandant commande : FIXE.

301. Si, au lieu d'arrêter, on veut faire reprendre la marche directe, on commande :

1. *En* — AVANT.
2. *Guide à gauche.*

A la deuxième partie du premier commandement, tout l'escadron se porte en avant, au pas auquel il marchait avant la conversion.

302. Quand on exerce l'escadron aux conversions, on l'arrête dès qu'il y a le moindre désordre ; on explique d'où vient la faute, et l'on indique les moyens de la réparer.

Quand les canonniers commencent à comprendre ces mouvements, on leur fait parcourir le cercle entier plusieurs fois de suite. On veille à ce qu'ils se maintiennent alignés, liés au pivot, et à ce que le centre ne pointe pas ou ne reste pas en arrière.

Quand on veut arrêter la conversion, il faut faire le commandement *escadron* assez à temps pour commander HALTE quand l'aile marchante est au moment d'arriver sur la nouvelle direction, afin que le pivot n'ait pas à bouger.

Lorsqu'après la conversion on veut porter l'escadron en avant, la dernière partie du commandement *en* — AVANT doit être faite à l'instant où l'aile marchante arrive dans la nouvelle direction, et le pivot doit partir au même pas que l'aile marchante.

303. Les canonniers, ayant acquis l'habitude et l'intelligence de ces mouvements, sont exercés à changer le côté de la conversion sans s'arrêter.

L'escadron conversant en cercle à droite, le capitaine commandant commande :

1. *Escadron en cercle à gauche.*
2. MARCHE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 177.

304. L'escadron étant de pied ferme, le capitaine commandant commande :

1. *Escadron* { *à droite* (ou *à gauche*).
demi-tour à droite (ou *demi-tour à gauche*).
demi-à-droite (ou *demi-à-gauche*).
2. MARCHE.
3. *Escadron.*
4. HALTE.
5. *A gauche* (ou *à droite*) — ALIGNEMENT.
6. FIXE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.os 179 et suivants.

Le capitaine commandant a l'attention de mettre entre le premier commandement et celui MARCHE assez d'intervalle pour ne pas surprendre les canonniers.

305. L'escadron étant en marche est exercé aux conversions à pivot fixe ; le capitaine commandant commande :

1. *Escadron* { *à droite* (ou *à gauche*).
demi-tour à droite (ou *demi-tour à gauche*).
demi-à-droite (ou *demi-à-gauche*).

2. MARCHE.
3. *En* — AVANT.
4. *Guide à gauche* ou (*guide à droite*).

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 183.

CONVERSIONS A PIVOT MOUVANT.

306. Dans les conversions à pivot mouvant, le pivot doit décrire un *arc de cercle de vingt pas* (13 mètres 1/3), en faisant le pas de six pouces ; l'aile marchante fait le pas de deux pieds (2/3 de mètre). Les canonniers placés entre l'aile marchante et le pivot diminuent progressivement la longueur du pas.

La conversion à pivot mouvant se commande indistinctement sur le guide ou sur l'aile opposée.

Après une conversion à pivot mouvant, le guide reste où il était avant la conversion, et on lui donne de nouveau un point de direction.

307. L'escadron marchant en bataille, pour le faire changer de direction à droite, le capitaine commandant commande :

1. *Tournez* — (à) DROITE.
2. *En* — AVANT.

(Pl. 27.)

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 185, le pivot décrivant un arc de cercle de vingt pas (13 mètres 1/3).

308. Pour changer de direction à gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *tournez* — (à) GAUCHE; 2. *en* — AVANT.

MARCHE OBLIQUE INDIVIDUELLE.

309. L'escadron marchant en bataille, pour lui faire gagner du terrain vers son flanc droit, sans changer le front de l'escadron, le capitaine commandant commande:

1. *Oblique à droite.*
2. MARCHE.

(Pl. 28, fig. A.)

Pour faire reprendre la direction primitive, le capitaine commandant commande :

En — AVANT.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 186.

310. L'escadron marchant en bataille, on lui fait gagner du terrain vers son flanc gauche sans changer le front de l'escadron, suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux com-

mandements : 1. *oblique à gauche* ; 2. MARCHE. On reprend la direction primitive au commandement *en* — AVANT.

311. Pendant toute la durée de la marche oblique, le capitaine commandant veille à ce que les chefs de peloton se maintiennent à la même hauteur, conservent entre eux le même intervalle, et suivent des directions parallèles, afin de conserver l'alignement général.

Le guide particulier qui marche à la hauteur des chefs de peloton, après avoir fait son *quart d'à-droite*, se porte droit devant lui.

MARCHE OBLIQUE PAR TROUPE.

312. L'escadron étant en bataille, pour lui faire gagner du terrain vers son flanc droit par la marche oblique par pelotons, le capitaine commandant commande :

1. *Pelotons demi-à-droite.*
2. MARCHE.
3. *En* — AVANT.
4. *Guide à droite.*

(Pl. 28, fig. B.)

Au commandement MARCHE, chaque peloton fait son *demi-à-droite* à pivot fixe.

Au troisième commandement, chaque peloton se porte en avant, se conformant aux principes de la marche directe.

Pour faire reprendre la direction primitive, le capitaine commandant commande :

1. *Pelotons demi-à-gauche.*
2. MARCHE.

3. *En* — AVANT.

4. *Guide à droite.*

Ce qui s'exécute comme il vient d'être prescrit, et par les moyens inverses.

313. Dans la marche oblique par troupe, les pivots des pelotons doivent arrêter tous à la fois au commandement MARCHE, afin que toutes les conversions se terminent en même temps.

Pendant la durée de cette marche, le guide de droite du premier peloton a la plus grande attention de marcher sur le point fixe qui lui a été indiqué. Les guides des autres pelotons observent leurs distances, prennent pour point de direction le quatrième canonnier de l'aile opposée au guide du peloton qui les précède.

Le capitaine commandant se place habituellement à deux pas en dehors, et à hauteur du premier rang du deuxième peloton.

Les chefs de peloton, au centre de leur peloton.

Les guides particuliers et les serre-files restent à leur place de bataille.

314. Quand ce mouvement s'exécute l'escadron étant en marche, le guide particulier qui marche à hauteur des chefs de peloton fait un *demi-à-droite* et marche ensuite droit devant lui.

La marche oblique par troupe s'exécute l'escadron étant de pied ferme ou en marche.

315. L'escadron étant en bataille, on lui fait gagner du terrain vers son flanc gauche suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses,

aux commandements : 1. *pelotons, demi-à-gauche* ; 2. MARCHE ; 3. *en* — AVANT ; 4. *guide à gauche* ; et l'on reprend la direction primitive aux commandements : 1. *pelotons, demi-à-droite* ; 2. MARCHE ; 3. *en* — AVANT ; 4. *guide à droite.*

MOUVEMENTS PAR QUATRE FILES.

316. L'escadron étant en bataille, pour lui faire gagner du terrain vers l'un de ses flancs et le remettre en bataille, on se conforme à ce qui est prescrit n.os 213 et 220.

L'ESCADRON ÉTANT EN BATAILLE, LUI FAIRE GAGNER DU TERRAIN EN ARRIÈRE ET LE REMETTRE FACE EN TÊTE.

317. L'escadron étant en bataille, pour faire face au côté opposé à sa direction, le capitaine commandant commande :

1. *Canonniers, demi-tour* (à) DROITE.
2. *Escadron en avant.*
3. *Guide à gauche.*
4. MARCHE.

Au deuxième commandement, les chefs de peloton, les serre-files et les guides particuliers font leur demi-tour individuel, et restent, les chefs de peloton, derrière le centre de leur peloton, les serre-files devant ; les guides particuliers se placent à hauteur du deuxième rang, devenu premier.

Au quatrième commandement, le serre-file du côté du guide appuie pour se placer en avant du guide particulier ; le capitaine commandant lui donne un point de direction, et l'indique aussi au guide particulier, qui, dans ce mouvement, reste à l'aile de l'escadron.

Le capitaine commandant remet l'escadron face en tête par le mouvement dont il s'est servi pour le faire rétrograder, par les commandements : 1. *canonniers, demi-tour* (à) DROITE ; 2. *à droite* — ALIGNEMENT ; 3. FIXE [1].

L'ESCADRON MARCHANT EN BATAILLE, LE ROMPRE PAR PELOTONS A DROITE ET LE REMETTRE EN LIGNE.

318. L'escadron marchant en bataille, pour lui faire gagner du terrain vers son flanc droit, le capitaine commandant commande :

1. *Pelotons à droite.*
2. MARCHE.
3. *En* — AVANT.
4. *Guide à gauche.*

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 262, les pivots arrêtant, et la file de gauche de chaque peloton déboîtant légèrement et se réglant sur celle du peloton qui est en tête, afin d'arriver ensemble en colonne.

Pour remettre l'escadron en ligne, le capitaine commandant commande :

1. *Pelotons à gauche.*
2. MARCHE.
3. *En* — AVANT.
4. *Guide à droite.*

Les ailes marchantes se règlent sur celle du peloton qui est en tête de la colonne, afin d'arriver ensemble en ligne.

319. L'escadron marchant en bataille, on lui

[1] Ce mouvement n'est employé que dans le cas où le terrain ne permet pas d'exécuter le demi-tour par pelotons.

fait gagner du terrain vers son flanc gauche suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *pelotons à gauche* ; 2. MARCHE ; 3. *en* — AVANT ; 4. *guide à droite ;* et l'on remet l'escadron en ligne aux commandements : 1. *pelotons à droite* ; 2. MARCHE ; 3. *en* — AVANT ; 4. *guide à gauche.*

L'ESCADRON MARCHANT EN BATAILLE, LE FAIRE MARCHER EN ARRIÈRE PAR UN DEMI-TOUR PAR PELOTONS.

320. L'escadron marchant en bataille, avec le guide à droite, le capitaine commandant commande :

1. *Pelotons, demi-tour à droite.*
2. MARCHE.
3. *En* — AVANT.
4. *Guide à gauche.*

(Pl. 29.)

Au commandement MARCHE, les pivots arrêtent court et tournent sur eux-mêmes, en marquant le pas ; les ailes marchantes déboîtent en même temps, se réglant à droite pendant le premier quart de conversion, de manière à arriver ensemble en colonne, et à gauche pendant le deuxième quart de conversion, pour arriver ensemble en bataille.

Au troisième commandement, l'escadron reprend la marche directe.

Au quatrième commandement, le guide particulier du côté indiqué se porte à hauteur des chefs de peloton ; il est immédiatement remplacé, et on lui donne le point de direction.

Si, après le demi-tour, on veut arrêter l'escadron, au lieu de commander *en* — AVANT,

le capitaine commandant commande : 3. HALTE; 4. *à gauche* — ALIGNEMENT ; 5. FIXE.

321. Ce mouvement s'exécute par la gauche suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *pelotons, demi-tour à gauche* ; 2. MARCHE; 3. *en* — AVANT; 4. *guide à droite.*

322. Dans ces mouvements, le guide particulier de droite fait un *à-droite*, se porte droit devant lui de l'étendue du front d'un peloton, et fait un autre *à-droite*, pour se placer à l'aile gauche de l'escadron. Le guide particulier de gauche exécute le même mouvement pour se placer à l'aile droite.

C'est l'inverse dans le *demi-tour à gauche.*

Les *demi-tours par pelotons* s'exécutent de pied ferme et en marchant.

L'ESCADRON MARCHANT EN BATAILLE, LE ROMPRE EN AVANT PAR PELOTONS ET LE REFORMER.

323. Le capitaine commandant commande :

1. *Par pelotons — rompez l'escadron.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 257, à l'exception que le chef du premier peloton, continuant de marcher, ne commande pas *peloton en* — AVANT, ni MARCHE, mais répète l'indication du guide.

324. L'escadron marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former, le capitaine commandant commande :

1. *Formez l'escadron.*
2. MARCHE.
3. *Guide à droite.*

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 259.

325. L'escadron marchant en bataille, on le rompt par la gauche, en avant par pelotons, suivant les principes prescrits n.° 323, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *par la gauche — par pelotons — rompez l'escadron* ; 2. MARCHE ; 3. *guide à droite* ; et on le reforme aux commandements : 1. *formez l'escadron* ; 2. MARCHE ; 3. *guide à gauche.*

PASSAGE D'OBSTACLES.

(Pl. 30.)

326. L'escadron marchant en bataille, pour lui faire exécuter les passages d'obstacles, le capitaine commandant commande :

1. *Obstacle.*
2. *Premier peloton.*
3. HALTE.

Au commandement HALTE, répété par le chef du premier peloton, ce peloton arrête, et son chef commande immédiatement : 1. *oblique à gauche* ; 2. MARCHE ; et le peloton double sur le deuxième en *accélérant le pas.*

Lorsque le peloton qui a obliqué est derrière celui sur lequel il a doublé, son chef commande : 1. *en* — AVANT ; 2. *guide à droite* ; 3. MARCHE.

Les canonniers se portent droit devant eux, et le peloton reprend alors le pas auquel il marchait précédemment.

Pour faire rentrer à sa place le peloton qui a doublé, le capitaine commandant commande :

1. *Premier peloton.*
2. EN LIGNE.

Au commandement EN LIGNE, le chef du peloton commande : 1. *oblique à droite;* 2. MARCHE; le peloton exécute son mouvement en *accélérant le pas;* lorsqu'il est vis-à-vis du terrain qu'il doit occuper, son chef commande : 1. *en*—AVANT; 2. *guide à gauche;* quand le peloton est arrivé en ligne, il reprend le pas auquel il marchait précédemment.

Le chef du peloton a l'attention de commander *en*—AVANT un peu avant que sa dernière file ait dépassé la file droite du peloton sur lequel il se forme.

327. Si le guide est à droite, dès que le premier peloton est rentré en ligne, le capitaine commandant indique de nouveau le guide; il en est de même dès que le quatrième peloton est rentré en ligne, si le guide est à gauche.

On fait exécuter le même mouvement au deuxième peloton, qui, se conformant aux mêmes principes, se met en colonne derrière le premier peloton, en obliquant à droite; puis au troisième, qui se met derrière le quatrième, en obliquant à gauche; et au quatrième, qui se place derrière le troisième, en obliquant à droite.

Les chefs de peloton doivent avoir l'attention de faire rapidement les commandements prescrits, de faire forcer un peu le degré d'obliquité, pour que le mouvement soit plus promptement exécuté, et de prendre leur distance de peloton.

328. L'escadron marchant en bataille, pour

faire exécuter un passage d'obstacle sur la tête de chaque peloton, le capitaine commandant commande :

1. *Par quatre files à droite — et dans chaque peloton — tête de colonne à gauche.*
2. MARCHE.
3. *En* — AVANT.
4. *Guide à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs de peloton, ce mouvement s'exécute dans chaque peloton comme il est prescrit n.° 213 ; les chefs de peloton marchent à hauteur de leur tête de colonne pour la diriger, conservant leurs intervalles par la droite.

La rupture n'étant que momentanée, on laisse le guide du côté où il était dans la marche en bataille, afin de ne pas changer la base d'alignement.

329. Pour reformer l'escadron, chaque peloton ayant rompu par quatre, la droite en tête, le capitaine commandant commande :

1. *Formez les pelotons.*
2. MARCHE.
3. *Guide à droite.*

Au premier commandement, les chefs de peloton commandent : *formez le peloton.*

Au commandement MARCHE, répété par les mêmes officiers, chaque peloton se conforme à ce qui est prescrit n.° 189.

Si le terrain ne permet pas de former tous les pelotons à la fois, celui devant lequel se trouve l'obstacle se forme derrière le peloton de sa division.

330. Ces mouvements s'exécutent par la gauche suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *par quatre files à gauche — et dans chaque peloton — tête de colonne à droite;* 2. MARCHE; 3. *en* —AVANT; 4. *guide à gauche.*

DE LA COLONNE PAR DIVISIONS.

331. L'escadron étant en bataille, si l'on veut employer l'ordre en colonne par divisions, le capitaine commandant commande :

1. *Divisions à droite* (ou *à gauche*).
2. MARCHE.
3. HALTE (ou *en* — AVANT).
4. *Guide à gauche* (ou *à droite*).

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.os 229 et 262, pour rompre par pelotons à droite ou à gauche, en arrêtant après les conversions ou sans arrêter.

Les mêmes mouvements s'exécutent l'escadron marchant en bataille.

On se conforme, pour la marche en colonne par divisions, et pour les différentes manières de passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne, et de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille, aux principes prescrits pour l'ordre en colonne par pelotons.

Pour faire gagner du terrain sur ses flancs ou en arrière, on se sert des moyens prescrits pour la colonne par pelotons. On peut aussi exécuter les demi-tours par divisions.

Dans les conversions à pivot mouvant par divisions, *l'arc de cercle décrit par le pivot est de dix pas.*

332. L'escadron marchant en colonne par pelotons, la droite en tête, pour former les divisions, le capitaine commandant commande :

1. *Formez les divisions.*
2. MARCHE.

Au premier commandement, les chefs des deuxième et quatrième pelotons commandent : *peloton demi-à-gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les mêmes officiers, les deuxième et quatrième pelotons exécutent un *demi-à-gauche* à pivot fixe. Les premier et troisième pelotons continuent de marcher droit devant eux, et, après avoir marché trente pas, leurs chefs commandent : HALTE.

Les chefs des deuxième et quatrième pelotons, le *demi-à-gauche* presque terminé, commandent : 1. *en*—AVANT ; 2. *guide à droite* ; se portent droit devant eux, et dès que la file de droite de leur peloton arrive dans la direction de la file de gauche du peloton qui précède, ils commandent : 1. *demi* (à) —DROITE ; 2. *en*—AVANT ; se portent droit devant eux, et commandent HALTE, en arrivant à hauteur du peloton sur lequel ils doublent.

Les lieutenants commandant les subdivisions commandent alors *à gauche*—ALIGNEMENT, se portent à la gauche de la division, rectifient l'alignement, commandent FIXE, et se replacent au centre de leurs pelotons.

333. L'escadron marchant en colonne par divisions, la droite en tête, pour rompre les divisions par pelotons, le capitaine commandant commande :

1. *Par pelotons — rompez les divisions.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*

Au premier commandement, les chefs des deuxième et quatrième pelotons commandent : *peloton, demi-à-droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les mêmes officiers, les deuxième et quatrième pelotons exécutent un *demi-à-droite* à pivot fixe, et les premier et troisième pelotons continuent de marcher droit devant eux.

Les chefs des deuxième et quatrième pelotons, le *demi-à-droite* presque terminé, commandent : 1. *en*—AVANT; 2. *guide à gauche;* se portent droit devant eux, et, dès que la file de gauche de leur peloton arrive dans la direction de la file de gauche du peloton qui précède, ils commandent : 1. *demi* (à) — GAUCHE; 2. *en*—AVANT, et se portent droit devant eux, en prenant leurs distances.

La colonne ayant la gauche en tête, le capitaine commandant commande : 1. *par la gauche par pelotons — rompez les divisions ;* 2. MARCHE; 3. *guide à droite ;* ce qui s'exécute suivant les mêmes principes, les premier et troisième pelotons exécutant en sens inverse ce qui est prescrit pour les deuxième et quatrième, et ceux-ci se conformant à ce qui est prescrit pour les premier et troisième pelotons.

534. L'escadron étant en bataille, si l'on veut rompre par divisions par la droite, pour marcher vers la gauche, le capitaine commandant commande :

1. *Divisions, rompez par la droite—pour marcher vers la gauche.*
2. MARCHE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit pour la colonne par pelotons, chaque lieutenant commandant successivement MARCHE, quand la division qui précède a exécuté les trois quarts de sa conversion.

Pour rompre par la gauche pour marcher vers la droite, mêmes principes et moyens inverses.

335. Pour rompre l'escadron par divisions en arrière par la droite pour marcher vers la gauche, le capitaine commandant commande :

1. *Divisions, rompez en arrière par la droite—pour marcher vers la gauche.*
2. MARCHE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit pour la colonne par pelotons, chaque lieutenant commandant successivement MARCHE, quand la division a parcouru les trois quarts de sa première conversion.

Pour rompre en arrière par la gauche pour marcher vers la droite, mêmes principes et moyens inverses.

ESCADRON DE SOIXANTE-QUATRE FILES.

336. Les principes établis pour l'escadron de quarante-huit files sont applicables à l'escadron de soixante-quatre files, avec les modifications suivantes :

Les pelotons étant de seize files, les distances sont de treize pas (8 mètres 66 centimètres).

On se conforme pour les changements de direction, à ce qui est prescrit, les pelotons étant de douze files, excepté que l'*arc décrit par le pivot est de six pas.*

Dans le mouvement de *rompre par pelotons*

par la droite pour marcher vers la gauche, chaque chef de peloton fait le commandement MARCHE quand le peloton qui le précède, après avoir tourné à gauche, arrive à hauteur du centre de son peloton.

Dans le mouvement de *rompre par pelotons en arrière par la droite pour marcher vers la gauche*, chaque chef de peloton fait le commandement MARCHE quand le chef du peloton qui le précède, après avoir exécuté son *demi-tour*, commande *en* — AVANT.

Dans les conversions d'un escadron à pivot mouvant, l'*arc de cercle décrit par le pivot est de vingt-quatre pas (16 mètres)*, l'aile marchante faisant toujours le pas de deux pieds (2/3 de mètre), et le pivot faisant le *pas de six pouces (16 centimètres)*.

TITRE III.

ÉVOLUTIONS DU RÉGIMENT DE MANOEUVRE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES ET MOUVEMENTS PRÉPARATOIRES.

FORMATION D'UN RÉGIMENT DE MANOEUVRE A PIED DANS L'ORDRE EN BATAILLE.

(Pl. 31.)

337. Le régiment est partagé, autant que possible, en un nombre pair d'escadrons composés chacun

ainsi qu'il est prescrit n.° 201 (école de l'escadron à pied), et distingués par la dénomination de premier, deuxième, troisième, etc. Ils sont formés sur la même ligne, dans l'ordre de ces numéros, en commençant par la droite, et séparés par un intervalle égal à l'étendue du front d'un peloton, c'est-à-dire de neuf pas trois quarts (6 mètres 48 centimètres), si les pelotons sont de douze files.

Lorsque l'étendard doit prendre place dans un escadron, le brigadier de gauche du quatrième peloton se place à la quatrième avant-dernière file; à sa gauche, le cinquième maréchal-des-logis, le porte-étendard, puis le septième maréchal-des-logis.

Dans les escadrons qui sont aux ailes d'un régiment, on ne place pas de maréchal-des-logis à la droite du premier peloton du premier escadron, ni à la gauche du dernier peloton du dernier escadron. Les deuxième et septième maréchaux-des-logis de ces escadrons sont guides généraux.

PLACE DES OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS DE L'ÉTAT-MAJOR.

Le colonel à vingt-cinq pas en avant du front du régiment, ayant derrière lui le capitaine-instructeur d'équitation, le lieutenant aide-major, et derrière ces deux officiers, le trompette-brigadier.

Le lieutenant-colonel à deux pas de la droite du régiment et à douze pas de distance en avant du premier rang.

Les chefs d'escadron, par ancienneté, de la droite à la gauche, chacun vis-à-vis du centre de l'escadron qu'il commande. Le major à deux pas de la gauche du régiment.	Sur l'alignement du lieutenant-colonel.

Le colonel se porte partout où sa présence est nécessaire.

Le lieutenant-colonel, partout où le colonel juge à propos de l'employer pour assurer l'ensemble des mouvements.

Le major surveille l'alignement général du deuxième rang et des serre-files, à moins que le colonel ne l'emploie autrement.

Le premier adjudant-major, sur l'alignement du premier rang, à deux pas de la droite du régiment. Toutes les fois qu'on marche en bataille, le guide à droite, il est chargé de donner les points sur lesquels on doit se diriger, de surveiller les guides et la direction de la marche.

Le deuxième adjudant-major, sur l'alignement du premier rang, à deux pas de la gauche du régiment. Il est chargé des mêmes fonctions que le premier adjudant-major, lorsque l'on marche en bataille avec le le guide à gauche.

Ces deux officiers sont en outre chargés du tracé des lignes.

Le porte-étendard est placé le plus possible au centre du régiment, et à l'avant-dernière file de gauche de l'escadron dont il fait partie ; il compte dans le rang.

(1) Le trésorier, l'officier d'habillement, l'adjoint au trésorier, le chirurgien-major et les chirurgiens-aides-majors, sont placés sur un rang et dans l'ordre où ils sont ici nommés, à vingt-cinq pas en arrière de la droite du premier escadron.

A deux pas à leur gauche sont placés les maréchaux vétérinaires en premier et en deuxième, et les maîtres ouvriers.

Le premier adjudant est placé derrière le premier adjudant-major sur l'alignement du deuxième rang.

Le deuxième adjudant est placé de même derrière le deuxième adjudant-major.

(1) Dans le cas seulement où un inspecteur général voudrait avoir tout un régiment réuni et disposé à manœuvrer.

Les guides généraux de droite et de gauche se placent en arrière des deux adjudants, sur l'alignement des serre-files.

Un adjudant est à la tête des trompettes, dont il dirige les mouvements.

Les trompettes, formés sur deux rangs, sont placés à vingt-cinq pas en arrière du centre du régiment. Dans les revues, ils se placent à deux pas de l'adjudant-major de droite, et sur l'alignement du premier rang.

FORMATION D'UN RÉGIMENT DE MANOEUVRE DANS L'ORDRE EN COLONNE.

ORDRE EN COLONNE PAR QUATRE.

(Pl. 32, fig. A.)

Dans cet ordre, les escadrons conservent entre eux une distance de douze pas environ (7 mètres 92 centimètres).

Cette distance se compte du serre-file placé derrière les dernières files d'un escadron au premier rang des premières files de l'escadron qui suit.

Le colonel marche au centre du régiment, du côté des guides, à vingt-cinq pas du flanc de la colonne, ayant derrière lui les mêmes officiers que dans l'ordre en bataille, et le brigadier-trompette. Il se porte d'ailleurs partout où sa présence l'exige.

Le lieutenant-colonel, du côté des guides, à douze pas du flanc de la colonne, marche habituellement à hauteur du lieutenant commandant le premier peloton du premier escadron.

Les chefs d'escadron marchent dans la direction du lieutenant-colonel, à une égale distance de la colonne et à hauteur du centre de leurs escadrons respectifs.

Le major marche également dans la direction du

lieutenant-colonel, et à hauteur du guide particulier de gauche du dernier escadron.

Le premier adjudant-major marche du côté des guides, à deux pas du flanc et à hauteur des premières files de la colonne, pour surveiller les guides et la direction de la marche.

Le deuxième adjudant-major marche du côté des guides, à deux pas du flanc et à hauteur du guide particulier de gauche du dernier escadron; si la gauche est en tête, il exécute du côté des guides ce qui est prescrit pour le premier adjudant-major lorsque la droite est en tête.

Le premier adjudant, ayant derrière lui le guide général de droite, marche du côté opposé aux guides, à deux pas du flanc de la colonne et à hauteur du premier rang du premier peloton.

Un adjudant marche à la tête des trompettes.

Les officiers et sous-officiers faisant partie de l'escadron marchent ainsi qu'il est prescrit n.° 203 (*école de l'escadron à pied*).

ORDRE EN COLONNE PAR PELOTONS.

(Pl. 32 *bis*, fig. A.)

Dans cet ordre, la distance d'un peloton à un autre, mesurée des canonniers d'un premier rang à ceux d'un autre premier rang, est égale au front d'un peloton, c'est-à-dire qu'elle est de neuf pas trois quarts (6 mètres 48 centimètres), si les pelotons sont de douze files.

Le colonel marche au centre du régiment, du côté des guides, à vingt-cinq pas du flanc de la colonne, ayant derrière lui les mêmes officiers que dans l'ordre en bataille, et le brigadier-trompette. Il se porte d'ailleurs partout où sa présence l'exige.

Le lieutenant-colonel marche habituellement du côté des guides, à douze pas du flanc de la colonne

et à hauteur du lieutenant commandant le premier peloton du premier escadron.

Les chefs d'escadron marchent dans la direction du lieutenant-colonel, et à hauteur du centre de leurs escadrons respectifs.

Le major marche dans la direction du lieutenant-colonel, et habituellement à hauteur des serre-files du dernier peloton de la colonne.

Le premier adjudant-major marche derrière la file de gauche du premier peloton, pour surveiller le guide de la colonne; il doit aussi parfois se porter en avant de cette même file, pour s'assurer que les guides de chaque peloton observent la même direction.

Le deuxième adjudant-major marche du côté des guides, à deux pas du flanc de la colonne et à hauteur des serre-files du quatrième peloton du dernier escadron; et, si la gauche est en tête, il exécute du côté des guides ce qui est prescrit au premier adjudant-major lorsque la droite est en tête.

Le premier adjudant, ayant derrière lui le guide général de droite, marche du côté opposé aux guides, à deux pas du flanc de la colonne et à hauteur du premier rang du dernier peloton.

Un adjudant marche à la tête des trompettes.

Les officiers et sous-officiers faisant partie de l'escadron marchent ainsi qu'il est prescrit n.° 203 (*école de l'escadron à pied*).

ORDRE EN COLONNE PAR DIVISIONS.

(Pl. 32 *bis*, fig. B.)

Le colonel, le lieutenant-colonel, les chefs d'escadron, le major, les adjudants-majors et les adjudants sont placés comme dans l'ordre en colonne par pelotons.

Il en est de même pour les capitaines commandants.

Le premier lieutenant commande la première di-

vision ; le deuxième, la seconde : ils restent néanmoins au centre de leurs pelotons.

Tous les autres officiers et sous-officiers de chaque division sont placés comme il est prescrit dans l'ordre en colonne par pelotons ; les serre-files restent à leur place, quel que soit le côté du guide.

ORDRE EN COLONNE SERRÉE.

(Pl. 32, fig. B.)

Dans cet ordre, la distance d'un escadron à un autre est de neuf pas trois quarts (6 mètres 48 centimètres), mesurée des serre-files d'un escadron au premier rang de l'escadron qui suit.

Le colonel, le lieutenant-colonel, les chefs d'escadron, le major et les adjudants, sont placés comme dans l'ordre en colonne par pelotons.

Le premier adjudant-major marche derrière le guide de gauche du premier escadron, sur l'alignement des serre-files, afin de surveiller la direction de la marche.

Le deuxième adjudant-major reste placé comme dans l'ordre en colonne par pelotons, et lorsque la gauche est en tête, il se conforme à ce qui est prescrit au premier adjudant-major lorsque la droite est en tête.

Les adjudants marchent du côté opposé aux guides, comme dans l'ordre en colonne par pelotons.

Le guide particulier de l'aile gauche du premier escadron se porte en avant sur l'alignement des officiers ; il est aussitôt remplacé par le sous-officier serre-file du quatrième peloton. Si la gauche est en tête, le guide particulier de droite du dernier escadron se porte sur l'alignement des officiers, pour servir de guide ; il est remplacé par le sous-officier serre-file du premier peloton.

Tous les officiers des escadrons et les serre-files restent placés comme il est prescrit dans l'ordre en

bataille, excepté les capitaines commandants, qui marchent du côté des guides, à quatre pas du flanc et à hauteur des officiers de leur escadron.

ORDRE EN COLONNE POUR DÉFILER.

Le colonel se place en tête de la colonne, le lieutenant-colonel marche à sa gauche et à deux pas en arrière.

Le major se place à la gauche du lieutenant-colonel et sur son alignement. Le capitaine-instructeur d'équitation, le trésorier, l'officier d'habillement et le lieutenant aide-major sont placés sur un rang, à quatre pas derrière lui.

Le brigadier-trompette rejoint les trompettes.

Le premier chef d'escadron marche à la tête du premier escadron, à quatre pas en avant du capitaine commandant, et à quatre pas en arrière des officiers de l'état-major.

Les autres chefs d'escadron se placent de même, et à la tête de leur premier escadron.

Les adjudants-majors marchent aux places qui leur sont assignées dans l'ordre en colonne, mais du côté de la personne à qui on rend les honneurs.

Les adjudants, suivis des guides généraux, marchent du côté opposé. Un adjudant marche à la tête des trompettes.

Les capitaines commandants marchent à la tête de leur premier peloton, ayant à leur gauche le chef de ce peloton. Les serre-files marchent du côté opposé à la personne devant laquelle on défile.

Le chirurgien-major et les aides-chirurgiens marchent à la gauche du régiment, à un pas des serre-files du dernier peloton; les maréchaux vétérinaires marchent à un pas derrière eux.

Les sous-officiers et canonniers conservent la tête directe en défilant.

Les officiers supérieurs et officiers fixent les yeux

sur la personne à qui on rend les honneurs, en passant devant elle.

Les trompettes sonnent la *marche*.

Le colonel veille à ce que l'étendard et les officiers rendent les honneurs conformément aux ordonnances du Roi.

Les officiers qui, dans l'ordre ci-dessus détaillé, marchent à la gauche du colonel, du capitaine instructeur et des capitaines commandants, se rangent à leur droite, si la personne à qui on rend les honneurs se trouve à gauche de la colonne.

Si l'on défile par divisions, les capitaines commandants marchent en avant du centre de la première division et sur l'alignement des chefs de peloton.

Si l'on défile par escadrons, les capitaines commandants, les officiers et sous-officiers restent placés comme dans l'ordre en bataille.

Le deuxième chef d'escadron, le troisième, etc., marchent à un pas en avant de leur premier escadron, et à droite du capitaine commandant de cet escadron [1].

338. Toutes les évolutions, au nombre de neuf, se rattachent à *quatre dispositions principales*.

1. *Passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne.*
2. *Marcher en colonne.*

1 Le guide doit être indiqué, s'il n'y est déjà, du côté de la personne devant laquelle on défile, à cinquante pas avant d'arriver à sa hauteur.

Dans tous les ordres en colonne, lorsque le colonel marche en tête, les trompettes marchent à dix pas en avant de lui.

Dans les évolutions, ils se placent du côté opposé aux guides, à vingt cinq pas du flanc et à hauteur du centre de la colonne.

3. *Passer de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille.*
4. *Marcher en bataille.*

La première évolution appartient à la première disposition principale.

La deuxième, à la deuxième disposition principale.

Les troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième, à la troisième disposition principale.

Les huitième et neuvième, à la quatrième disposition principale.

339. Le colonel se place au point d'où son commandement peut être le mieux entendu.

Le commandement d'*avertissement* et celui de FIXE ne sont point répétés.

Les commandements préparatoires sont immédiatement répétés par les chefs d'escadron.

Le guide étant à gauche, lorsque la colonne a la droite en tête, et à droite quand elle a la gauche en tête, le colonel ne le commande pas : il peut néanmoins le rappeler lorsqu'il le juge à propos, mais seulement quand la colonne est en marche. Il en est de même si par quelque motif le colonel est obligé d'indiquer le guide du côté opposé au principe établi.

Dans l'un et l'autre cas, l'indication du guide est répétée par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants.

Lorsqu'une ligne ou une colonne doit se mouvoir à la fois par un même mouvement, les capitaines commandants répètent immédiatement les commandements préparatoires.

Dans le cas de mouvements successifs, ils répètent les commandements préparatoires assez à temps pour faire celui d'exécution au moment où le mouvement doit commencer dans leur escadron.

Si une évolution exige de quelque escadron un mouvement particulier, le capitaine commande ce mouvement au lieu de répéter le commandement préparatoire du colonel.

Les commandements d'*exécution* sont répétés simultanément par les chefs d'escadron. Ils le sont de même par les capitaines commandants, excepté dans les mouvements qui exigent des commandements successifs.

Les capitaines commandants indiquent toujours *le guide*, en se conformant à ce qui est prescrit à *l'école de l'escadron.*

S'il arrive qu'un commandement ne soit pas entendu, chaque capitaine commandant se forme le plus promptement possible au mouvement de l'escadron qui le précède du côté de la formation ou de la rupture.

Les capitaines commandants, après avoir commandé FIXE, restent sur le point où ils se sont portés pour aligner leur escadron, et ne reprennent leur place de bataille qu'au commandement FIXE du colonel.

540. Les escadrons exécutent le *maniement d'armes* et les charges aux commandements de leurs chefs d'escadron respectifs. Ils exécutent les *feux* aux commandements des capitaines commandant les escadrons.

Ainsi, pour faire *porter* ou *charger les armes*, le colonel ayant commandé : *portez vos armes* ou *chargez vos armes*, chaque chef d'escadron commande :

Portez — (VOS) ARMES.
Chargez — (VOS) ARMES.

La charge est toujours à volonté.

Pour faire exécuter les feux de peloton, le colonel commande :

1. *Feu de peloton.*
2. COMMENCEZ LE FEU.

Les chefs d'escadron et les capitaines commandants répètent successivement ces deux commandements ; les chefs de peloton prennent les places qui leur sont indiquées n.° 225, au premier commandement du capitaine. Les feux s'exécutent d'ailleurs comme il est prescrit n.° 225.

Pour faire exécuter les feux d'escadron, le colonel commande :

1. *Feu d'escadron.*
2. COMMENCEZ LE FEU.

Au premier commandement, répété par les chefs d'escadron et les capitaines commandants, les capitaines commandants se portent à quinze pas en arrière du centre de leur escadron, et les chefs de peloton aux places qui leur sont indiquées n.° 225.

Chaque capitaine fait précéder de l'indication du numéro de son escadron le commandement

apprêtez — (VOS) ARMES, et se conforme, pour la gradation des feux entre les escadrons pairs et impairs, à ce qui est prescrit n.° 225 pour les feux de peloton.

341. Dans une formation en bataille ou dans un déploiement, lorsqu'une ou plusieurs fractions de la troupe ne trouvent pas de place pour entrer en ligne, ces fractions, quelles qu'elles soient, restent ou passent en arrière de la ligne dans l'ordre où elles se trouvaient avant le mouvement.

Dans les évolutions, les mouvements se font par pelotons; on emploie les mouvements par quatre pour reprendre un intervalle ou une distance perdue, ou pour gagner du terrain vers l'un de ses flancs, étant en colonne par pelotons.

Le colonel indique les points de direction qu'il lui convient de donner à la ligne de bataille.

Les adjudants-majors sont chargés de placer les *guides généraux* et d'assurer successivement les *guides principaux* dans les points qui ont été déterminés, et lorsqu'ils ne l'ont pas été, d'établir avec ces mêmes guides la ligne sur laquelle la formation ou le déploiement doit se faire.

Lorsque le colonel veut faire marcher le régiment, soit en bataille, soit en colonne, il indique le point sur lequel la ligne ou la colonne doit se diriger. Les adjudants-majors, pour la marche en bataille, le font connaître au guide particulier de droite ou de gauche

de l'escadron désigné ; et pour la marche en colonne, ils le désignent au guide de gauche ou de droite de la tête de la colonne. Ils font prendre les points intermédiaires, pour assurer par ce moyen la direction de la marche.

Si le colonel n'a pas déterminé la direction de la colonne, les adjudants-majors, aux commandements préparatoires, indiquent au guide de gauche ou de droite, conformément au principe, le point sur lequel il doit marcher. Il en est de même pour la marche en bataille.

Dans la marche en bataille, le guide est toujours à l'une des ailes de la ligne.

Dans les alignements de pied ferme, la nouvelle ligne doit être établie de manière à ne pas traverser l'ancienne, ce qui forcerait à reculer. Par suite de ce principe, lorsqu'on veut s'aligner après une marche en bataille, on trace la ligne sur la portion de la troupe qui est le plus en avant.

Un escadron peut être réduit à trois et à deux pelotons.

Les escadrons d'un même régiment, quand même il y aurait entre eux quelque inégalité, n'en sont pas moins subordonnés aux mêmes principes. Dans l'ordre en colonne avec distance, comme dans l'ordre en colonne serrée, ils observent leur distance et la direction des guides. Dans l'ordre en bataille, ils conservent l'intervalle prescrit.

POINTS DE DIRECTION.

342. On choisit pour points de direction des objets éloignés, qui soient immobiles, apparents et propres à fixer exactement la position que l'on veut prendre. Le choix des points est déterminé d'après une des deux intentions suivantes:

1.° Celle de diriger la marche d'une colonne ou d'une ligne de bataille.

On choisit à cet effet un point dans la campagne, qui détermine la direction de la colonne ou de la ligne de bataille, et l'on prend successivement des points intermédiaires immobiles, pour assurer cette direction.

2.° Celle de marquer la ligne sur laquelle une colonne doit venir se déployer, ou une troupe en bataille se fixer.

On détermine à cet effet deux points saillants entre lesquels la ligne doit être établie. Un adjudant-major, après en avoir reçu l'ordre, s'y porte rapidement, pour prendre les points intermédiaires et tracer la ligne. Il est suivi d'un adjudant et d'un guide général.

Dans le premier cas, les points s'appellent *points de direction de la marche;* dans le deuxième cas, *points de direction de la ligne de bataille.*

TRACÉ DES LIGNES.

343. Tracer une ligne, c'est établir entre deux points ou sur un point et une direction donnés d'avance par le colonel, des points

intermédiaires sur lesquels le premier rang de la troupe qui se déploie doit s'appuyer. Dans toute espèce de formation, *les guides généraux* se font face.

Les guides principaux font toujours face *au guide général* du côté de la formation, excepté dans les mouvements centraux.

Le régiment ayant la droite en tête, ce sont les *guides principaux de gauche* qui s'établissent en points intermédiaires : c'est l'inverse si la gauche est en tête.

Au commandement préparatoire du colonel, le premier adjudant-major, si l'on se forme par la droite, se porte rapidement à la distance fixée ou sur le point indiqué d'avance, s'arrête au commandement d'exécution, et place immédiatement le guide général de droite, faisant face au prolongement de la ligne, au point où doit s'appuyer la droite du régiment. Le deuxième adjudant-major se porte, au même commandement, au point où la gauche du régiment doit arriver, et y place le guide général de gauche.

Entre ces deux points, les guides principaux de gauche des escadrons, au commandement préparatoire de leurs capitaines commandants, viennent successivement se placer au point où la gauche de leur escadron doit arriver, se mettant exactement dans la direction, de manière à se bien couvrir les uns les autres.

Le premier adjudant-major, qui se tient derrière le guide général, rectifie au besoin la position des guides principaux. (Exemples : *En*

avant en bataille; sur la droite en bataille; sur le premier escadron — déployez la colonne.)

Si ces mêmes formations s'exécutent en ordre inverse, le guide général de droite est placé faisant face au prolongement de la ligne, au point où la gauche du premier peloton du premier escadron doit s'appuyer, et tous les guides principaux de gauche au point où la droite du quatrième peloton de leur escadron doit arriver. Le guide général de gauche est placé au point où la droite du quatrième peloton du dernier escadron doit arriver. (Exemples: *En avant, ordre inverse en bataille; sur la gauche, ordre inverse en bataille.*)

Si le mouvement s'exécute par escadrons, le guide général de droite est placé de la même manière au point où doit s'appuyer la gauche du premier escadron, et les guides principaux de droite au point où la droite de leurs escadrons doit arriver. Le guide général de gauche est placé au point où la droite du dernier escadron doit arriver. (Exemple: *Sur le premier escadron ordre inverse, — déployez la colonne.*)

Si la formation s'exécute sur la tête de la colonne, face en arrière, le guide général de droite est placé au point indiqué, conservant entre lui et le flanc gauche de la colonne la distance du front d'un peloton, afin qu'après le demi-tour à gauche la droite du régiment se trouve au point où elle doit s'appuyer; les guides principaux de gauche se placent au point où doit arriver la gauche de leur escadron.

(Exemple : *Sur la tête de la colonne — face en arrière en bataille.*)

Si cette même formation s'exécute en ordre inverse, le guide général de droite est placé ainsi qu'il vient d'être expliqué, mais sur le flanc droit, afin qu'après le demi-tour à droite la gauche du premier escadron se trouve au point où elle doit s'appuyer ; les guides principaux, ainsi que le guide général de gauche, sont placés comme pour l'en avant, ordre inverse en bataille. (Exemple : *Sur la tête de la colonne — face en arrière — ordre inverse en bataille*).

Si ces formations se font par la gauche, la ligne est tracée suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses : le deuxième adjudant-major se conforme alors à ce qui est prescrit pour le premier.

Dans la formation face en arrière sur la queue de la colonne, la ligne est tracée après le demi-tour, comme pour l'en avant en bataille, la gauche en tête. Si la gauche est en tête, la ligne est tracée suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

Si la formation s'exécute en avant, sur une subdivision ou sur un escadron du centre, le premier adjudant-major, pour les escadrons de droite, place le premier adjudant faisant face à gauche, au point où la droite du peloton ou de l'escadron base de formation doit s'appuyer. Le guide principal de gauche de cet escadron vient aussitôt s'établir au point où sa gauche

doit arriver, dans la direction de l'adjudant et lui faisant face. Ces points établis, l'adjudant-major se porte rapidement vers la droite, pour y placer le guide général de droite, tandis que le deuxième adjudant-major va placer le guide général de gauche. Les guides principaux de droite des escadrons qui sont en avant de celui de la formation marquent le point où la droite de leur escadron doit arriver et font face à gauche, et les guides principaux de gauche des escadrons qui sont en arrière marquent le point où la gauche de leur escadron doit arriver et font face à l'adjudant. (Exemples : *Sur le deuxième* ou *le troisième escadron — en avant en bataille ; sur le deuxième* ou *le troisième escadron — déployez la colonne.*)

Si la formation s'exécute sur l'un des escadrons de gauche, le deuxième adjudant-major trace la ligne et place le deuxième adjudant et le guide principal de gauche comme il vient d'être prescrit.

Si la gauche est en tête, la ligne est tracée suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

Dans les formations *face en arrière en bataille*, la colonne ayant la droite en tête, le premier adjudant, si le peloton base de formation appartient à l'un des escadrons de droite, est placé faisant face à droite au point où la gauche de ce peloton doit s'appuyer ; le guide principal de droite de l'escadron vient aussitôt s'établir au point où sa droite doit arriver,

faisant face à l'adjudant. Les guides principaux de droite des escadrons qui sont en avant de celui de formation font face à l'adjudant, et les guides principaux de gauche des escadrons qui sont en arrière font face à droite. (Exemple : *Sur la queue des premier, deuxième*, ou *troisième escadrons—face en arrière en bataille.*)

Si la gauche est en tête, la ligne est tracée suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

Dans tous les mouvements centraux, les adjudants-majors se tiennent, le premier derrière le guide général de droite, et le deuxième derrière celui de gauche, pour s'assurer de la rectitude de la ligne et rectifier au besoin la position des guides principaux.

Dans les formations composées de deux évolutions, la ligne est tracée suivant les mêmes principes; l'adjudant est placé à la gauche des escadrons qui font *à gauche en bataille*, faisant face au guide général de droite, et les guides principaux de gauche des escadrons qui sont en arrière sont placés dans leur direction, au point où la gauche de leur escadron doit arriver. (Exemples : *A gauche—et en avant en bataille*; *à gauche—et sur la tête du quatrième escadron—face en arrière en bataille.*)

Si la gauche est en tête, la ligne est tracée suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

Si cette même formation s'exécute en ordre inverse, la ligne est tracée ainsi qu'il vient d'être

expliqué. L'adjudant est placé à la droite des escadrons qui font *à droite, ordre inverse en bataille*, faisant face au guide général de droite, et les guides principaux de gauche des autres escadrons sont placés au point où la droite du quatrième peloton de leur escadron doit arriver. (Exemples : *A droite et en avant, ordre inverse en bataille; à droite — et sur la tête du quatrième escadron — face en arrière — ordre inverse en bataille.*)

Si la gauche est en tête, la ligne est tracée suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

Dans la formation d'une colonne serrée en bataille sur son flanc gauche, le guide général de gauche est placé faisant face au prolongement de la ligne, au point où la gauche du dernier escadron doit s'appuyer, et les guides principaux de droite se placent au point où la droite de leur escadron doit arriver. (Exemple : *Par la queue de la colonne—à droite, ordre inverse en colonne.*)

Si la gauche est en tête, la ligne est tracée suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

Dans les changements de front obliques sur l'aile droite, la ligne est tracée comme il est expliqué pour le déploiement sur le premier escadron. (Exemple : *Changement de front oblique — sur l'aile droite.*)

Dans les changements de front perpendiculaires, la ligne est tracée comme il est expliqué

pour les formations en avant, en arrière et sur le centre. (Exemples : *Changement de front— sur l'aile droite ; changement de front en arrière—sur l'aile droite ; changement de front à droite — sur le deuxième, troisième, quatrième, cinquième* ou *sixième escadron.*)

Si les points fixes n'ont pas été indiqués d'avance, les adjudants-majors tracent la ligne de même aux distances fixées pour chaque évolution.

Dans les formations par les ailes, les adjudants n'ayant pas d'emploi particulier suivent les adjudants-majors, et sont à leur disposition.

Les adjudants-majors, les adjudants, les guides généraux et principaux, ne reprennent leur place de bataille qu'au commandement FIXE du colonel.

Le *tracé* des lignes ne pouvant pas être toujours employé, le colonel doit, pour compléter l'instruction, faire exécuter toutes les évolutions sans tracer la ligne. Dans ce cas, les formations ont lieu aux distances prescrites, sans que les guides généraux et principaux viennent s'établir sur la nouvelle ligne.

344. Lorsque le colonel n'a pas indiqué des points pour établir la nouvelle ligne, soit que cette ligne doive être tracée ou non, les formations ou déploiements s'exécutent aux distances ci-après :

La formation sur la droite ou sur la gauche en bataille, à trente pas.

(La distance est comptée du point où, après avoir tourné, le peloton ou l'escadron se porte en avant sur la ligne.)

Les formations en avant en bataille, à trente pas.

Les formations sur la queue de la colonne face en arrière en bataille, à trente pas.

Les formations sur la tête de la colonne face en arrière en bataille, à vingt pas.

Les formations centrales en avant ou face en arrière, à vingt pas.

Le déploiement d'une colonne serrée, à trente pas.

La formation d'une colonne serrée à droite ou à gauche en bataille, à dix pas.

Dans les changements de front, la ligne est tracée aux distances prescrites pour les formations en avant, en arrière et sur le centre.

MANIÈRE DE PLACER LES POINTS INTERMÉDIAIRES ENTRE DEUX POINTS DONNÉS.

(Pl. 33.)

345. Les points sont désignés par un arbre à droite (B) et un clocher à gauche (C).

Les points intermédiaires sont cherchés par un adjudant (S) et le guide principal de droite (M) du premier escadron, sous la surveillance de l'adjudant-major (A).

L'adjudant (S) le plus rapproché de l'arbre (B) qui est le point de droite, reste en place. Le guide principal (M) se place à sa gauche, à la distance du front d'un peloton, s'alignant sur l'adjudant et sur l'arbre qui est point de droite.

Ces deux sous-officiers marchent en avant, faisant un mouvement de conversion dont l'arbre est le pivot. Dans ce mouvement, le guide

principal (M) veille à ce que l'arbre (B) lui soit toujours caché par l'adjudant (S).

L'adjudant marche toujours en regardant le guide principal, et s'arrête quand ce dernier lui cache le clocher qui est le point de gauche.

Si le guide principal s'est maintenu sur l'alignement de l'adjudant et de l'arbre, les points intermédiaires sont trouvés.

Arrivés sur la ligne, ces deux sous-officiers se font face et se rectifient, s'il y a lieu, de manière que les points leur soient cachés. Si l'adjudant (S) aperçoit le clocher (C) à sa gauche, il appuie un peu de ce côté, alors le guide principal (M) appuie à droite pour s'aligner sur l'adjudant et sur l'arbre.

On fait les mouvements contraires si l'adjudant aperçoit le clocher à sa droite.

Lorsque la ligne est ainsi déterminée, le guide général (G) se porte sur la ligne au point où la droite du régiment doit appuyer, et s'y établit faisant face à l'adjudant-major.

MANIÈRE DE DÉTERMINER LES AUTRES POINTS LORSQU'ON N'A DONNÉ QU'UN SEUL POINT DE DIRECTION.

(Pl. 33.)

346. Un adjudant-major (A), suivi de l'adjudant (S), se porte rapidement du côté opposé au point de direction (B), et il place à quelque distance de lui l'adjudant, lui faisant face. Si ce dernier (S) n'est pas sur le point de direction (B), l'adjudant-major (A) lui fait signe

d'appuyer à droite ou à gauche, jusqu'à ce qu'il soit exactement dans la direction.

Lorsque la ligne est ainsi déterminée, le guide général (G) se porte sur la ligne, au point où la droite du régiment doit appuyer, et s'y établit, faisant face à l'adjudant-major.

347. Les escadrons étant suffisamment instruits, on les réunit pour les exercer aux mouvements ci-après, avant de passer aux évolutions.

ALIGNEMENT SUCCESSIF DES ESCADRONS DANS LE RÉGIMENT.

348. Le régiment étant en bataille comme il est prescrit, le colonel fait placer le guide général de droite et le guide principal de gauche du premier escadron à trente pas en avant du front de l'escadron, vis-à-vis des guides particuliers, et se faisant face.

Le guide général de gauche vient aussitôt se placer au point où doit arriver la gauche du régiment, faisant face au guide général de droite.

La ligne étant tracée parallèlement au front du régiment, le capitaine commandant du premier escadron, à l'avertissement du colonel, commande : 1. *escadron, en avant*; 2. *guide à droite*; 3. MARCHE. L'escadron étant arrivé à un pas du point qui marque la droite de la nouvelle ligne, le capitaine commande : 1. *escadron*; 2. HALTE.

A ce commandement, l'escadron s'arrête, les officiers et les guides particuliers continuent de marcher et s'alignent immédiatement. Le capi-

taine se porte à l'aile droite et commande : *à droite* — ALIGNEMENT ; et lorsque l'escadron est aligné, FIXE.

Le premier escadron étant correctement aligné, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par escadron — à droite* — ALIGNEMENT.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, le capitaine commandant du deuxième escadron commande ; 1. *escadron, en avant ;* 2. *guide à droite ;* 3. MARCHE. L'escadron étant arrivé à hauteur des serre-files de l'escadron base d'alignement, le capitaine commande : 1. *escadron ;* 2. HALTE. L'escadron s'arrête, le guide principal de gauche vient aussitôt se placer au point où la gauche de l'escadron doit appuyer, faisant face à droite ; les officiers et les guides particuliers continuent de marcher et s'alignent immédiatement. Le capitaine se porte à l'aile gauche et commande : *à droite* — ALIGNEMENT. A ce commandement, tous les canonniers se portent ensemble sur l'alignement.

L'escadron étant aligné, le capitaine commande FIXE.

Chaque capitaine commandant fait successivement exécuter le même mouvement, et ne commande MARCHE que lorsque celui qui précède a commandé HALTE.

Le régiment étant aligné, le colonel commande FIXE.

ALIGNEMENT DU RÉGIMENT.

349. Le régiment étant en bataille, le colonel fait placer les guides généraux, se faisant face, et les guides principaux de gauche en points

intermédiaires, faisant face à droite, le plus près possible du front, mais de manière qu'aucune portion de la troupe ne soit obligée à reculer, et il commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A droite* — ALIGNEMENT.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, les escadrons s'alignent.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

350. Le colonel fait exécuter ces différents alignements par la gauche suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

ROMPRE LE RÉGIMENT PAR QUATRE FILES.

351. Le régiment étant en bataille, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par quatre files à droite.*
3. MARCHE.
4. *En* — AVANT.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, les escadrons exécutent ce qui est prescrit n.° 213.

352. Pour rompre le régiment par la gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous* ; 2. *par quatre files à gauche* ; 3. MARCHE ; 4. *en* — AVANT.

FORMER LES PELOTONS.

353. Le régiment marchant en colonne par quatre, la droite en tête, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Formez les pelotons.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants des escadrons.

Au commandement MARCHE répété par ces mêmes officiers, les pelotons se forment dans les escadrons comme il est prescrit n.° 237.

354. Le régiment marchant en colonne par quatre, la gauche en tête, le mouvement s'exécute aux mêmes commandements, suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

ROMPRE LES PELOTONS PAR QUATRE FILES.

355. Le régiment marchant en colonne par pelotons, la droite en tête, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par quatre files à droite — et dans chaque peloton tête de colonne à gauche.*
3. MARCHE.
4. *En* — AVANT.
5. *Guide à gauche.*

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants.

Au commandement MARCHE, répété par les mêmes officiers, chaque escadron exécute ce qui est prescrit n.° 235.

356. Le régiment marchant en colonne par

pelotons, la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous* ; 2. *par quatre files à gauche —et dans chaque peloton tête de colonne à droite* ; 3. MARCHE ; 4. *en* — AVANT ; 5. *guide à droite.*

FORMER LE RÉGIMENT EN AVANT A GAUCHE OU SUR LA DROITE EN BATAILLE.

557. Le régiment marchant en colonne par quatre, la droite en tête, pour le former en bataille sur la tête de la colonne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *En avant en bataille.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron et par le capitaine commandant du premier escadron, les capitaines des autres escadrons commandent : *tête de colonne demi à-gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, le premier escadron se forme comme il est prescrit n.° 219.

Les autres capitaines commandent : *guide à droite*, se portent à hauteur de la tête de leur escadron et le dirigent par la ligne la plus courte à cent pas en arrière du point où sa droite doit s'appuyer dans la ligne de bataille ; à mesure que chaque tête d'escadron arrive à la hauteur indiquée, le capitaine commande : *tête de colonne demi à droite*, et lorsque le troisième peloton de son escadron est entré dans la nouvelle direction, il commande : *en avant en*

bataille, assez à temps pour commander MARCHE; au moment où sa tête de colonne arrive à trente pas de la ligne de bataille.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

358. Le régiment marchant en colonne par quatre, la gauche en tête, le mouvement s'exécute aux mêmes commandements, suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

359. Le régiment marchant en colonne par quatre, la droite en tête, pour le former en bataille sur son flanc gauche, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par quatre files à gauche.*
3. MARCHE.
4. HALTE.
5. *A droite* — ALIGNEMENT.
6. FIXE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, les escadrons exécutent leur mouvement comme il est prescrit n.° 220.

360. Le régiment marchant en colonne par quatre, la gauche en tête, on le forme en bataille sur son flanc droit, suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous*; 2. *par quatre files à droite*; 3. MARCHE; 4. HALTE; 5. *à gauche* — ALIGNEMENT; 6. FIXE.

361. Le régiment marchant en colonne par

quatre, la droite en tête, pour le former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur la droite en bataille.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadron et par le capitaine commandant du premier escadron.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le premier escadron se forme comme il est prescrit n.° 221.

Les autres capitaines commandent : *guide à droite*, se portent à hauteur de la tête de leurs escadrons, et chacun d'eux commande : *sur la droite en bataille*, assez à temps pour commander MARCHE au moment où les quatre premières files arrivent au point où elles doivent tourner à droite, pour venir se former sur la ligne en bataille.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

362. Le régiment marchant en colonne par quatre, la gauche en tête, on le forme en bataille sur le prolongement en avant de son flanc gauche, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous*; 2. *sur la gauche en bataille*; 3. MARCHE.

ARTICLE I.er

PASSER DE L'ORDRE EN BATAILLE A L'ORDRE EN COLONNE.

FORMER LE RÉGIMENT EN COLONNE AVEC DISTANCE.

363. Le régiment étant en bataille, pour rompre à droite par un mouvement général, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons à droite.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron comme il est prescrit n.° 229.

A l'instant où les pelotons sont près de finir leur conversion, les capitaines commandants commandent : HALTE.

A ce commandement, les ailes marchantes s'arrêtent, et les capitaines commandants veillent à ce que les chefs de peloton, les guides particuliers et les guides de peloton se conforment à ce qui est prescrit n.° 229.

Si le colonel veut porter la colonne immédiatement en avant, il commande, aux trois quarts de la conversion :

En — AVANT.

Ce commandement est répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants.

364. Pour rompre à gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous*; 2. *pelotons à gauche*; 3. MARCHE.

ROMPRE PAR LA DROITE, POUR MARCHER VERS LA GAUCHE.

365. Le régiment étant en bataille, pour rompre par des mouvements successifs, la droite venant passer devant le front de la ligne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons, rompez par la droite — pour marcher vers la gauche.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron et par le capitaine commandant du premier escadron, le chef du premier peloton commande : 1. *peloton, en avant*; 2. *guide à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par ces quatre officiers, le mouvement s'exécute dans le premier escadron comme il est prescrit n.° 245.

Les capitaines des autres escadrons répètent successivement le deuxième commandement, assez à temps pour commander MARCHE lorsque le quatrième peloton de l'escadron qui est à leur droite a exécuté son quart de conversion.

Le mouvement s'exécute dans chaque escadron comme dans le premier.

366. Pour rompre par la gauche, pour marcher vers la droite, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous*; 2. *pelotons, rompez par la gauche — pour marcher vers la droite*; 3. MARCHE.

ROMPRE EN ARRIÈRE PAR LA DROITE, POUR MARCHER VERS LA GAUCHE.

367. Le régiment étant en bataille, pour rompre par des mouvements successifs, la droite venant passer en arrière de la ligne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons, rompez en arrière par la droite—pour marcher vers la gauche.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron et par le capitaine commandant du premier escadron, le chef du premier peloton commande : *peloton, demi-tour à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par ces quatre officiers, le mouvement s'exécute dans le premier escadron comme il est prescrit n.° 251.

Les capitaines des autres escadrons répètent successivement le deuxième commandement assez à temps pour commander MARCHE lorsque le quatrième peloton de l'escadron qui est à leur droite a exécuté son demi-tour.

Le mouvement s'exécute dans chaque escadron comme dans le premier.

368. Pour rompre en arrière par la gauche, pour marcher vers la droite, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous;* 2. *pelotons, rompez en arrière par la gauche — pour marcher vers la droite;* 3. MARCHE.

PREMIÈRE ÉVOLUTION.

FORMER LE RÉGIMENT EN COLONNE SERRÉE.

369. Le régiment étant en bataille, si l'on veut le former en colonne serrée pour faire face à droite, le colonel commande:

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons à droite, formez la colonne serrée.*
3. MARCHE.

(Pl. 34, fig. A.)

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, les capitaines commandent: *escadron à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, tous les escadrons exécutent un *à-droite.*

La conversion étant près de finir, le capitaine commandant du premier escadron se porte à la gauche de son escadron, et commande: 1. *escadron;* 2. HALTE; 3. *à gauche*—ALIGNEMENT; 4. FIXE.

Les capitaines des autres escadrons commandent: 1. *en*—AVANT, *guide à gauche;* et à neuf pas trois quarts (6 mètres 50) de l'escadron qui précède: 1 *escadron;* 2 HALTE; 3. *à gauche*—ALIGNEMENT; 4. FIXE.

370. La formation de la colonne serrée pour faire face à gauche, s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements: 1. *garde à vous;* 2. *escadrons à gauche—formez la colonne serrée;* 3. MARCHE.

371. Le régiment étant en bataille, pour le former en colonne serrée sans changer de front, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur le troisième escadron formez la colonne serrée.*
3. MARCHE.

(Pl. 34, fig. B.)

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, le capitaine commandant de l'escadron de formation se porte à la gauche de son escadron, et commande : 1. *à gauche* — ALIGNEMENT ; 2. FIXE.

Le capitaine du deuxième escadron commande : *pelotons à gauche — quatrième peloton demi-à-gauche.*

Le capitaine du premier escadron commande : *pelotons à gauche — tête de colonne demi-à-droite.*

Le capitaine du quatrième escadron commande : *pelotons à droite — premier peloton demi-tour à droite.*

Les capitaines des cinquième et sixième escadrons commandent : *pelotons à droite — tête de colonne demi-à-droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, excepté celui de l'escadron de formation, tous les autres escadrons rompent *par pelotons à gauche* et *par pelotons à droite* ; et quand la conversion est près de finir, les capitaines des escadrons de droite commandent immédiatement : 1. *en* — AVANT ; 2. *guide à droite* ; ceux des escadrons de gauche commandent : 1. *en* — AVANT ; 2. *guide à gauche.* Tous se portent aussitôt à hauteur de leur tête de colonne, pour la diriger.

Le chef du quatrième peloton du deuxième esca-

dron, après avoir exécuté le *demi-à-gauche*, se porte en avant et commande : 1. *tournez à gauche ;* 2. *en* — AVANT, de manière à entrer correctement dans une direction parallèle au front du troisième escadron, en passant près de la ligne des chefs de peloton de cet escadron.

Les trois autres pelotons, l'*à-gauche* exécuté, se portent en avant, et les chefs commandent successivement : 1. *tournez à droite ;* 2. *en* — AVANT, au point où le quatrième peloton s'est porté en avant ; ils commandent ensuite : 1. *tournez à gauche ;* 2. *en* — AVANT, de manière à tourner sur le même terrain où le quatrième peloton a tourné.

Le capitaine de cet escadron continue de marcher à hauteur de la tête de son escadron, et commande : *pelotons à droite*, assez à temps pour commander MARCHE lorsque son quatrième peloton arrive à hauteur de la droite du quatrième peloton du troisième escadron.

Les pelotons ayant exécuté leur *à-droite*, il commande : 1. HALTE ; 2. *à gauche* — ALIGNEMENT ; 3. FIXE.

Le chef du quatrième peloton du premier escadron, après avoir exécuté l'*à-gauche*, commande de suite : 1. *tournez à droite ;* 2. *en* — AVANT, et se dirige diagonalement, de manière à tourner à gauche sur une ligne parallèle au front du deuxième escadron, au commandement : *tête de colonne demi à gauche*, fait par le capitaine lorsque son quatrième peloton arrive à hauteur de la droite des escadrons déjà formés.

Les trois autres pelotons, après s'être portés en avant, viennent, au commandement de leurs chefs, tourner successivement sur le même terrain que le quatrième. Le reste du mouvement est entièrement conforme à ce qui est prescrit au deuxième escadron, de manière que ces escadrons se trouvent

avoir entre eux une distance de neuf pas trois quarts.

Le chef du premier peloton du quatrième escadron, après avoir exécuté le *demi-tour à droite*, se porte en avant et commande : 1. *tournez à gauche* ; 2. *en* — AVANT, de manière à entrer carrément dans une direction parallèle au troisième escadron, au commandement : *tête de colonne à gauche*, fait par le capitaine quand ce peloton est près d'arriver à douze pas en arrière du troisième escadron.

Les trois autres pelotons, l'*à-droite* exécuté, se portent en avant, et leurs chefs commandent successivement : 1. *tournez à droite* ; 2. *en* — AVANT, un peu avant le point où le premier peloton a fait le demi-tour. Ils commandent ensuite : 1. *tournez à gauche* ; 2. *en* — AVANT, de manière à tourner sur le même terrain où le premier peloton a tourné.

Le capitaine qui a marché à la tête de son escadron jusqu'à ce qu'il soit parvenu à hauteur de la gauche du troisième escadron, s'arrête, laisse filer sa colonne, et commande : *pelotons à gauche*, assez à temps pour commander MARCHE lorsque son quatrième peloton arrive à sa hauteur.

Les pelotons ayant exécuté leur *à-gauche*, il commande : 1. HALTE ; 2. *à gauche* — ALIGNEMENT, 3. FIXE.

Le chef du premier peloton du cinquième escadron, après avoir exécuté l'*à-droite*, commande : 1. *tournez à droite* ; 2. *en* — AVANT, et se dirige diagonalement, de manière à tourner à gauche sur une ligne parallèle au quatrième escadron, au commandement *tête de colonne demi-à-gauche*, fait par le capitaine lorsque son premier peloton arrive à hauteur de la gauche des escadrons déjà formés.

Les trois autres pelotons, après s'être portés en avant, viennent, au commandement de leurs chefs, tourner successivement sur le même terrain que le premier.

Le capitaine, qui a marché à la tête de son escadron jusqu'à ce qu'il soit parvenu à hauteur de la gauche du quatrième escadron, s'arrête, laisse filer sa colonne, et se conforme pour le reste du mouvement à ce qui est prescrit au quatrième escadron.

Le sixième escadron se conforme exactement à ce qui est prescrit au cinquième.

372. Pour former la colonne serrée de pied ferme sur tout autre escadron que le troisième, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, en observant que les escadrons qui viennent se placer en avant de celui de formation se conforment à ce qui est prescrit pour les deuxième et premier escadrons, et que ceux qui viennent se former en arrière se conforment à ce qui est prescrit pour les quatrième, cinquième et sixième.

373. Le régiment étant en bataille, pour le former en colonne serrée, la gauche en tête, sans changer de front, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur le quatrième escadron — la gauche en tête, formez la colonne serrée.*
3. MARCHE.

Les commandements sont répétés et les mouvements s'exécutent suivant les principes prescrits n.° 371, avec la différence que les escadrons de droite se forment en arrière de celui désigné pour base de formation, que ceux de gauche se forment en avant de ce même escadron, et que l'alignement, se commandant à droite, chaque capitaine s'arrête ou se porte sur le point où doit arriver la droite de son escadron.

374. La formation de la colonne serrée de pied ferme s'exécutant presque toujours en accélérant le pas, il est essentiel que les commandements préparatoires soient faits assez à temps pour qu'il n'y ait ni retard ni hésitation dans l'exécution.

ARTICLE II.

MARCHER EN COLONNE.

375. Les principes de la marche en colonne avec distance, prescrits n.° 230 et suivants, sont applicables au régiment; les escadrons conservent entre eux la distance des pelotons en colonne, plus les douze pas nécessaires pour l'intervalle d'un escadron à l'autre dans l'ordre en bataille.

376. Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le porter en avant, le colonel indique à l'adjudant-major la direction que la colonne doit suivre, et après que celui-ci a donné au guide du premier peloton les moyens d'assurer la régularité de sa marche, conformément aux principes prescrits n.° 231, il commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Colonne en avant.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron comme il est prescrit n.° 231.

377. Pour arrêter la colonne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Colonne.*
3. HALTE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants.

Au commandement HALTE, répété par ces mêmes officiers, tous les pelotons arrêtent à la fois.

L'adjudant-major s'assure que les guides des deux premiers pelotons ont marché dans la direction qu'il leur a donnée.

CHANGER DE DIRECTION EN COLONNE AVEC DISTANCE.

378. Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le faire changer de direction par des conversions successives, le colonel commande :

Tête de colonne à gauche.

A ce commandement, répété par le premier chef d'escadron et par le capitaine commandant du premier escadron, le mouvement s'exécute comme il est prescrit n.° 232.

Chaque capitaine fait successivement le même commandement lorsque sa tête de colonne est près d'arriver au point où le premier escadron a commencé de tourner.

Le guide principal de chaque escadron reste au point de la conversion jusqu'à ce que le dernier peloton de son escadron ait fini son mouvement, et qu'il ait été remplacé par le guide principal de l'escadron qui suit.

Le changement de direction à droite s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, au commandement : *tête de colonne à droite.*

379. Le régiment marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, le dernier chef d'escadron répète le commandement, et le guide principal de gauche marque le point de la conversion.

380. Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour faire face du côté opposé à sa première direction, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons, demi-tour à gauche.*
3. MARCHE.
4. *En* — AVANT.

Les trois derniers commandements sont répétés par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants ; le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron comme il est prescrit n.° 238.

381. Le régiment marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous*; 2. *pelotons, demi-tour à droite*; 3. MARCHE ; 4. *en* — AVANT.

382. Le régiment étant en colonne avec distance, de pied ferme ou en marche, pour lui faire gagner du terrain vers l'un de ses flancs, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par quatre files à gauche* (ou *à droite*).
3. MARCHE.
4. *En* — AVANT.

Les trois derniers commandements sont répétés par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, et le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron comme il est prescrit n.° 278.

383. Le régiment étant en colonne avec distance, de pied ferme ou en marche, pour faire face au côté opposé, on exécute le mouvement par un *demi-tour par pelotons*, comme il a été prescrit, et jamais par un *demi-tour par canonniers*, à moins qu'il n'y ait de terrain ni à droite ni à gauche; auquel cas le mouvement s'exécute comme il est prescrit n.° 317, au seul commandement du colonel.

384. Le régiment marchant en colonne avec distance, pour lui faire gagner du terrain à gauche ou à droite, sans changer de front et en avançant, le colonel commande:

1. *Garde à vous.*
2. *Oblique à gauche* (ou *à droite*).
3. MARCHE.

Les deux derniers commandements sont répétés par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, et le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron comme il est prescrit n.° 233.

Lorsque la colonne a suffisamment obliqué, le colonel commande:

En — AVANT.

Ce commandement est répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, et le mouvement s'exécute comme il est prescrit n.° 233.

385. Le régiment marchant en colonne avec

distance, s'il se présente un défilé à passer, chaque escadron exécute successivement ce qui est prescrit n.° 255 et suivants. Comme dans la marche d'une colonne de plusieurs escadrons il y a de grands inconvénients à passer souvent de la marche en colonne par pelotons à celle par quatre ou par le flanc, et réciproquement, le colonel, qui doit marcher en tête, après avoir fait reconnaître le défilé, réduit avant de s'y engager le front de la colonne proportionnellement au passage le plus étroit.

A la sortie du défilé, le colonel peut arrêter, afin de pouvoir rétablir la colonne dans son ordre primitif.

386. Les principes de la marche en colonne avec distance sont applicables à la colonne serrée, avec cette différence que le guide particulier de l'escadron tête de colonne se porte du côté du guide sur l'alignement des officiers, comme il est prescrit n.° 292, les guides de chaque escadron se maintenant à neuf pas trois quarts de distance de l'escadron qui précède.

La colonne serrée est mise en marche et arrêtée par les mêmes commandements que la colonne avec distance; au deuxième commandement du colonel, pour la porter en avant, les capitaines commandants commandent: 1. *escadron en avant*; 2. *guide à gauche*; et au lieu de répéter: 1. *colonne*; 2. HALTE, ils commandent: 1. *escadron*; 2. HALTE.

DEUXIÈME ÉVOLUTION.

PASSER DE L'ORDRE EN COLONNE AVEC DISTANCE A L'ORDRE EN COLONNE SERRÉE, PAR LA FORMATION SUCCESSIVE DES ESCADRONS.

387. Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour en diminuer la profondeur, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Formez les escadrons.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, le capitaine commandant du premier escadron commande : *formez l'escadron.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par le capitaine du premier escadron, le mouvement s'exécute dans cet escadron comme il est prescrit n.° 324, excepté que le capitaine reste sur le flanc gauche.

Les autres escadrons continuent de marcher et se forment successivement au commandement : *formez l'escadron*, fait par chaque capitaine, assez à temps pour commander MARCHE de manière que son escadron puisse se former à neuf pas trois quarts de l'escadron qui précède.

Le mouvement s'exécute dans chaque escadron comme dans le premier. Les chefs des premiers pelotons commandent HALTE à douze pas de l'escadron qui précède.

A mesure que chaque escadron est formé, le capitaine commande : 1. *à gauche* — ALIGNEMENT ; 2. FIXE.

388. Le régiment marchant la gauche en tête,

le mouvement s'exécute aux mêmes commandements, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

CHANGER DE DIRECTION.

389. Le régiment marchant en colonne serrée, la droite en tête, pour le faire changer de direction du côté opposé à sa marche, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons, demi-tour à gauche.*
3. MARCHE.
4. *En* — AVANT.

Les trois derniers commandements sont répétés par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants; le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron comme il est prescrit n.° 320.

Le colonel fait reprendre la direction primitive par un mouvement semblable.

390. Le régiment étant en colonne serrée, la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous* ; 2. *pelotons, demi-tour à droite* ; 3. MARCHE ; 4. *en* — AVANT.

391. Le régiment étant en colonne serrée et de pied ferme, pour le faire changer de direction à gauche par un mouvement général, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Changement de direction à gauche.*
3. MARCHE.

(Pl. 35.)

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, le capitaine commandant du premier escadron commande : *escadron à gauche*. Les capitaines des autres escadrons commandent : *pelotons, à droite — tête de colonne demi-à-gauche*.

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, le premier escadron exécute son *à-gauche*, et la conversion étant près de finir, le capitaine commande : 1. *escadron*; 2. HALTE; 3. *à gauche*—ALIGNEMENT; 4. FIXE.

Les autres escadrons rompent *par pelotons à droite*; quand la conversion est près de finir, les capitaines commandent : 1. *en* — AVANT; 2. *guide à gauche*, et se portent à hauteur de leur tête de colonne, pour la diriger.

Au commandement *en*—AVANT, fait par le capitaine du deuxième escadron, le chef du premier peloton commande de suite : 1. *tournez* (à) GAUCHE; 2. *en* — AVANT, et se dirige diagonalement de manière à tourner ensuite à gauche sur une ligne parallèle au premier escadron, au commandement *tête de colonne demi-à-gauche*, fait par le capitaine quand son premier peloton arrive à hauteur de la gauche du premier escadron.

Les trois autres pelotons, après s'être portés en avant, viennent, au commandement de leurs chefs, tourner successivement sur le même terrain où le premier a tourné.

Le capitaine, qui a marché à la tête de son escadron jusqu'à ce qu'il soit parvenu à hauteur de la gauche du premier escadron, s'arrête, laisse filer sa colonne et commande assez à temps *pelotons à gauche*, pour commander MARCHE lorsque le quatrième peloton arrive à sa hauteur.

Les pelotons étant près de terminer leur *à-gauche*, le capitaine commande : 1. *en* — AVANT ; 2. *guide à gauche ;* et au moment d'arriver à sa distance : 1. *escadron ;* 2. HALTE ; 3. *à gauche* — ALIGNEMENT ; 4. FIXE.

Les troisième, quatrième, cinquième et sixième escadrons se conforment exactement à ce qui est prescrit pour le deuxième.

392. Le changement de direction à droite s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous ;* 2. *changement de direction à droite ;* 3. MARCHE.

393. Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, en marche ou de pied ferme, pour lui faire gagner du terrain vers son flanc droit par un mouvement général, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons à droite.*
3. MARCHE.
4. *En* — AVANT.

Les trois derniers commandements sont répétés par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, et le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron comme il est prescrit n.° 318.

Les capitaines commandants marchent à la gauche et à hauteur du premier peloton de leur escadron ; ils veillent à ce que leur tête de colonne marche à hauteur du premier escadron.

Pour faire reprendre à la colonne sa direction primitive, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons à gauche.*

3. MARCHE.
4. *En* — AVANT.

Si, au lieu de porter la colonne en avant, le colonel veut l'arrêter, il commande : HALTE au lieu d'*en* — AVANT, et dans ce cas les capitaines commandants, après avoir répété HALTE, commandent : 1. *à gauche*—ALIGNEMENT ; 2. FIXE.

394. Pour faire gagner du terrain vers le flanc gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous* ; 2. *pelotons à gauche* ; 3. MARCHE ; 4. *en* — AVANT ; et pour reprendre la direction primitive : 1. *garde à vous* ; 2. *pelotons à droite* ; 3. MARCHE ; 4. *en* — AVANT.

395. Le régiment marchant en colonne serrée, pour lui faire gagner du terrain vers son flanc droit par un mouvement général, sans changer de front, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Oblique à droite.*
3. MARCHE.

Les deux derniers commandements sont répétés par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants ; le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron, comme il est prescrit n.° 309.

Le guide particulier de gauche du premier escadron reste, pendant le mouvement, à la hauteur des officiers.

Pour faire reprendre la direction primitive, le colonel commande :

En — AVANT.

Ce commandement est répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants; le guide de chaque escadron reprend en avançant sa distance et sa direction.

396. Pour gagner du terrain vers le flanc gauche par un mouvement général, sans changer de front, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous;* 2. *oblique à gauche* ; 3. MARCHE.

397. Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, si l'on veut changer de direction pour faire face en arrière, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Contre-marche par les ailes droites.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, les capitaines commandants commandent : 1. *contre-marche par l'aile droite* ; 2. *par files à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, la contre-marche s'exécute à la fois dans chaque escadron, comme il est prescrit n.° 294.

398. Le régiment étant en colonne serrée, la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous* ; 2. *contre-marche par les ailes gauches* ; 3. MARCHE.

PASSER DE L'ORDRE EN COLONNE SERRÉE A L'ORDRE EN COLONNE AVEC DISTANCE, PAR LA RUPTURE SUCCESSIVE DES ESCADRONS.

399. Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, si l'on veut diminuer le front de la colonne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par pelotons — rompez les escadrons.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, le capitaine commandant du premier escadron commande :

Par pelotons — rompez l'escadron.

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par le capitaine commandant du premier escadron, le mouvement s'exécute dans cet escadron comme il est prescrit n.° 257.

Les capitaines des autres escadrons commandent successivement : *par pelotons — rompez l'escadron*, assez à temps pour commander MARCHE au moment où le premier peloton de leur escadron doit se porter en avant, pour prendre rang dans la colonne à sa distance de l'escadron qui précède.

400. Le régiment étant en colonne serrée, la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous ;* 2. *par la gauche par pelotons — rompez les escadrons ;* 3. MARCHE.

401. Si la colonne serrée est en marche, pour la rompre par pelotons, le mouvement s'exécute comme il est prescrit, excepté qu'au

commandement : *par pelotons rompez les escadrons*, les capitaines des cinq derniers escadrons commandent : *escadron*, et qu'au commandement MARCHE ils commandent : HALTE. Ils font ensuite successivement leurs commandements pour rompre, de manière à prendre leur distance dans la colonne.

ARTICLE III.

PASSER DE L'ORDRE EN COLONNE A L'ORDRE EN BATAILLE.

TROISIÈME ÉVOLUTION.

FORMER LE RÉGIMENT EN BATAILLE SUR L'UN DES FLANCS OU SUR LE PROLONGEMENT EN AVANT DE L'UN DE SES FLANCS.

402. Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en bataille sur son flanc gauche, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A gauche en bataille.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron, comme il est prescrit n° 242.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

403. La colonne ayant la gauche en tête, on forme le régiment en bataille sur son flanc droit suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous*; 2. *à droite en bataille*; 3. MARCHE.

404. Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en bataille sur son flanc droit, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A droite, ordre inverse en bataille.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron, comme il est prescrit n.° 246.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

405. La colonne ayant la gauche en tête, on forme le régiment en bataille sur son flanc gauche, suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous*; 2. *à gauche, ordre inverse en bataille*; 3. MARCHE.

406. Pour les formations à gauche ou à droite en bataille, si la colonne est en marche, le colonel, avant de l'arrêter, rectifie la direction des guides.

Si les formations doivent s'exécuter dans l'ordre inverse, le colonel, avant d'arrêter la colonne, change le côté des guides et rectifie également leur direction.

407. Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur la droite en bataille.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadron et par le capitaine commandant du premier escadron.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le mouvement s'exécute dans le premier escadron comme il est prescrit n.° 252.

Les capitaines des autres escadrons commandent *guide à droite*, se portent à hauteur de leur tête de colonne, et commandent successivement : *sur la droite en bataille*, assez à temps pour commander MARCHE lorsque leur premier peloton arrive à hauteur du point où il doit tourner à droite pour venir se former sur la ligne de bataille.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

408. La colonne marchant la gauche en tête, on forme le régiment sur le prolongement en avant de son flanc gauche suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous*; 2. *sur la gauche en bataille*; 3. MARCHE.

409. Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc gauche, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*

2. *Sur la gauche, ordre inverse en bataille.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadron et par le capitaine commandant du premier escadron.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le mouvement s'exécute dans le premier escadron comme il est prescrit n.° 253.

Les capitaines des autres escadrons se portent à hauteur de leur tête de colonne, et commandent successivement : *sur la gauche ordre inverse en bataille*, assez à temps pour commander MARCHE, lorsque leur premier peloton arrive à hauteur du point où il doit tourner à gauche pour venir se former sur la ligne de bataille.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

410. La colonne marchant la gauche en tête, on forme le régiment en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous;* 2. *sur la droite, ordre inverse en bataille*; 3. MARCHE.

QUATRIÈME ÉVOLUTION.

FORMER LE RÉGIMENT EN AVANT EN BATAILLE.

411. Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en bataille sur la tête de la colonne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *En avant en bataille.*
3. MARCHE.

(Pl. 36.)

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron et par le capitaine commandant du premier escadron, les capitaines des autres escadrons commandent : *colonne en avant — tête de colonne demi-à-gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, le premier escadron se forme comme il est prescrit n.° 258.

Les capitaines des autres escadrons se portent à hauteur de leur tête de colonne, pour la diriger.

Le chef du premier peloton de chacun de ces escadrons commande de suite : 1. *tournez à gauche ;* 2. *en* — AVANT. Les trois autres pelotons, après s'être portés en avant, viennent, au commandement de leurs chefs, tourner successivement sur le même terrain où le premier a tourné.

Les capitaines des cinq derniers escadrons commandent *guide à droite* dès que le premier peloton a tourné à gauche.

Chaque escadron, formant ainsi une colonne partielle, se dirige, par la diagonale, à soixante pas en arrière du point où sa droite doit s'appuyer dans la ligne de bataille.

Le capitaine du deuxième escadron commande : *tête de colonne demi-à-droite*, lorsque la droite de son premier peloton arrive à la hauteur ci-dessus indiquée ; il commande ensuite : *en avant en bataille*, assez à temps pour commander MARCHE lorsque son troisième peloton a tourné à droite, le quatrième peloton se dirigeant sur le point où il doit se redresser pour entrer en ligne : cet escadron se forme comme le premier.

Les capitaines des quatre derniers escadrons se conforment à ce qui est prescrit pour le deuxième.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

412. La colonne ayant la gauche en tête, on forme le régiment en bataille sur la tête de la colonne, aux mêmes commandements, suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

413. Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, si l'on veut le former en bataille sur la tête de la colonne, et que des obstacles se présentent sur le flanc gauche, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *En avant, ordre inverse en bataille.*
3. MARCHE.

Le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits n.° 411, et par les moyens inverses.

414. La colonne ayant la gauche en tête, si des obstacles se présentent sur le flanc droit, on forme le régiment en avant, ordre inverse en bataille sur la tête de la colonne, aux mêmes commandements, suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

415. Ces diverses formations, la colonne étant en marche, s'exécutent comme il est prescrit la colonne étant de pied ferme ; excepté qu'au deuxième commandement, les capitaines des cinq derniers escadrons ne commandent pas *colonne en avant*, mais seulement *tête de colonne demi-à-gauche* ou *demi-à-droite*.

CINQUIÈME ÉVOLUTION.

FORMER LE RÉGIMENT EN ARRIÈRE EN BATAILLE.

416. Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, si l'on veut le former en bataille pour faire face en arrière, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur la queue de la colonne — face en arrière en bataille.*
3. MARCHE.

(Pl. 37.)

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, les capitaines commandants commandent : *pelotons, demi-tour à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le demi-tour s'exécute à la fois dans chaque escadron, et le sixième escadron se forme comme il est prescrit n.° 267.

Au moment où les cinq autres escadrons achèvent leur demi-tour, les capitaines commandent : 1. *en* — AVANT ; 2. *tête de colonne demi-à-droite*, et se portent à hauteur de leur tête de colonne, pour la diriger.

Au commandement *tête de colonne demi-à-droite*, le chef du quatrième peloton de chacun de ces escadrons commande de suite : 1. *tournez* (à) *droite ;* 2. *en* — AVANT ; et le reste du mouvement est entièrement conforme à ce qui est prescrit pour l'*en avant en bataille, la gauche en tête.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande FIXE.

417. La colonne ayant la gauche en tête, on

forme le régiment en bataille, faisant face en arrière, aux mêmes commandements, et suivant les mêmes principes, tous les pelotons faisant *demi-tour à droite*, et les cinq derniers escadrons se conformant du reste à ce qui est prescrit pour l'*en avant en bataille*, la droite en tête.

418. Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, si l'on veut le former en bataille, faisant face en arrière, et que des obstacles se présentent sur le flanc gauche de la colonne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur la queue de la colonne—face en arrière, ordre inverse en bataille,*
3. MARCHE.

Tous les pelotons font *demi-tour à droite*, et les escadrons se conforment ensuite à ce qui est prescrit pour l'*en avant, ordre inverse en bataille*, la gauche en tête.

419. La colonne ayant la gauche en tête, si des obstacles se présentent sur son flanc droit, on forme le régiment en bataille faisant face en arrière, aux mêmes commandements. Tous les pelotons font *demi-tour à gauche*, et les escadrons se conforment ensuite à ce qui est prescrit pour l'*en avant, ordre inverse en bataille*, la droite en tête.

420. Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, si l'on veut le former en bataille sur la tête de la colonne pour faire face en arrière, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*

2. *Sur la tête de la colonne — face en arrière en bataille.*

3. MARCHE.

(Pl. 38.)

Au deuxième commandement répété par les chefs d'escadron, les capitaines commandants font les commandements prescrits pour l'*en avant, ordre inverse en bataille.*

Au commandement MARCHE, le mouvements'exécute.

A mesure que chaque escadron est formé, et que le premier peloton de l'escadron qui le suit dans la formation arrive à sa hauteur, le capitaine commande : 1. *peloton demi-tour à gauche ;* 2. MARCHE ; 3. HALTE ; 4. *à droite* — ALIGNEMENT ; 5. FIXE.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

421. La colonne ayant la gauche en tête, on forme le régiment en bataille sur la tête de la colonne, pour faire face en arrière, aux mêmes commandements, suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, les escadrons faisant *pelotons, demi-tour à droite,* pour se porter sur la ligne.

422. Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, si l'on veut le former en bataille sur la tête de la colonne, faisant face en arrière, et que des obstacles se présentent sur le flanc droit de la colonne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*

2. *Sur la tête de la colonne — face en arrière, ordre inverse en bataille.*

3. MARCHE.

Le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour l'*en avant en bataille*, les escadrons faisant successivement *pelotons*, *demi-tour à droite*, pour se porter sur la ligne.

423. La colonne ayant la gauche en tête, si des obstacles se présentent sur son flanc gauche, on forme le régiment en bataille sur la tête de la colonne, pour faire face en arrière, aux mêmes commandements et suivant les principes prescrits pour l'*en avant en bataille*, la gauche en tête, les escadrons faisant ensuite et successivement *pelotons, demi-tour à gauche*, pour se porter sur la ligne.

424. Ces diverses formations, la colonne étant en marche, s'exécutent comme il est prescrit la colonne étant de pied ferme; excepté que, dans les formations sur la tête de la colonne, les capitaines des cinq derniers escadrons ne commandent pas *colonne en avant*.

FORMATIONS EN BATAILLE PAR LA RÉUNION DES III.e ET IV.e OU V.e ÉVOLUTIONS.

425. Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, et une partie de la colonne ayant changé de direction à droite, si l'on veut le former en bataille pour faire face au côté vers lequel on marchait avant le changement de direction, le colonel arrête la colonne au moment où le quatrième peloton de l'escadron qui est entré le dernier dans la nouvelle direction s'est porté douze pas en avant, après

avoir tourné à droite[1]; puis il commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A gauche et en avant en bataille.*
3. MARCHE.

(Pl. 39.)

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, les capitaines commandants des escadrons qui sont entrés dans la nouvelle direction commandent : *à gauche en bataille.*

Le capitaine de l'escadron qui est immédiatement en arrière de celui entré le dernier dans la nouvelle direction commande : *en avant en bataille.*

Les capitaines des autres escadrons commandent : *colonne en avant — tête de colonne demi-à-gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, on se conforme respectivement, dans chaque portion de la colonne, à ce qui est prescrit pour l'*à-gauche en bataille* et pour l'*en avant en bataille.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

426. La colonne marchant la gauche en tête, et une partie de la colonne ayant changé de direction à gauche, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes, aux commandements : 1. *garde à vous* ; 2. *à droite* — et *en avant en bataille* ; 3. MARCHE. On se conforme respectivement, dans chaque portion de la co-

1 Le colonel, après avoir arrêté le régiment, a soin de prévenir le capitaine commandant du premier des escadrons qui ne sont pas encore entrés dans la nouvelle direction, afin que celui-ci redresse et replace dans la direction primitive le premier peloton de son escadron, qui a déjà commencé son mouvement de *conversion à droite* au moment où la colonne a été arrêtée.

lonne, à ce qui est prescrit pour l'*à-droite en bataille*, et pour l'*en avant en bataille*, la gauche en tête.

427. Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, et une partie de la colonne ayant changé de direction à gauche, si on veut le former en bataille pour faire face au côté vers lequel on marchait précédemment, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A droite et en avant, ordre inverse en bataille.*
3. MARCHE.

On se conforme respectivement, dans chaque portion de la colonne, à ce qui est prescrit pour l'*à-droite, ordre inverse*, et pour l'*en avant, ordre inverse en bataille*.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

428. La colonne marchant la gauche en tête et une partie de la colonne ayant changé de direction à droite, si l'on veut se former en bataille pour faire face au côté vers lequel on marchait précédemment, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes, aux commandements : 1. *garde à vous* ; 2. *à gauche* — et *en avant, ordre inverse en bataille* ; 3. MARCHE. On se conforme respectivement, dans chaque portion de la colonne, à ce qui est prescrit pour l'*à-gauche, ordre inverse*, et pour l'*en avant, ordre inverse en bataille*, la gauche en tête.

429. Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, et une partie de la colonne ayant changé de direction à gauche, si l'on veut le former en bataille pour faire face au côté opposé à sa première direction, le colonel arrête la colonne au moment où le quatrième peloton de l'escadron qui est entré le dernier dans la nouvelle direction a tourné à gauche, et il commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A gauche — et sur la tête de* (tel) *escadron — face en arrière en bataille.*
3. MARCHE.

(Pl. 40.)

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, les capitaines commandants des escadrons qui sont entrés dans la nouvelle direction commandent : *à gauche en bataille.*

Le capitaine de l'escadron qui est immédiatement en arrière de celui entré le dernier dans la nouvelle direction commande : *en avant, ordre inverse en bataille.*

Les capitaines des autres escadrons commandent : *colonne en avant — tête de colonne demi-à-droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, on se conforme respectivement, dans chaque portion de la colonne, à ce qui est prescrit pour la *gauche en bataille* et pour le *face en arrière en bataille, sur la tête de la colonne ;* excepté que les escadrons qui se sont formés *en avant, ordre inverse en bataille,* complètent leur mouvement par celui de *pelotons, demi-tour à droite.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande :

FIXE.

430. La colonne marchant la gauche en tête, et une partie de la colonne ayant changé de direction à droite, si l'on veut se former en bataille pour faire face au côté opposé à sa première direction, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes, aux commandements : 1. *garde à vous* ; 2. *à droite — et sur la tête de* (tel) *escadron — face en arrière en bataille ;* 3. MARCHE. On se conforme respectivement, dans chaque portion de la colonne, à ce qui est prescrit pour la *droite en bataille* et pour le *face en arrière en bataille sur la tête de la colonne*, la gauche en tête.

Les escadrons qui se sont formés *en avant, ordre inverse en bataille*, complètent leur mouvement par celui de *pelotons demi-tour à gauche.*

431. Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, et une partie de la colonne ayant changé de direction à droite, si l'on veut se former en bataille pour faire face au côté opposé à sa première direction, le colonel arrête la colonne comme il est prescrit n.° 429, et il commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A droite — et sur la tête de* (tel) *escadron face en arrière — ordre inverse en bataille.*
3. MARCHE.

On se conforme respectivement, dans chaque portion de la colonne, à ce qui est prescrit pour *l'à droite, ordre inverse en bataille*, et pour le *face en arrière, ordre inverse en bataille, sur la tête de la colonne.*

Les escadrons qui se sont formés *en avant en bataille* complètent leur mouvement par celui de *pelotons demi-tour à gauche.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

432. La colonne marchant la gauche en tête, et une partie de la colonne ayant changé de direction à gauche, si l'on veut se former en bataille pour faire face au côté opposé à la première direction, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, aux commandements : 1. *garde à vous* ; 2. *à gauche et sur la tête de* (tel) *escadron—face en arrière—ordre inverse en bataille* ; 3. MARCHE. On se conforme respectivement, dans chaque portion de la colonne, à ce qui est prescrit pour l'*à-gauche, ordre inverse en bataille*, et pour *le face en arrière, ordre inverse en bataille, sur la tête de la colonne.* Les escadrons qui se sont formés *en avant en bataille* complètent leur mouvement par celui de *pelotons demi-tour à droite.*

433. Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en avant en bataille sur une ligne que la tête de colonne a dépassée, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur le quatrième* (3.e, 2.e, 5.e, ou 6.e) *escadron en avant en bataille.*
3. MARCHE.

(Pl. 41.)

Au deuxième commandement répété par les chefs d'escadron, les capitaines commandants des escadrons

qui sont en avant de celui sur lequel on se forme commandent : *pelotons*, *demi-tour à droite*.

Le capitaine du quatrième escadron commande : *en avant en bataille*.

Les capitaines des escadrons qui sont en arrière de lui commandent : *colonne en avant — tête de colonne demi-à-gauche*.

Au commandement *marche* répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, le quatrième escadron, et ceux qui sont en arrière de lui se conforment à ce qui est prescrit pour *l'en avant en bataille*, la droite en tête.

Les capitaines des escadrons qui sont en avant de celui sur lequel on se forme exécutent leur *demi-tour* par pelotons et se conforment de suite à ce qui est prescrit pour le *face en arrière en bataille sur la tête de la colonne*, excepté qu'ils complètent leur mouvement par celui de *pelotons*, *demi-tour à gauche*.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

434. La colonne ayant la gauche en tête, le mouvement s'exécute sur l'un des escadrons du centre, aux mêmes commandements, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

435. Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former face en arrière en bataille sur une ligne que la tête de colonne a dépassée, le colonel commande :

1 *Garde à vous.*

2. *Sur la queue du troisième* (2.e, 1.er, 4.e ou 5.e) *escadron face en arrière en bataille.*

3. MARCHE.

(Pl. 42.)

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, le capitaine commandant de l'escadron de formation, et ceux des escadrons qui sont en avant de lui, commandent : *pelotons demi-tour à gauche.*

Le capitaine du quatrième escadron commande : *en avant, ordre inverse en bataille.*

Les capitaines des escadrons qui sont en arrière du quatrième escadron commandent : *colonne en avant — tête de colonne demi-à-droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, les trois premiers escadrons exécutent leur *demi-tour*, et se conforment ensuite à ce qui est prescrit pour l'*en avant en bataille*, la gauche en tête.

Les capitaines des trois derniers escadrons exécutent ce qui est prescrit pour l'*en avant, ordre inverse en bataille*, et complètent leur mouvement par celui de *pelotons, demi-tour à droite.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

436. La colonne ayant la gauche en tête, le mouvement s'exécute sur l'un des escadrons du centre, aux mêmes commandements, suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

437. Dans toutes les formations en avant ou en arrière en bataille, sur l'une des subdivisions du centre, le peloton qui est en tête de l'escadron voisin de celui de formation doit obliquer de manière à gagner le terrain nécessaire pour avoir l'intervalle complet, après avoir exécuté le *demi-tour.*

SIXIÈME ÉVOLUTION.

FORMER UNE COLONNE SERRÉE EN BATAILLE SUR L'UN DE SES FLANCS.

438. Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, pour le former en bataille sur le flanc gauche de la colonne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par la queue de la colonne—à gauche en bataille.*
3. MARCHE.

(Pl. 43.)

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, le capitaine commandant du sixième escadron commande : *escadron à gauche ;* les capitaines des autres escadrons commandent : 1. *escadron en avant ;* 2. *guide à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, les cinq premiers escadrons se portent en avant, le sixième escadron exécute son *à-gauche*, et lorsque la conversion est près de finir, le capitaine commande : 1. *en* — AVANT ; et ensuite 2. *escadron ;* 3. HALTE ; 4. *à gauche* — ALIGNEMENT ; 5. FIXE.

Le capitaine du cinquième escadron commande : *escadron à gauche*, assez à temps pour commander MARCHE lorsque le sixième escadron a fait les deux tiers de son *à-gauche ;* il se conforme, pour le reste du mouvement, à ce qui est prescrit pour le sixième escadron.

Les capitaines des autres escadrons se conforment successivement à ce qui est prescrit pour celui du cinquième.

Le régiment étant aligné, le colonel commande: FIXE.

439. La colonne serrée ayant la gauche en tête, pour se former en bataille sur le flanc droit, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements: 1. *garde à vous;* 2. *par la queue de la colonne—à droite en bataille;* 3. MARCHE.

440. Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, pour le former en bataille sur son flanc droit, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par la queue de la colonne —à droite, ordre inverse en bataille.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, le capitaine commandant du sixième escadron commande : *escadron à droite.* Les capitaines des autres escadrons commandent: 1. *escadron en avant;* 2. *guide à droite.* Tous se portent à la droite de leurs escadrons.

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et les capitaines commandants, les cinq premiers escadrons se portent en avant, le sixième exécute son *à-droite*, et, lorsque la conversion est près de finir, le capitaine commande: 1. *en* — AVANT, et ensuite: 2. *escadron;* 3. HALTE; 4. *à droite* — ALIGNEMENT; 5. FIXE.

Le capitaine du cinquième escadron commande :

Escadron à droite, assez à temps pour commander MARCHE lorsque le sixième escadron a fait les deux tiers de son *à-droite.* Il se conforme, pour le reste

du mouvement, à ce qui est prescrit pour le sixième escadron.

Les capitaines des autres escadrons se conforment successivement à ce qui est prescrit pour celui du cinquième.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

441. La colonne serrée ayant la gauche en tête, pour se former en bataille sur le flanc gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous* ; 2. *par la queue de la colonne — à gauche, ordre inverse en bataille*; 3. MARCHE.

442. Le régiment étant en ordre inverse, on le remet dans l'ordre naturel en formant la colonne serrée sur l'un de ses flancs, ou en avant du front de la ligne, ou bien en faisant *demi-tour par escadron*. Dans ce dernier cas, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons, demi-tour à gauche.*
3. MARCHE.
4. *Escadrons.*
5. HALTE.
6. *A droite* — ALIGNEMENT.

Les cinq derniers commandements sont répétés par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants ; tous les escadrons exécutent à la fois leur *demi-tour*.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

443. Ces diverses formations en bataille s'exé-

cutent la colonne serrée étant en marche, comme il est prescrit la colonne étant de pied ferme ; excepté qu'au deuxième commandement les capitaines des cinq premiers escadrons, continuant de marcher, ne commandent pas *escadron en avant*.

SEPTIÈME ÉVOLUTION.

DÉPLOYER UNE COLONNE SERRÉE.

444. Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, pour le déployer en avant du front de la colonne sur l'un des escadrons du centre, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur le troisième escadron — déployez la colonne.*
3. MARCHE.

(Pl. 44.)

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, les capitaines commandants des deuxième et premier escadrons commandent : *pelotons à droite ;* les capitaines des quatrième, cinquième et sixième escadrons commandent : *pelotons à gauche.*

Le capitaine commandant de l'escadron sur lequel on se déploie commande : 1. *escadron en avant ;* 2. *guide à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, excepté celui de l'escadron sur lequel on se déploie, ces escadrons *rompent par pelotons à droite et par pelotons à gauche ;* lorsque la conversion est près de finir, les capitaines des escadrons qui ont fait

pelotons à droite commandent : 1. *en* AVANT ; 2. *guide à gauche*. Ceux des escadrons qui ont fait *pelotons à gauche* commandent : 1. *en*—AVANT ; 2. *guide à droite* ; et ils se portent aussitôt à hauteur de leur tête de colonne, pour la diriger.

Le capitaine de l'escadron sur lequel on se déploie ne commande MARCHE que lorsque l'escadron qui est devant lui a démasqué son front ; il arrête ensuite son escadron à un pas de la ligne, et il commande : 1. *à droite*—ALIGNEMENT ; 2. FIXE.

Les capitaines des autres escadrons, qui ont marché à la tête de leur escadron jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à hauteur du point où la gauche, pour les escadrons de droite, et la droite pour ceux de gauche, doit s'établir sur la ligne, s'arrêtent, laissent filer leur colonne, et commandent, ceux de droite : *pelotons à gauche*, et ceux de gauche : *pelotons à droite*, assez à temps pour commander MARCHE lorsque le quatrième ou le premier peloton arrive à leur hauteur. La conversion étant près de finir, ils commandent : 1. *en*—AVANT : ceux de droite : 2. *guide à gauche*, et ceux de gauche : 2. *guide à droite*, et à hauteur des serre-files de l'escadron sur lequel ils s'alignent : 1. *escadron* ; 2. HALTE ; 3. *à gauche* (ou *à droite*)—ALIGNEMENT ; 4. FIXE.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

Dans ce mouvement, les capitaines des escadrons en avant de celui de formation, excepté le capitaine tête de colonne, ont l'attention, après avoir exécuté leur *à-gauche par pelotons*, de commander HALTE, et immédiatement : 1. *escadron en avant* ; 2. *guide à gauche* ; et lorsqu'ils sont démasqués : 3. MARCHE.

445. La colonne serrée ayant la gauche en

tête, le mouvement s'exécute sur l'un des escadrons du centre, aux mêmes commandements, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

446. Pour déployer la colonne serrée sur tout autre escadron que le troisième, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, en observant que les escadrons qui sont en avant de celui sur lequel on se déploie se conforment à ce qui est prescrit n.° 444, pour les deuxième et premier escadrons, et que ceux qui sont en arrière se conforment à ce qui est prescrit pour les quatrième, cinquième et sixième.

447. Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, si des obstacles se présentent sur le flanc gauche, et que l'on veuille le déployer sur la tête de la colonne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur le premier escadron—ordre inverse —déployez la colonne.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, le capitaine commandant du premier escadron commande : 1. *escadron en avant ;* 2. *guide à gauche.* Les capitaines des autres escadrons commandent : *pelotons à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, le déploiement s'exécute suivant les principes prescrits n.° 444, pour les escadrons en arrière de celui de formation, et par les moyens inverses.

448. La colonne serrée ayant la gauche en

tête, si des obstacles se présentent sur le flanc droit, et que l'on veuille se déployer sur la tête de la colonne, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous ;* 2. *sur le sixième escadron—ordre inverse—déployez la colonne ;* 3. MARCHE.

449. Ces déploiements en ordre inverse s'exécutent, la colonne serrée étant en marche, comme il est prescrit la colonne étant de pied ferme ; excepté que le capitaine commandant de l'escadron tête de colonne ne commande pas *escadron en avant*, mais seulement *guide à gauche* ou *guide à droite*.

450. Le régiment étant en colonne serrée, la droite ou la gauche en tête, si on veut le déployer pour faire face au côté opposé à sa première direction, le colonel fait d'abord exécuter la *contre-marche* et commande ensuite le déploiement sur tel escadron qu'il juge convenable.

451. Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, si l'on veut le déployer sans former immédiatement la ligne de bataille, ou pour le former en bataille obliquement à gauche, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur le premier escadron—en échelons—déployez la colonne.*
3. MARCHE.

(Pl. 45.)

Au deuxième commandement, répété par les chefs

d'escadron, le capitaine commandant du premier escadron commande : 1. *escadron en avant ;* 2. *guide à droite.* Les capitaines des autres escadrons commandent : *pelotons à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, le premier escadron se porte à neuf pas trois quarts en avant, et s'arrête aux commandements : 1. *escadron ;* 2. HALTE ; 3. *à droite*—ALIGNEMENT ; 4. FIXE.

Les autres escadrons rompent par *pelotons à gauche.*

La conversion étant près de finir, chaque capitaine commande : 1. *en*—AVANT ; 2. *guide à droite*, et se porte à la tête de sa colonne pour la diriger. Arrivé à hauteur du point où la droite de son escadron doit s'établir, il s'arrête, laisse filer son escadron et commande : *pelotons à droite*, assez à temps pour commander MARCHE lorsque son premier peloton arrive à sa hauteur, et HALTE au moment où les pelotons terminent leur *à-droite.* Il commande ensuite *à droite*—ALIGNEMENT et FIXE.

Le mouvement terminé, les escadrons doivent avoir entre eux leur intervalle, et une distance de neuf pas trois quarts d'un échelon à l'autre.

452. La colonne serrée ayant la gauche en tête, le déploiement en échelons s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous ;* 2. *sur le sixième escadron—en échelons—déployez la colonne ;* 3. MARCHE.

453. Le régiment étant déployé en échelons, à neuf pas trois quarts de distance, la droite en avant, pour le former en ligne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons en ligne.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, le capitaine commandant du premier escadron commande : 1. *à droite* — ALIGNEMENT ; 2. FIXE.

Les capitaines des cinq derniers escadrons commandent : 1. *escadron en avant ;* 2. *guide à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines des cinq derniers escadrons, ces escadrons se portent en avant. Arrivés à hauteur des serre-files de l'escadron base d'alignement, les capitaines commandent : 1. *escadron ;* 2. HALTE ; 3. *à droite*—ALIGNEMENT ; 4. FIXE.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

454. Le régiment étant déployé en échelons à neuf pas trois quarts de distance, la gauche en avant, le mouvement s'exécute aux mêmes commandements, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

455. Le régiment étant déployé en échelons à neuf pas trois quarts de distance, la droite en avant, pour le former obliquement à gauche en bataille, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons, demi-à-gauche — en bataille.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, les capitaines commandants commandent : *escadron, demi-à-gauche.* A ce commande-

ment, les guides particuliers de droite se portent sur le point où la droite de leurs escadrons doit arriver.

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, chaque escadron exécute son *demi-à-gauche*, et quand la conversion est près de finir, les capitaines commandent: 1. *escadron*; 2. HALTE; 3. *à droite* —ALIGNEMENT; 4. FIXE.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

456. Le régiment étant déployé en échelons, la gauche en avant, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous* ; 2. *escadrons demi-à-droite — en bataille* ; 3. MARCHE.

HUITIÈME ÉVOLUTION.

MARCHE EN BATAILLE.

457. Le régiment étant en bataille, pour le faire marcher en avant, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons en avant.*
3. *Escadrons de droite* (ou *de gauche*)— *escadron de direction.*
4. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants ; au troisième commandement, répété par les chefs d'escadron, les capitaines commandent : *guide à droite* (ou *guide à gauche*).

L'adjudant-major indique le point de direction au guide particulier qui s'est porté en avant sur la ligne des officiers.

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, le régiment se met en mouvement, le premier escadron se conformant exactement à ce qui est prescrit à l'*école de l'escadron* n.° 281 et suivants, les autres ayant l'attention de conserver leur alignement et leur intervalle du côté du guide.

458. La marche en ligne étant un des objets les plus importants de l'instruction, le colonel doit y exercer fréquemment le régiment, en appliquant avec soin tous les principes prescrits à l'*école d'escadron*.

Si, dès le commencement de la marche, les intervalles se rétrécissent d'une manière sensible, il est à présumer que le point de direction est trop à gauche : alors le colonel fait prendre un autre point plus à droite.

Le guide marche sur cette nouvelle direction, en prenant de nouveaux points intermédiaires ; si, au contraire, les intervalles s'élargissent, il est à présumer que le point indiqué est trop à droite ; il faut alors en faire prendre un plus à gauche.

Pour conserver leurs intervalles, les escadrons doivent marcher bien droit devant eux et à un pas bien soutenu.

Si l'intervalle du côté de l'alignement se rétrécit, et que de l'autre côté il s'agrandisse, c'est que l'aile opposée à l'alignement a forcé en avant, ou que les canonniers ont appuyé sur

le guide. Dans le premier cas, le capitaine commandant fait raccourcir le pas de l'aile opposée à l'alignement ; dans le deuxième cas, il fait regagner insensiblement l'intervalle en marchant.

Si l'intervalle du côté de l'alignement s'est agrandi, et que celui du côté opposé se soit rétréci, le capitaine commandant y remédie suivant les mêmes principes.

Si un escadron se serre au point de faire crever ses files, ce qui arrive quelquefois, le capitaine commandant fait rester un peloton en arrière par les commandements prescrits n.° 326 ; il le fait rentrer en ligne après que le désordre a cessé.

Dans la marche en bataille, les officiers supérieurs doivent souvent examiner l'ensemble des escadrons, afin d'arrêter les fautes qui commencent à se commettre, et d'éviter l'emploi trop fréquent du mouvement d'*appuyer à droite* ou *à gauche*, qui finit par mettre le désordre dans la ligne.

459. Si des obstacles se présentent devant le front d'un peloton, le capitaine commandant se conforme à ce qui est prescrit n.° 326, et si cet obstacle se présente devant tout le front d'un escadron, le capitaine le porte derrière l'escadron voisin, de droite ou de gauche, par les mouvements de *pelotons à droite* ou *à gauche* en accélérant le pas.

Il le remet en ligne par les mêmes mouvements, lorsqu'il a dépassé l'obstacle.

460. Le régiment marchant en bataille, pour l'arrêter, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons.*
3. HALTE.
4. *A droite* (ou *à gauche*) — ALIGNEMENT.

Les trois derniers commandements sont répétés par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants.

Au commandement HALTE, les escadrons arrêtent.

Au quatrième commandement, les capitaines alignent leurs escadrons et commandent : FIXE.

461. Les officiers supérieurs veillent à la promptitude de l'alignement ; il est très-important d'habituer les capitaines commandants à ne pas faire dépendre leur alignement de celui de l'escadron qui les avoisine, mais à se régler sur l'ensemble de la ligne.

462. Le régiment marchant en bataille avec le guide à droite, pour lui faire gagner du terrain en avant et vers son flanc droit, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons, demi-à-droite.*
3. MARCHE.
4. *En* — AVANT.

Et lorsque la droite du régiment arrive à hauteur du point où l'on veut lui faire reprendre la direction primitive :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons, demi-à-gauche.*

3. MARCHE.
4. *En* — AVANT.

Les trois derniers commandements sont répétés par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, et le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron, comme il est prescrit n.° 312.

Dans le mouvement de *pelotons demi-à-droite*, le guide de droite du premier peloton de chaque escadron doit prendre sa direction à six pas du guide de gauche du quatrième peloton de l'escadron qui est à sa droite.

463. Pour faire gagner du terrain en avant vers la gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

464. Le régiment marchant en bataille avec le guide à droite, pour lui faire gagner du terrain vers son flanc droit sans en gagner en avant, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons à droite.*
3. MARCHE.
4. *En* — AVANT.

Et lorsque le régiment a gagné assez de terrain vers son flanc droit :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons à gauche.*
3. MARCHE.
4. *En* — AVANT.

Les trois derniers commandements sont répétés par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, et le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron, comme il est prescrit n.° 318.

465. Pour faire gagner du terrain vers le flanc gauche sans en gagner en avant, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

466. Le régiment marchant en bataille avec le guide à droite, pour le faire marcher en arrière, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons, demi-tour à droite.*
3. MARCHE.
4. *En* — AVANT.

Pour remettre le régiment face en tête, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons, demi-tour à gauche.*
3. MARCHE.
4. *En*—AVANT.

Les trois derniers commandements sont répétés par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, et le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron, comme il est prescrit n.° 320.

467. Le régiment marchant en bataille avec le guide à gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

NEUVIÈME ÉVOLUTION.

CHANGER LE FRONT DE LA LIGNE DE BATAILLE.

468. Le régiment étant en bataille, pour changer le front de la ligne de manière à faire

avancer plus ou moins obliquement l'aile gauche, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Changement de front oblique — sur l'aile droite.*
3. MARCHE.

(Pl. 46.)

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, le capitaine commandant du premier escadron commande : *escadron*, *demi-à-droite*. Les capitaines des cinq autres escadrons commandent : 1. *escadron*, *en avant* ; 2. *guide à droite*.

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, le premier escadron exécute son *demi-à-droite*. Ce mouvement étant près de finir, le capitaine commande : 1. *escadron* ; 2. HALTE ; 3. *à droite*—ALIGNEMENT ; 4. FIXE.

Les autres escadrons se portent droit devant eux, et chaque capitaine commande successivement : *escadron*, *demi-à-droite*, assez à temps pour commander MARCHE lorsque la droite de son escadron arrive vis-à-vis et dans la direction du point où elle doit s'appuyer. Le *demi-à-droite* exécuté, il commande : 1. *en*—AVANT ; 2. *guide à droite* ; et à hauteur des serre-files : 1. *escadron* ; 2. HALTE ; 3. *à droite*—ALIGNEMENT ; 4. FIXE.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

469. Le régiment étant en bataille, pour changer le front de la ligne de manière à faire avancer plus ou moins obliquement l'aile droite, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux com-

mandements : 1. *garde à vous ;* 2. *changement de front oblique—sur l'aile gauche ;* 3. MARCHE.

470. Le régiment étant en bataille, si l'on veut changer le front de la ligne pour faire face à droite, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Changement de front — sur l'aile droite.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, les capitaines commandants commandent *pelotons à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, tous les escadrons rompent à la fois par *pelotons à droite ;* et lorsque la conversion est près de finir, le capitaine du premier escadron commande : 1. *en avant en bataille ;* 2. MARCHE ; 3. *guide à droite.*

Les capitaines des autres escadrons commandent : 1. *en* — AVANT ; 2. *tête de colonne demi-à-gauche*, et, pour le reste du mouvement, se conforment à ce qui est prescrit pour l'*en avant en bataille*, la droite en tête.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

471. Si l'on veut changer le front du régiment pour faire face à gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous ;* 2. *changement de front — sur l'aile gauche ;* 3. MARCHE.

472. Les changements de front perpendiculaires sur les ailes se terminant, après la rupture de la ligne, par l'*en avant en bataille*, peuvent

aussi, lorsque les obstacles du terrain le rendent nécessaire, s'exécuter dans *l'ordre inverse*, aux commandements : 1. *garde à vous;* 2. *changement de front — ordre inverse, sur l'aile droite* (ou *sur l'aile gauche*) ; 3. MARCHE.

473. Le régiment étant en bataille, si l'on veut changer le front de la ligne pour faire face à gauche, en gagnant du terrain en arrière, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Changement en arrière — sur l'aile droite.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, les capitaines commandants commandent: *pelotons à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, tous les escadrons rompent à la fois par *pelotons à droite*, et lorsque la conversion est près de finir, le capitaine du premier escadron commande : 1. *en avant, ordre inverse en bataille ;* 2. MARCHE ; 3. *guide à gauche.* Les capitaines des autres escadrons commandent : 1. *en* — AVANT ; 2. *tête de colonne demi-à-droite.* Pour le reste du mouvement, tous les capitaines se conforment à ce qui est prescrit pour le *face en arrière en bataille sur la tête de la colonne.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

474. Si l'on veut changer le front du régiment pour faire face à droite, en gagnant du terrain en arrière, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens

inverses, aux commandements : 1. *garde à vous ;* 2. *changement de front en arrière — sur l'aile gauche ;* 3. MARCHE.

475. Le régiment étant en bataille, si l'on veut changer le front de la ligne pour faire face à droite, en se formant sur une subdivision du centre, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Changement de front à droite — sur le quatrième (troisième, deuxième* ou *cinquième) escadron.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, les capitaines commandants commandent : *pelotons, à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadron et par les capitaines commandants, tous les escadrons rompent à la fois par *pelotons à droite.*

Le capitaine du quatrième escadron, et ceux des escadrons qui sont à la gauche, se conforment respectivement à ce qui est prescrit pour l'*en avant en bataille*, la droite en tête.

Les capitaines des trois premiers escadrons commandent : *pelotons, demi-tour à droite*, assez à temps pour commander MARCHE au moment où la première conversion à droite est près de finir ; et, le *demi-tour* exécuté, chacun d'eux se conforme, pour le reste du mouvement, à ce qui est prescrit pour le *face en arrière en bataille sur la tête de la colonne*, la gauche en tête, complétant le mouvement par celui de *pelotons, demi-tour à gauche.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

476. Si l'on veut changer le front du régiment

pour faire face à gauche, en se formant sur une subdivision du centre, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *garde à vous* ; 2. *changement de front à gauche — sur le troisième (deuxième, quatrième* ou *cinquième) escadron* ; 3. MARCHE.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE
DES TITRES ET ARTICLES
CONTENUS
DANS LE PREMIER VOLUME.

TITRE I.er
BASES GÉNÉRALES DE L'INSTRUCTION.

Art. I.er Du nombre, du choix et du devoir des Instructeurs. . . . . Page 1
Art. II. Division, ordre et progression du travail. 6
Travail d'hiver. 7
Travail d'été. 9
Art. III. Gradation de l'instruction. . . 10
Recrues. . . . . ibid.
Récapitulation du temps nécessaire pour instruire un canonnier jusqu'à l'École du peloton à pied et à cheval, et conduite des voitures inclusivement. 12
Brigadiers 13
Sous-Officiers. 14
Officiers. . . . . ibid.
Art. IV. Définitions et principes généraux 15
Art. V. Sonneries. 25
Pour les manœuvres. 26

ART. VI. Rassemblement d'un régiment d'artillerie à pied. . . . . Page 27
Formation d'un régiment d'artillerie en bataille à pied, et disposé pour une inspection du colonel. 28
Place des officiers, sous-officiers de l'état-major d'un régiment en bataille à pied, et disposé pour une inspection. . . . 29
ART. VII. Rassemblement d'un régiment d'artillerie avec ses chevaux 30
Formation d'un régiment d'artillerie en bataille avec ses chevaux, et disposé pour une inspection. 31
ART. VIII. Dispositions particulières pour les revues ou inspections des officiers-généraux. 33
Formation de la troupe d'escorte de l'étendard 34
Réception de l'étendard. 35
Salut de l'étendard. 36
Salut du sabre . . . . . ibid.

TITRE II.

INSTRUCTION A PIED.

Bases particulières de l'instruction. . . . 37
Manière de plier les effets et de les placer dans le sac. . . . . ibid.
Manière de rouler l'habit. 38
Manière de rouler la capote pour la porter sur le sac. . . . . ibid.

Manière de rouler la capote pour la porter en bandoulière . . . . . Page 39
Manière de démonter le mousqueton. . . ibid.
Démonter la platine 40

ÉCOLE DU CANONNIER A PIED . . . 41

Première leçon. 42

I.re Partie. Position du canonnier à pied. ibid.
Tête à droite, tête à gauche. 45
A droite, à gauche, demi-tour à droite, quart d'à-droite, quart d'à-gauche. 46
II.e Partie. Pas ordinaire. 47
Marquer le pas 49
Changer le pas 50
A droite ou à gauche en marchant. . ibid.
Quart d'à-droite ou quart d'à-gauche en marchant 51
Pas accéléré 52
Pas en arrière 53

Deuxième leçon. 54

I.re Partie. Principes du port d'armes. . ibid.
Travail de pied ferme au port d'armes, et marche au port d'armes 55
II.e Partie. Maniement des armes. . . . ibid.
Maniement du sabre. Position du premier rang 63
Position du deuxième rang 64
Charge en dix temps 67
Charge à volonté 71
Des feux. . . . . ibid.

Position du premier rang. . . . Page 72
Position du deuxième rang 75

Troisième leçon. 77

I.re Partie. Maniement du mousqueton, les canonniers ayant le sabre. . . . . ibid.
Inspection des armes. . . . . ibid.
II.e Partie. Marche aux différents pas avec les armes 79
Tir à la cible 81

ÉCOLE DU PELOTON A PIED. 85

Art. I.er Principes généraux d'alignement, ... 85 et 87
Alignement successif des files dans le peloton 87
Alignement du peloton. 91
Ouvrir et serrer les rangs 92
Faire reculer le peloton. 93
Marche directe en colonne par un. . . ibid.
Changement de direction. 95
Marche oblique individuelle. . . . . ibid.
Marche directe en colonne par le flanc. 96
Changement de direction. . . . . ibid.
Marche oblique individuelle 97
Le peloton marchant par le flanc, le former en avant ou sur la droite en bataille. 98
Former le peloton à gauche sur un rang. 101
Former le peloton à droite sur deux rangs. . . . . ibid.
Maniement des armes 102

ART. II. Le peloton étant en bataille, rompre par quatre files à droite. . . . . Page 103
Marche directe en colonne par quatre . 105
Changement de direction 106
Marche oblique individuelle. 107
Le peloton marchant en colonne par quatre, le former en avant, à gauche ou sur la droite en bataille. 109
Maniement des armes. 111
Des feux. . . . . ibid.
ART. III. Marche du peloton en bataille. 114
Contre-marche 117
Des conversions. 118
Conversion à pivot fixe. 120
Conversion à pivot mouvant. 126
Marche oblique individuelle 128
Le peloton étant en bataille, rompre par quatre files à droite ou à gauche, et porter la colonne en avant après la conversion. 129
Former le peloton. . . . . ibid.
Le peloton marchant en bataille, le rompre par quatre files à droite ou à gauche, et le remettre en bataille sans arrêter 130
Le peloton marchant en colonne par quatre, le mettre en colonne par le flanc, sans arrêter. 131
Le peloton marchant en colonne par le flanc, le mettre en colonne par quatre sans arrêter. . . . . ibid.

Le peloton marchant en colonne par le flanc, le remettre de front sans arrêter. Page 132
Le peloton étant en bataille, faire face en arrière 133
Maniement des armes à feu 134
ÉCOLE DE L'ESCADRON A PIED. . . . ib.
Ordre en bataille de l'escadron de manœuvre . . . . . ib.
Ordre en colonne par quatre 135
Ordre en colonne par pelotons.. 136
Ordre en colonne par divisions 137
Art. I.er Alignement successif des pelotons dans l'escadron . . . . . 139 et 140
Alignement de l'escadron. 142
Ouvrir et serrer les rangs. 143
Rompre l'escadron par quatre files . . ib.
Marche directe en colonne par quatre. 144
Changement de direction . . . . . ib.
Marche oblique individuelle 145
L'escadron marchant en colonne par quatre, le former en avant, à gauche ou sur la droite en bataille.. . . . ib.
Maniement des armes et feux. 148
Art. II. L'escadron étant en bataille, le former en colonne avec distance. 150 et 151
Marche en colonne avec distance. . . 152
Changement de direction par des conversions successives. 153
Marche oblique individuelle. 154
Rompre par quatre files et former les pelotons. 155

L'escadron marchant en colonne avec distance, faire face au côté opposé à sa direction et se remettre face en tête. 156
Arrêter la colonne. 158
A gauche en bataille. . . . . ib.
Rompre par la droite, pour marcher vers la gauche 161
A droite, ordre inverse en bataille. . . . 162
Rompre en arrière par la droite pour marcher vers la gauche. 164
Sur la droite en bataille . . . . . ib.
Sur la gauche, ordre inverse en bataille. 165
Rompre par pelotons en avant de son front 167
En avant en bataille . . . . . ib.
Rompre par pelotons à droite et se porter en avant après la conversion. . . . 169
En avant, ordre inverse, en bataille. 170
Rompre par pelotons à droite, tête de colonne à gauche ou demi-à-gauche. 171
Sur la queue de la colonne, face en arrière, en bataille . . . . . ib.
Sur la queue de la colonne face en arrière, ordre inverse, en bataille 172
Rompre par pelotons à droite, tête de colonne à droite ou demi-à-droite . 174
Sur la tête de la colonne, face en arrière, en bataille. 175
Sur la tête de la colonne, face en arrière, ordre inverse en bataille. . . . . ib.
Mouvements par quatre files, l'escadron

étant en colonne avec distance. Page 177
Art. III. Marche de l'escadron en bataille, ... 179, 180
Contre-marche 185
Des conversions 186
Conversions à pivot fixe. 187
Conversions à pivot mouvant. 190
Marche oblique individuelle. 191
Marche oblique par troupe. 192
Mouvements par quatre files 194
L'escadron étant en bataille, lui faire gagner du terrain en arrière et le remettre face en tête . . . . . ib.
L'escadron marchant en bataille, le rompre par pelotons à droite et le remettre en ligne. 195
L'escadron marchant en bataille, le faire marcher en arrière par un demi-tour par pelotons 196
L'escadron marchant en bataille, le rompre en avant par pelotons et le reformer 197
Passage d'obstacles. 198
De la colonne par divisions 201
Escadron de soixante-quatre files. . . 204

TITRE III.

ÉVOLUTIONS DU RÉGIMENT DE MANOEUVRE.

Notions préliminaires et mouvements préparatoires 205

Formation d'un régiment de manœuvre à pied dans l'ordre en bataille. . . . . Page 205
Place des officiers et sous-officiers de l'état-major. 206
Formation d'un régiment de manœuvre dans l'ordre en colonne. 208
Ordre en colonne par quatre . . . . . ib.
Ordre en colonne par pelotons. 209
Ordre en colonne par divisions 210
Ordre en colonne serrée 211
Ordre en colonne pour défiler. 212
Points de direction. 219
Tracé des lignes. . . . . ib.
Manière de placer les points intermédiaires entre deux points donnés 227
Manière de déterminer les autres points lorsqu'on n'a donné qu'un seul point de direction. 228
Alignement successif des escadrons dans le régiment. 229
Alignement du régiment. 230
Rompre le régiment par quatre files. . . 231
Former les pelotons 232
Rompre les pelotons par quatre files . . ib.
Former le régiment en avant à gauche ou sur la droite en bataille. 233
Art. I.er Passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne. 236
Former le régiment en colonne avec distance . . . . . ib.
Rompre en arrière par la droite, pour marcher vers la gauche 238

Première évolution . . . . . Page 239
Former le régiment en colonne serrée. . ib.
Art. II. Marche en colonne. 244
Changer de direction en colonne avec distance. 245
Deuxième évolution. 249
Passer de l'ordre en colonne avec distance à l'ordre en colonne serrée, par la formation successive des escadrons ib.
Changer de direction 250
Art. III. Passer de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille. 256
Troisième évolution. . . . . ib.
Former le régiment en bataille sur l'un des flancs ou sur le prolongement en avant de l'un de ses flancs. . . . . ib.
Quatrième évolution. 259
Former le régiment en avant en bataille. ib.
Cinquième évolution. 262
Former le régiment en arrière en bataille. ib.
Formations en bataille par la réunion des 5.e et 4.e ou 5.e évolutions 265
Sixième évolution. 273
Former une colonne serrée en bataille sur l'un de ses flancs. . . . . ib.
Septième évolution. 276
Déployer une colonne serrée. . . . . ib.
Huitième évolution. 282
Marche en bataille. . . . . ib.
Neuvième évolution 287
Changer le front de la ligne de bataille. ib.

FIN DE LA TABLE DU I.er VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google